



N°101

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

QUI ÉCHAPPE À L'EXTRACTIVISME ?

- + RÉSISTER À CHATGPT EN ENSEIGNEMENT
- + PALESTINE : UN ACTE DE COMPLICITÉ
- + ÉLECTIONS AUX USA :
DEUX VISIONS, DEUX MONDES

TRAVAIL

- Négociation ouverte à McGill. Tous·tes invité·es à la table de négociation** 6
Alex Pelchat et Cloé Zawadzki-Turcotte

POLITIQUE

- Remontée du Parti québécois** 8
Philippe Boudreau

MÉMOIRE DES LUTTES

- Révolution québécoise. Une revue « pour l'établissement d'un véritable socialisme »** 10
Alexis Lafleur-Paiement

ÉDUCATION

- ChatGPT. Pour une résistance collective en enseignement** 12
Philippe de Grobois

LUTTES

- Grève sociale dans le communautaire. Écoeuré·es d'être méprisé·es** 14
Hind Fazazi et Marie-Christine Latte

INTERNATIONAL

- Logement social. Des leçons européennes d'ambitions** 16
Chantal Desjardins et Clothilde Parent-Chartier

MÉDIAS

- Dans le ciel médiatique, L'Étoile du Nord brille** 18
Entrevue avec L'Étoile du Nord.
Propos recueillis par Isabelle Bouchard et Samuel Raymond

TRAVAIL

- Le syndicalisme basque. Un cousin pas si éloigné** 20
Thomas Collombat

REGARDS FÉMINISTES

- Écrire l'Histoire de la marge au centre... ensemble** 22
Kharoll-Ann Souffrant

MINI-DOSSIER

- Tour d'horizon sur les communs** 24
Samuel Raymond et Marie-Soleil L'Allier
- Des communs qui s'ignorent. Appel à la (re)connaissance et au (re)groupement des communs** 25
Marie-Anne Perreault, Emanuel Guay et Christelle Fournier
- Une introduction féministe aux communs** 27
Charmain Levy et Chiara Belingardi
- Les communs pour une souveraineté alimentaire** 28
Christelle Fournier

Les communs libristes.

- Coincés entre privé et public** 30
Yannick Delbecque

Communs, décolonisation et avenir autochtones

- 31
Entretien avec Samantha Lopez Uri, Stella Warnier et Françoise de Montigny-Pelletier
Propos recueillis par Marie-Soleil L'Allier

INTERNATIONAL

- Élections aux États-Unis. Deux visions, deux mondes** 58
Claude Vaillancourt

- Sous les JO, le ravage** 60
Louise Nacet

- Trente ans d'insurrection au Chiapas** 62
Photo : León Muñoz Santini

- L'inaction face au génocide de la Palestine. Un acte de complicité** 64
Rehab Nazzal et Norma M. Rantisi

CULTURE

- Changer de classe sociale : trois modes d'emploi** 67
Claude Vaillancourt

- À tout prendre !** 70
Ramon Vitesse

- Recensions** 72

DOSSIER

QUI ÉCHAPPE À L'EXTRACTIVISME ?

Coordonné par Arianne Des Rochers, Miriam Hatabi, Louise Nacet et Samuel Raymond. Illustrations du dossier : Elisabeth Doyon



35

- Hydro-Québec. L'emblème du nationalisme québécois** 36
Chléo Pelletier

- Filière batterie. Transition en déroute** 39
Quentin Lehmann

- Nouveau-Brunswick. Au pays d'Irving** 42
Jean Philippe Sapinski

- Prairies canadiennes. Cultiver l'extractivisme** 44
André Magnan

- Divest McGill. Lutter pour responsabiliser nos institutions** 47
Entretien avec Laura et Emily, membres de Divest McGill.

- Propos recueillis par Arianne Des Rochers et traduits de l'anglais par Amadou Ballo

- Savoirs autochtones. Les minéraux critiques de la recherche universitaire** 49
Geneviève Sioui

- Enfances extraites. Mères mohawks et orphelin·es de Duplessis** 52
Philippe Blouin

- MiningWatch Canada. 25 ans de lutte contre les injustices** 55
Catherine Coumans, Val Croft, Viviana Herrera, Jamie Kneen, Diana Martin et Rodrigue Turgeon

CONTRE L'EXTRÊME DROITE AU CANADA

Dans un an auront lieu les prochaines élections au Canada. Si l'échéance peut sembler lointaine, le résultat anticipé s'annonce inquiétant. L'avance de Pierre Poilievre et du Parti conservateur dans les sondages est si grande qu'elle pourrait être difficile à surmonter.

Le chef du parti a clairement montré ses couleurs : celle d'une droite radicale décomplexée qui s'inspire clairement, tant par ses politiques que par sa rhétorique ultra simpliste et alarmiste, des autres extrêmes droites dans le monde, notamment celle des États-Unis rassemblée derrière le délirant Donald Trump.

Cette montée de l'extrême droite est déjà une catastrophe. Elle facilite des reculs majeurs sur le plan de la justice sociale, de la protection de l'environnement et des droits des femmes, tout en déshumanisant et violentant des communautés déjà marginalisées (personnes de confession musulmane et personnes LGBTQ2S+, entre autres). Ainsi faut-il se réjouir des récents sursauts contre l'extrême droite dans le processus électoral en France et aux États-Unis.

Alors que le Rassemblement national se dirigeait vers une victoire quasi assurée aux élections législatives en France, les partis de gauche se sont unis en formant le Nouveau Front Populaire, laissant de côté ses nombreuses dissensions et réussissant, avec une rapidité surprenante, à s'organiser efficacement, ce qui lui a permis de devenir la première force politique de l'Assemblée nationale. Aux États-Unis, alors que l'élection de Trump semblait inéluctable tant les difficultés de Joe Biden étaient évidentes, l'arrivée de Kamala Harris et Tim Walz a créé un revirement majeur révélé à la fois par les sondages et par l'enthousiasme que suscite leur candidature.

Le Parti démocrate ne s'est jamais éloigné des élites financières, surtout dans les années néolibérales, avec les gouvernements de Clinton et d'Obama. Dans la dernière année, son appui indéfectible à Israël l'a même amené à se rendre complice d'une campagne génocidaire à Gaza. Sans espérer de miraculeux retournements, il faut toutefois reconnaître que sous l'inspiration de Bernie Sanders et de celles et ceux qui l'ont

soutenu, les progressistes au sein du parti se font beaucoup mieux entendre, comme en témoigne la nomination de Tim Walz comme candidat à la vice-présidence.

Certes, les élections ont le plus souvent des résultats limités. Il nous a été démontré à tant d'occasions que l'alternance du pouvoir mène en fait à favoriser la même élite d'affaires qui parvient le plus souvent à obtenir ce qu'elle veut des gouvernements, peu importe leur allégeance. Cette complicité des gouvernements d'orientation libérale contribue à la popularité de discours d'extrême droite.

Les émeutes racistes et islamophobes en Grande-Bretagne de cet été illustrent bien les limites de la voie électorale pour barrer la route à l'extrême droite. Quelques semaines à peine après l'élection du Parti travailliste mené par le mièvre Keir Starmer, des regroupements haineux s'en sont pris violemment à des réfugiés et des personnes musulmanes. C'est une imposante mobilisation citoyenne antifasciste qui a permis d'y mettre un frein.

Pour combattre le radicalisme de droite en politique, il semble donc clair que les partis de gauche sont les mieux placés pour répliquer, si on prend l'exemple de la France et des États-Unis. Les politiques néolibérales ne sont plus envisageables; elles ont même pavé la voie à l'extrême droite.

Au Canada, les succès des conservateurs sont moins dus à l'attraction de leurs idées, qui n'ont pas encore été vraiment soumises au débat public, qu'à une réelle lassitude de la population après neuf ans de gouvernement Trudeau. Le discours démagogique de Pierre Poilievre se nourrit pleinement de cette situation et annonce des reculs majeurs dans de nombreux secteurs et pour plusieurs segments de la population.

Malgré les particularités de notre situation politique et les importantes difficultés que nous aurons à surmonter, l'exemple de la résistance à l'extrême droite en contexte électoral, en France, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, mais aussi au Brésil et en Pologne, entre autres, devrait nous inspirer pour éviter le pire. Nous avons encore un an pour nous préparer. Souhaitons que les mouvements de gauche canadiens sauront s'organiser et se mobiliser sur des bases unitaires, combattives, rassembleuses et inspirantes.

Le collectif de rédaction ◀

Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter : [@revueababord](https://twitter.com/revueababord)

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp, Jacques Brisson,
Caroline Brodeur, Myriam Boivin-Comtois,
Isabelle Bouchard, Wilfried Cordeau,
Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque,
Arianne Des Rochers, Elisabeth Doyon,
Maël Foucault, Nathalie Garceau,
Miriam Hatabi, Nicolas Lacroix, Maxime Laprise,
Isabelle Larrivée, Alexia Leclerc, Louise Nacet,
Jacques Pelletier, Selena Phillips-Boyle,
Samuel Raymond, Claude Vaillancourt,
Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon,
Miriam Hatabi, Isabelle Larrivée, Louise Nacet
(secrétaire de rédaction), Ramon Vitesse

RÉVISION LINGUISTIQUE

Arianne Des Rochers, Maël Foucault,
Audrée Gagnon, Miriam Hatabi, Nicolas Lacroix,
Sabrina Raymond

CORRECTION D'ÉPREUVE

Audrée Gagnon et Miriam Hatabi

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Amadou Ballo, Chiara Belingardi, Philippe Blouin,
Philippe Boudreau, Thomas Collombat,
Catherine Coumans, Val Croft, Chantal Desjardins,
Françoise De Montigny-Pelletier,
Laura et Emily de Divest McGill,
L'Étoile du Nord, Hind Fazazi, Christelle Fournier,
Emanuel Guay, Viviana Herrera, Jamie Kneen,
Alexis Lafleur-Paiement, Marie-Christine Latte,
Quentin Lehmann, Charmain Levy, Prune Lieutier,
Marie-Soleil L'Allier, André Magnan, Diana Martin,
Rehab Nazzal, Clothilde Parent-Chartier,
Alex Pelchat, Chléo Pelletier,
Marie-Anne Perreault, Jean Philippe Sapinski,
Norma M. Rantisi, Geneviève Sioui,
Kharoll-Ann Souffrant, Sylvie St-Amand,
Rodrigue Turgeon, Samantha Uri Lopez,
Stella Warnier, Cloé Zawadzki-Turcotte

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

Mathieu Delhorbe (RQOH), Elisabeth Doyon,
L'Étoile du Nord, Thomas Hawk, Cal Koger-Pease,
Marie-Soleil L'Allier, Chariman Levy, Rehab Nazzal,
OPDS, Alex Queneville, Saccage 2024,
León Muñoz Santini

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 101 - Automne 2024

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-20-1

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-21-8

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

Érudit

**La revue
À bâbord !
est disponible
sur Érudit !**

**[www.erudit.org/fr/
revues/babord/](http://www.erudit.org/fr/revues/babord/)**

LANCEMENT DU NUMÉRO 101



PASSEZ NOUS VOIR !

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook !
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

LES BRÈVES

FORUM SOCIAL MONDIAL DES INTERSECTIONS

Au printemps 2025 aura lieu le Forum social mondial des intersections (FSMI). Un forum qui souhaite susciter des changements systémiques en décloisonnant les domaines d'action (environnement, actions sociales, lutte au racisme, milieux culturels ou académiques, etc.). Le FSMI s'inscrit dans la continuité du Forum social mondial, un événement international initié en 2001 qui vise à rassembler des acteurs riches de la société civile pour aborder des enjeux contemporains. Afin de bâtir la programmation de l'événement, le FSMI lancera à l'automne 2024 un appel aux organisations et collectifs voulant proposer des activités autogérées dans son cadre, telles que des ateliers, des moments d'échanges, des conférences, des spectacles, des actions dans l'espace public, etc.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous au Réseau mondial des intersections (RéMI) via notre site web : www.intersectionsglobal.website/ ou écrivez à l'adresse contact@katalizo.org !

HOMMAGE À MICHEL DOMPIERRE

Le collectif de rédaction souhaite rendre un dernier hommage au photographe bas-laurentien Michel Dompierre, décédé à la fin du mois d'août dernier. Le collectif de rédaction a eu le plaisir de collaborer avec Michel Dompierre à l'occasion du numéro spécial sur le Bas-Saint-Laurent, publié en juin 2023, qui présentait quelques-unes de ses photos. Son œuvre a contribué à faire connaître la beauté du Bas-Saint-Laurent partout au Québec. Au revoir, Michel !

Erratum

Une erreur est survenue lors de la publication de l'article intitulé Haro sur la censure, d'Isabelle Larrivée, dans notre numéro 100. L'article devait être accompagné de l'une des photos de l'exposition intitulée Lands Within retirée de la plateforme en ligne de l'Art Canadian Institute (ACI) en raison du contexte de suspicion qui entourait l'événement. Que notre lectorat veuille bien nous en excuser.



Circuit touristique Merzouga 2023
Photo : ©Fatime-Violette Sabiri

NÉGOCIATION OUVERTE À MCGILL TOUS·TES INVITÉ·ES À LA TABLE DE NÉGOCIATION

Alex Pelchat et Cloé Zawadzki-Turcotte, conseiller·es syndicaux à la CSN

Les 2 700 auxiliaires d'enseignement de l'Université McGill se sont livré·es à une chaude lutte contre leur employeur lors de la négociation de leur nouvelle convention collective au cours de l'année universitaire 2023-2024. Après 30 ans d'existence, l'*Association of Graduate Students Employed at McGill* (AGSEM), leur syndicat, est devenu le premier syndicat québécois d'envergure à négocier exclusivement selon les préceptes du *open bargaining*, soit « la négociation ouverte ».

Si le syndicalisme québécois traditionnel rejoint plusieurs principes de base de la négociation ouverte, la popularité croissante de cette stratégie et l'utilisation de cette nomenclature précise ont pris de l'ampleur dans le monde syndical nord-américain des quinze dernières années. Publié en 2023, le livre *Rules to Win By* des organisatrices syndicales et autrices Abby Lawlor et Jane McAlevey présente un portrait détaillé de la négociation ouverte. On y trouve des exemples concrets de luttes menées selon les préceptes qui lui sont associés.

Parmi les fondements de la négociation ouverte tels que présentés par Lawlor et McAlevey, on trouve la transparence la plus complète des communications syndicales au sujet de la négociation; le fait d'éviter les pourparlers privés entre porte-paroles syndicaux et patronaux et, en particulier, une manière inhabituelle de composer le comité de négociation. D'ordinaire, un comité de négociation est formé d'une à cinq personnes, rarement plus. Le comité est généralement élu lors d'une assemblée générale et est composé prioritairement de membres de l'exécutif syndical ou de délégué·es. La négociation ouverte suppose, quant à elle, un comité de négociation très large, sur lequel l'ensemble des membres du syndicat sont appelés à présenter leur candidature. Or, tout le caractère exceptionnel de la formule de la négociation ouverte réside dans le fait qu'elle rend accessibles les rencontres de négociation à des personnes externes au comité de négociation.



Photo: Cal Koger-Pease.

En d'autres termes, la négociation ouverte engage une réelle démocratisation de chaque étape du processus de négociation: de l'adoption du cahier de demandes syndicales jusqu'à la ratification du contrat.

L'entrevue suivante avec les personnes organisatrices responsables de la négociation et de la mobilisation de AGSEM revient sur la négociation ouverte vécue par les auxiliaires d'enseignement de l'Université McGill.

Alex Pelchat : Pourquoi est-ce que le choix de la négociation ouverte semblait approprié pour votre syndicat en particulier ?

Kiersten Beszterda van Vliet : Notre syndicat a incorporé et développé l'utilisation de la négociation ouverte en souhaitant répondre à la question suivante: de quelle façon pouvons-nous réellement inclure les membres dans notre négociation ? L'analyse de nos défis comme syndicat

nous amenait à réaliser que nous sommes un syndicat avec beaucoup de membres qui sont souvent désengagés ou trop occupés pour s'impliquer dans leur vie syndicale. Il fallait se demander: «que nous faut-il pour l'emporter contre l'Université McGill?», un employeur qui est habitué à des relations de travail traditionnelles avec des syndicats qui fonctionnent comme des guichets de services.

Emma McKay: Dès mon arrivée comme responsable de la mobilisation, j'ai voulu que chaque implication des membres soit significative pour elles et eux. Comment s'assurer que leur implication soit une réelle contribution, plutôt que simplement un sceau d'approbation?

Nick Vieira: L'employeur, contrairement à nous, ne sait pas que l'on peut bâtir notre pouvoir sur l'implication des travailleuses et travailleurs. Notre réalité c'est qu'il y a 2700 contrats octroyés par année aux syndiqués de AGSEM et que les auxiliaires font des tâches très différentes selon leur département universitaire. La négociation ouverte nous offrait la chance unique d'avoir des membres, certaines que nous ne connaissions même pas, qui viendraient nous partager leur expertise sur leur travail. Ça s'est avéré être une richesse durant la négociation, d'ailleurs. Certaines personnes nous ont permis d'éviter des erreurs en partageant les spécificités de leur réalité au travail que nous ne connaissions pas auparavant.

A. P. : À quoi ressemblait une journée typique de négociation ouverte?

N. V. : Le comité de négociation était composé de trois membres, aucun n'étant membre du comité exécutif. Tous les trois en étaient à leur première négociation. Nous avions un comité de soutien à la négociation qui s'occupait de toute la logistique de la négociation ouverte. Les membres de la base pouvaient signifier au comité de soutien à la négociation leur intérêt pour participer aux séances de négociation, en fonction de leurs disponibilités et de leurs champs d'intérêt, que ce soit le salaire ou les enjeux d'assurances.

Une option hybride a aussi été installée par des membres de notre syndicat afin que les représentant·es de l'employeur et les membres du syndicat puissent se joindre en ligne à la séance de négociation. En ligne ou en personne, une soixantaine de membres au total ont assisté à au moins une de nos séances de négociation.

A. P. : Quelles étaient les règles régissant la présence d'autant de membres?

K. B. : Le comité de négociation coordonnait les questions et les interventions d'avance avec le membrariat du syndicat. Une structure prédéterminait les tours de parole.

N. V. : Durant les négociations, les membres présent·es et assis·es autour du comité de négociation utilisaient des cartons afin de communiquer en continu avec les membres du comité. Les membres de la base devaient également signer un code de conduite.

A. P. : Comment vos façons de négocier et de communiquer avec les membres ont-elles affecté la mobilisation des membres, incluant votre grève?

E. M. : Nos pratiques de négociation ouverte, incluant la multiplication de communications très détaillées, nous ont permis d'obtenir notre mandat de grève.

Chaque membre avec un numéro de téléphone a été appelé au minimum une fois durant la négociation pour des conversations en profondeur sur la négociation et afin de bâtir des liens. Durant la semaine du vote de grève, nous avons effectué 800 appels en une semaine.

La participation a dépassé les attentes. C'était clair pour les membres: la grève allait aider la table de négociation.

A. P. : Quels ont été les effets de la négociation ouverte sur l'atteinte de votre entente?

N. V. : Nous avons réussi ce qui semblait impossible dû au contexte politique et la négociation a beaucoup progressé dans le dernier droit, avec l'exercice de la grève.

K. B. : McGill avait l'intention de couper dans nos salaires pour contrer la hausse des frais de scolarité des universités anglophones, et ce n'est pas arrivé.

N. V. : Les augmentations négociées nous amèneront éventuellement très près du salaire moyen des auxiliaires d'enseignement du top 15 des universités canadiennes. Il s'agit d'une de nos plus grosses augmentations jusqu'à présent.

A. P. : Si vous aviez à choisir, la prochaine négociation serait-elle une négociation ouverte encore?

E. M. : Tant et aussi longtemps que nous serons un syndicat mobilisé, c'est la seule façon de négocier. Ce fonctionnement était crucial pour nous mobiliser et les membres se sont senti·es réellement impliqués, et iels l'étaient. Les syndiqués ont conclu la négociation en pouvant se dire qu'ils avaient activement contribué au résultat. Le syndicat sera en mesure d'être actif en continu plutôt que de ne s'activer que pour les négociations.

K. B. : C'était ma troisième négociation et je considère que le positif de la négociation ouverte élimine les aspects négatifs, malgré le travail supplémentaire que cela demande. La négociation ouverte crée un effet d'entraînement; c'est un outil de mobilisation.

En somme, il apparaît que l'expérience de la négociation ouverte 2024 de l'*Association of Graduate Student Employed at McGill* (AGSEM) fût concluante à maints égards. Souhaitons que d'autres syndicats emboîtent le pas et nous permettent d'apprendre à maîtriser davantage cette stratégie novatrice de négociation, qui, pour l'instant, semble donner des résultats à la hauteur de ses promesses. 

REMONTÉE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Philippe Boudreau, professeur de science politique, Collège Ahuntsic

Jusqu'en 2023, nombreuses étaient les personnes qui estimaient que le Parti québécois n'était, en définitive, que le parti d'une génération. Contre toute attente, le PQ a toutefois rebondi.

La partielle dans la circonscription de Jean-Talon, il y a un an, a certes constitué un point tournant, mais le processus de résurrection de la formation était déjà entamé bien avant, ce dont a témoigné la progression continue des intentions de vote à l'échelle nationale depuis le scrutin d'octobre 2022. Quelles sont les causes de ce succès, et quelle pourrait être sa portée?

DÉCEPTION FACE À UN GOUVERNEMENT DÉSORIENTÉ

La première moitié du second mandat caquiste est caractérisée par une cascade d'échecs, de vagues-hésitations et d'erreurs de jugement. Le gouvernement de François Legault entame maintenant l'automne 2024 avec un grave déficit de crédibilité dont il a été l'unique artisan.

Il serait trop long de dresser la liste complète des causes du mécontentement populaire envers la CAQ. Signalons l'incapacité du gouvernement à relever les grands défis de l'heure, mais aussi sa propension à les aggraver. Le délabrement des réseaux, tant en éducation qu'en santé et en services sociaux, la crise du logement, l'urgence climatique, la perte de biodiversité... Autant de terrains sur lesquels le pouvoir exécutif a montré son inaptitude.

Au chapitre des tergiversations, la saga du troisième lien est une pièce d'anthologie d'improvisation étatique; elle passera à l'histoire comme exemple de la tendance d'un gouvernement à se discréditer lui-même. Plusieurs autres flottements ou virages abrupts ajouteront à cette SENSATION de composer avec un gouvernement qui se cherche: le tramway de Québec, la maternelle quatre ans, le Panier bleu, les maisons des aînés, etc.

Au comportement passif de la CAQ, il faut ajouter l'arrogance du Conseil des ministres, qui, en plus d'avoir pris

plusieurs décisions impopulaires au mauvais moment, n'a pas su communiquer adéquatement leur raison d'être. Pensons à la hausse de salaire de 30% aux députés alors qu'on offre des miettes aux salariés du secteur public. À la subvention de cinq millions de dollars aux Kings de Los Angeles. À l'absolution donnée au ministre Éric Caire après le fiasco informatique à la Société de l'assurance automobile du Québec. À la vanité d'un Pierre Fitzgibbon prétendant échapper à tout conflit d'intérêts et n'ayant aucun compte à rendre sur ses parties de chasse au faisan.

LA TROISIÈME VOIE EN PANNE

Sur le plan programmatique, le néonationalisme autonomiste, qui a longtemps été un carburant du succès caquiste, connaît un essoufflement. D'aucuns constatent l'impasse dans la concession de pouvoirs pour le Québec de la part d'Ottawa. Actuellement, le faible rapport de force du Québec vis-à-vis du gouvernement fédéral étonne une quantité d'électeurs et d'électrices qui avaient cru aux promesses de la CAQ. Et quel aveu d'impuissance que la création, en juin, d'un comité d'experts chargé de trouver des façons d'accroître l'autonomie du Québec au sein de la fédération!

Inversement, les perspectives du Parti québécois sur l'émancipation nationale, quoique loin de faire l'unanimité, ont le mérite d'être claires et d'avoir du mordant. Revenons sur l'épisode révélateur du serment au roi, en 2022. Le trio de députés péquistes a su faire monter les enchères sur cet enjeu en affichant une fermeté inébranlable, au risque de ne pouvoir siéger à l'Assemblée nationale.

La détermination à tenir un référendum sur l'indépendance d'ici 2030, posture exigeante, voire risquée, participe

évidemment de ce positionnement assumé, loin des hésitations et des attermoissements. Devant une CAQ dont l'autonomisme recèle désormais peu d'espoirs, le PQ offrirait une option de rechange revampée aux nationalistes en quête d'un statut fort pour le Québec.

TRANSFERT DU VOTE NATIONALISTE

La plupart des spécialistes en analyse de sondages signalent un phénomène de vases communicants entre les intentions de vote pour la CAQ et le PQ. Un électorat nationaliste, ayant temporairement trouvé refuge à la CAQ parce qu'échaudé par les turpitudes péquistes de la période 2014-2020, effectuerait progressivement un retour au bercail.

Ce phénomène s'inscrit plus largement dans une redéfinition du nationalisme québécois depuis au moins 17 ans, processus dont le PQ a été tantôt l'artisan, tantôt le bénéficiaire. Selon plusieurs politologues ayant étudié les réalignements électoraux des dernières décennies, cette dynamique a fini par créer un nouvel axe majeur de polarisation en politique québécoise, aussi fort que le clivage gauche/droite ou la dichotomie fédéralisme/souverainisme. Sur ce nouvel axe de l'identité nationale qui met en opposition des conceptions très clivées, la CAQ et le PQ présenteraient plusieurs similitudes, ce qui expliquerait leur porosité relative.

Un examen des engagements péquistes sur les thèmes identitaires suggère que le PQ prétend mieux réussir (sans rompre avec ce que vise la CAQ) dans les dossiers qui sont si chers à la CAQ: laïcité, immigration, langue française et souveraineté culturelle. Le PQ chasse sur les mêmes terres que la CAQ, et le fait en offrant une certaine continuité, en ce sens que ses



Illustration-montage : Anne-Laure Jean

propositions apparaissent plus naturelles, aux yeux d'un électorat caquiste, que celles du Parti libéral du Québec ou de Québec solidaire.

Autre élément significatif, le facteur Paul St-Pierre Plamondon. Jusqu'ici bien servi par sa franchise et sa constance, le chef du PQ incarnerait une certaine fraîcheur et offrirait un message crédible, fondé sur une communication sérieuse et rigoureuse, non dénuée de pédagogie. Il n'est pas seul à contribuer au rajeunissement de la bannière péquiste; la base militante du parti s'est renouvelée, de sorte que le PQ parvient, chemin faisant, à se départir de son image de parti de *boomers* attaché-es à ses avancées glorieuses datant d'un autre siècle.

Pour une partie de l'électorat caquiste brûlant d'envie de tourner le dos à la formation de François Legault, le PQ apparaîtrait comme un choix compréhensible, préférable à Québec solidaire, dans la mesure où QS serait perçu, lui, comme plus radical, trop associé aux grands centres et aux jeunes, multiculturel (comme sa députation), et ouvert à l'immigration et à la diversité.

UN SYSTÈME PARTISAN QUI TIEN BON ?

Au printemps et au début de l'été 2024, les intentions de vote en faveur du PQ ont connu un plafonnement, autour de 34%. En supposant que la popularité du PQ se maintienne à ce plateau, comment entrevoir la portée électorale d'une telle performance?

À la mi-juillet, date de tombée du présent article, il semble que la CAQ soit parvenue à stopper l'hémorragie de ses intentions de vote. Le parti n'a pas souffert d'un transfert massif de cadres ou d'élu-es vers le PQ ou le PLQ. Le bureau du premier ministre continue d'avoir la main haute sur le parti, tout en ayant le privilège de s'appuyer sur l'appareil d'État. La CAQ parvient encore, jusqu'ici, à satisfaire des clientèles électorales à la fois déçues du PLQ et hostiles à l'indépendance. Pour assister à un véritable réalignement électoral en 2026, il faudrait que la CAQ connaisse une débandade, des scissions, ou une véritable crise.

Ces observations s'inscrivent dans la logique d'un système partisan caractérisé par la division entre quatre partis parlementaires et un cinquième qui veut faire son entrée à l'Assemblée nationale, le Parti

conservateur du Québec. Sauf erreur, la société québécoise désire pouvoir compter longtemps sur cet éventail d'options partisans. Cet éclatement fait en sorte que, jusqu'à nouvel ordre, bon nombre des bastions traditionnels des partis arrivant en troisième ou quatrième place dans les sondages (notamment ceux du PLQ et de QS) pourraient tenir bon.

Cet éclatement en quatre partis n'est donc pas sur le point de disparaître, d'autant plus que le PLQ doit se doter en 2025 d'un nouveau chef, ce qui devrait en principe lui redonner une meilleure combativité et constituer un atout pour la compétition électorale. Par ailleurs, le fractionnement en quatre partis rend plus difficile la formation d'un gouvernement majoritaire. Cette dynamique était déjà à l'œuvre lors des élections de 2012, quand le PQ a pris le pouvoir avec 54 sièges et 32% des suffrages.

À deux ans des élections, tout peut encore arriver. Mais parions qu'une fois de plus, les résultats d'octobre 2026 montreront les limites du mode de scrutin uninominal à un tour. 

RÉVOLUTION QUÉBÉCOISE

UNE REVUE « POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN VÉRITABLE SOCIALISME »

Alexis Lafleur-Paiement, membre du collectif Archives Révolutionnaires*

Dans les années 1960, en Occident, de nombreux mouvements contestataires sont réunis sous l'appellation de Nouvelle gauche. Cette dernière désire renouveler l'analyse marxiste, tout en introduisant des pratiques militantes originales. Au Québec, plusieurs groupes s'inscrivent dans cette mouvance et cherchent une voie d'émancipation sociale, culturelle et économique. C'est le cas de l'équipe de Révolution québécoise, qui joue un rôle central dans la discussion radicale avant que ses dirigeants ne rejoignent le Front de libération du Québec à l'automne 1965.

En juin 1960, le Parti libéral du Québec de Jean Lesage remporte les élections provinciales, mettant fin au règne de plus de quinze ans de l'Union nationale. Le nouveau gouvernement introduit plusieurs mesures progressistes, notamment la restructuration de l'éducation, de la santé et des affaires sociales que l'État prend dorénavant en charge plutôt que l'Église catholique. Sur le plan économique, les libéraux appuient la consolidation de la bourgeoisie francophone au Québec, tout en procédant à certaines nationalisations, dont celle de l'électricité en 1962. Pourtant, déjà à l'époque, certain·es militant·es trouvent ces actions insuffisantes. Les plus radicaux soulignent que le progrès du Québec ne dépend pas du développement d'une bourgeoisie nationale, mais doit plutôt viser l'émancipation des masses ouvrières. Leurs réflexions tentent d'arrimer l'indépendance du Québec et la libération de son peuple, dont on trouve une première formulation dans la *Revue socialiste* (1959). Son directeur, Raoul Roy, affirme : « *Seul l'établissement, par l'outil socialiste, d'une république souveraine, parce que seul le socialisme affranchit des chaînes capitalistes et de l'oppression nationale, émancipera le Québec du joug des colonialistes et de l'expansionnisme impérialiste du capital étranger.* »¹

Dans ce contexte, diverses organisations émergent, dont le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN, 1960-1968) et le Front de libération du Québec

(FLQ, 1963-1972), ainsi que des revues comme *Parti pris* (1963-1968) et *Révolution québécoise* (1964-1965).² Cette dernière est issue de la rencontre entre Pierre Vallières et Charles Gagnon, deux jeunes intellectuels déçus des publications existantes. À la différence de l'étapisme promu par *Parti pris* (indépendance d'abord, socialisme ensuite), la revue *Révolution québécoise* adopte une position fondamentalement marxiste, affirmant dans sa présentation liminaire : « *La sécession en elle-même est une mesure à combattre, si elle n'est pas nécessitée par l'établissement au Québec d'une économie de type socialiste.* »³ La revue défend ainsi l'indépendance seulement si elle est réalisée par les prolétaires québécois·es dans l'optique de leur libération et de l'instauration d'un régime socialiste. La question de la lutte des classes est au cœur des huit parutions que connaît la revue jusqu'en avril 1965, tout comme la volonté de lier la théorie et la pratique révolutionnaire.

« ABOLIR L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME »

À l'été 1964, lorsque Pierre Vallières décide de lancer *Révolution québécoise*, il est déjà connu en tant que secrétaire général du Syndicat des journalistes de Montréal (affilié à la CSN), leader de la grève en cours à *La Presse* et ancien collaborateur de la revue *Cité libre*. Charles Gagnon, quant à lui, est chargé de cours à l'Université de Montréal et a déjà publié quelques

textes. Grâce à leur stature et à un climat social favorable, la revue exerce un certain attrait, dont témoigne la présence de Pierre Vadeboncœur dans ses pages. La revue se distingue par son intransigeance, qui lui donne sa saveur et son intérêt. À une époque marquée par un nationalisme québécois censé rassembler tous les groupes de la société, il n'est pas bienvenu de souligner que la bourgeoisie québécoise travaille pour son propre intérêt et qu'elle est pratiquement aussi nuisible aux classes ouvrières que la bourgeoisie anglo-canadienne. Vallières précise : « *Les travailleurs ne doivent avoir aucun scrupule à exploiter à leur profit et au maximum les compétitions très vives qui existent entre les capitalistes canadiens et les capitalistes québécois. [...] Le Québec demeurera l'appendice pauvre d'un système qui couvre la moitié du monde et qui favorise l'exploitation du plus grand nombre possible de pays au profit des actionnaires américains et de leurs amis, tant que la bourgeoisie québécoise conservera l'initiative de l'affirmation nationale.* »⁴

Afin de participer au développement d'un mouvement révolutionnaire au Québec, la revue prône un travail d'éducation en vue de développer une conscience de classe antagonique et la formation d'un parti socialiste québécois axé sur la lutte contre le capital. « *La propagande et l'organisation sont les deux jambes de la révolution en marche.* »⁵ Pour ce faire, l'équipe déploie un effort visible de documentation des luttes ouvrières en cours, par exemple

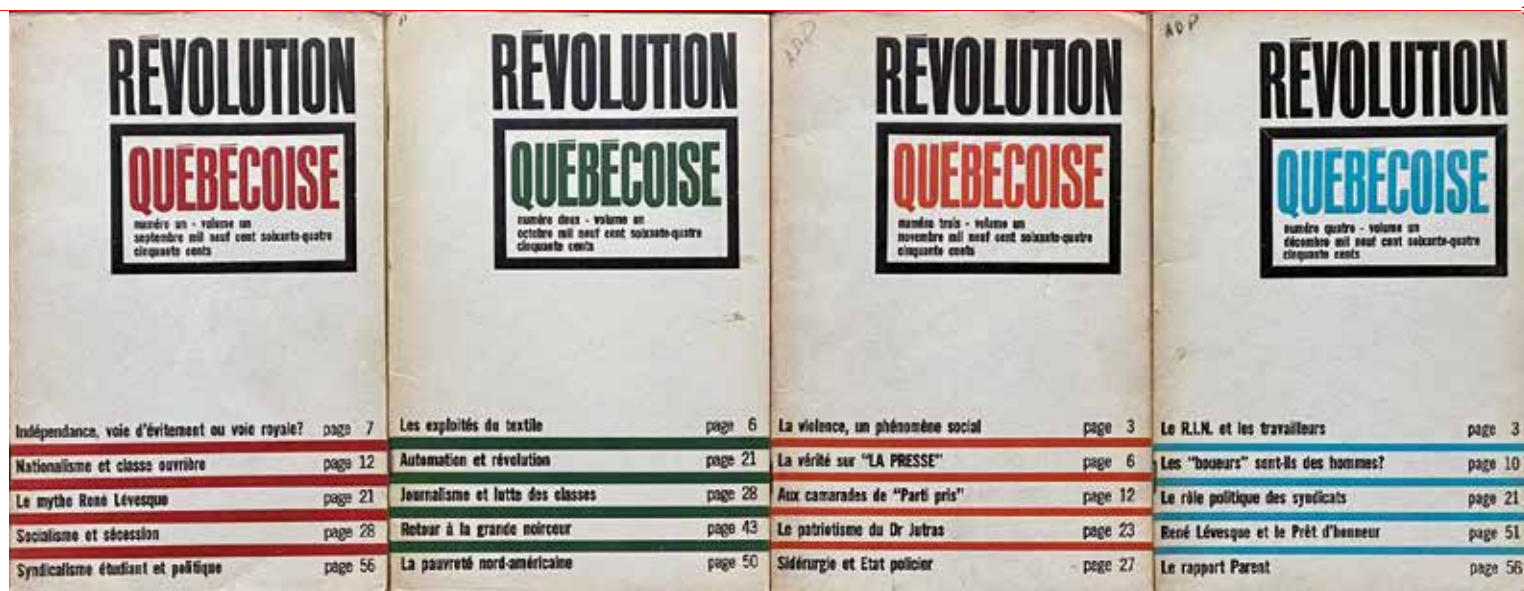


Photo: Archives Révolutionnaires

la grève de Bellerive Veneer and Plywood (Mont-Laurier), les luttes dans le secteur du textile ou le conflit à *La Presse*. Charles Gagnon, actif dans le mouvement étudiant, critique le manque de vision de celui-ci. La revue sollicite aussi le modèle de Cuba, où une révolution populaire a renversé la dictature pro-américaine et instauré un régime socialiste très dynamique. L'idée générale qui habite la revue est la suivante: se lier avec les travailleur·euses en documentant leurs luttes, utiliser celles-ci comme exemples pour faire comprendre le système d'exploitation et la nécessité de son dépassement, et encourager l'organisation révolutionnaire en s'inspirant de modèles internationaux. En somme, il faut passer d'une révolution tranquille à une révolution active.

DU MOUVEMENT DE LIBÉRATION POPULAIRE À LA LUTTE ARMÉE

En plus de ses réflexions, l'équipe de *Révolution québécoise* participe à l'organisation politique concrète. En mars 1965, elle intègre un comité de coordination des mouvements de gauche comprenant *Parti pris*, le Parti socialiste du Québec, la Ligue socialiste ouvrière et plusieurs autres regroupements. Durant le printemps et l'été, le projet d'alliance se cristallise et plus de 150 personnes adhèrent au Mouvement de libération populaire (MLP). Alors que *Révolution québécoise* cesse ses activités en avril 1965 en raison de difficultés financières, ses dirigeants

s'impliquent dynamiquement dans la nouvelle organisation. Vallières indique: «C'est dans cette perspective d'action directe que l'équipe de *Révolution québécoise* se joint à celle de *Parti pris*, moins pour écrire dans la revue que pour agir à partir du mouvement suscité par elle.»⁶ Malheureusement, la formation éprouve des difficultés de deux ordres: d'abord, elle peine à recruter au-delà de ses premier·ères adhérent·es, ensuite, elle n'arrive pas à choisir entre le travail de masse et l'action avant-gardiste. De fait, la plupart des militant·es du MLP sont attiré·es soit par les grandes organisations existantes, soit par la lutte armée. En mars 1966, la majorité des membres du MLP rejoignent le Parti socialiste du Québec, alors que Vallières et Gagnon ont déjà intégré le FLQ.

Charles Gagnon explique dans le texte *Violence, clandestinité et révolution* (juin 1966)⁷ que la lutte armée est nécessaire afin de provoquer un durcissement du pouvoir qui révélera aux travailleur·euses sa véritable nature. Le prolétariat sera ainsi poussé à la révolte, dont le FLQ pourra prendre la direction afin de mener à terme le processus révolutionnaire et instaurer le socialisme. Après les attentats et la répression, cette stratégie échoue, ce dont conviennent Vallières et Gagnon à l'hiver 1972, le premier choisissant d'appuyer le Parti québécois, le second de lancer l'organisation marxiste-léniniste EN LUTTE!. Ainsi, c'est Charles Gagnon qui renoue avec le projet initial de *Révolution québécoise*,

faisant écho aux desseins d'un syndicaliste qu'il interviewait en février 1965: «Lorsqu'on va se battre systématiquement pour les travailleurs, ils vont retrouver leur dignité et le sens de leurs responsabilités et à partir de là, nous pourrions construire une société nouvelle à la mesure des travailleurs, faite pour eux et dirigée par eux.»⁸

* En ligne: archivesrevolutionnaires.com

1. «Propositions programmatiques de la Revue socialiste», *Revue socialiste*, n° 1 (printemps 1959), page 21.
2. Tous les numéros de *Révolution québécoise* sont disponibles en version numérisée. En ligne: archivesrevolutionnaires.com/documents-numerises
3. «Présentation», *Révolution québécoise*, n° 1 (septembre 1964), page 5.
4. VALLIÈRES, Pierre. «Le nationalisme québécois et la classe ouvrière», *Révolution québécoise*, n° 1 (septembre 1964), pages 18-19.
5. ROCHEFORT, Jean. «Socialisme et sécession», *Révolution québécoise*, n° 1 (septembre 1964), page 39.
6. VALLIÈRES, Pierre. «Pour l'union de la gauche», *Parti pris*, vol. 2, n°s 10-11 (juin-juillet 1965), page 103.
7. Disponible dans GAGNON, Charles. *Écrits politiques*, vol. 1, Montréal, Lux, 2006, pages 11-30.
8. «Vers une conscience de classe», *Révolution québécoise*, n° 6 (février 1965), page 17.

CHATGPT

POUR UNE RÉSISTANCE COLLECTIVE EN ENSEIGNEMENT

Philippe de Grobois ◀

L'irruption de ChatGPT à la fin 2022 a bouleversé le milieu de l'enseignement, en offrant aux étudiant·es une possibilité de tricherie clé en main et difficile à prouver par les enseignant·es. Comment politiser et collectiviser la résistance ?

S'il est vrai qu'on peut trouver des usages positifs à ChatGPT, y compris dans le monde de l'éducation, dans l'ensemble, les membres de la profession s'accordent pour dire que cette intelligence artificielle générative est venue alourdir, compliquer et dégrader le travail d'enseignant·e. *Alourdir*, parce que les cas de tricheries se multiplient, au point où il est parfois nécessaire de revoir en profondeur les évaluations; *compliquer*, parce qu'une requête sur un moteur de recherche ne permet plus de découvrir la source originale du plagiat, ce qui demande de recourir à des stratégies moins éprouvées; *dégrader*, parce que les profs font face à un nombre grandissant de textes générés artificiellement, ce qui entraîne une perte de sens au travail. De fait, le travail des profs ne devrait pas être d'amener les étudiant·es à « produire du texte », mais de les aider à développer et exprimer leur pensée.

Les rencontres à caractère pédagogique sur le sujet abondent. Les conseiller·es en technologies de l'information, généralement adeptes convaincu·es du solutionnisme technologique, voient bien que dans ce cas-ci leur jovialisme serait déplacé, mais ont peu de stratégies satisfaisantes à proposer en retour. Quant aux directions, elles « entendent » et « comprennent », mais ont elles aussi peu à offrir pour appuyer concrètement les personnes enseignantes.

UNE COMPLICITÉ INSTITUTIONNELLE À INTERROGER

Pourtant, ces administrations sont davantage impliquées dans l'assaut de ChatGPT

qu'elles-mêmes semblent le réaliser. De fait, ChatGPT est une création d'OpenAI, dont 49% du capital est détenu par Microsoft. Or, de nombreux collèges et universités du Québec (sans parler de l'administration publique) font affaire avec Microsoft, qui occupe depuis longtemps une position dominante dans le domaine de la bureautique¹. Depuis des décennies, les employé·es utilisent la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.) à des fins professionnelles. Plus récemment, les milieux de travail ont adopté OneDrive (stockage de fichiers par l'infonuagique), Teams (travail en collaboration et visioconférence) et... ChatGPT.

Ainsi, dans le cadre de leur partenariat d'affaires avec Microsoft, non seulement les institutions d'enseignement rendent ChatGPT disponible à toute leur communauté (y compris les étudiant·es)², mais elles contribuent aux revenus d'une entreprise dont l'une des applications vient fragiliser la mission même de l'institution.

Les organisations syndicales en éducation devraient exposer cette situation et mettre les administrations face à leurs contradictions: comment peut-on prétendre avoir des politiques de « tolérance zéro » à l'égard du plagiat tout en contribuant au succès d'une intelligence artificielle bâtie sur le pillage généralisé des connaissances et des productions culturelles? Comment promouvoir l'excellence académique tout en rendant disponible un outil permettant de baratiner sur n'importe quel sujet?

Il est envisageable d'aller plus loin dans les revendications. Dans la mesure où

les ententes que les institutions prennent avec Microsoft ont des impacts considérables sur nos conditions de travail, ces ententes peuvent-elles légitimement demeurer confidentielles? Quelles garanties a-t-on, par exemple, que les documents déposés sur OneDrive ne sont pas utilisés pour nourrir les intelligences artificielles de l'entreprise? Alors que des médias d'information et des auteurices poursuivent OpenAI et Microsoft pour non-respect du droit d'auteur, qu'en est-il des plans de cours, des questions d'examens et des diaporamas du corps enseignant?

QUELS GAINS POSSIBLES ?

On pourrait objecter que la portée de ces revendications est limitée. En supposant que les directions de collèges et d'universités reconnaissent cette contradiction intenable, en quoi cela contribuerait-il au recul de ChatGPT? Même si ChatGPT était retiré des ententes entre Microsoft et les institutions d'enseignement, l'application serait tout de même disponible ailleurs (sans parler de celles des concurrents!). Alors, qu'y aurait-il de gagné au final? Et de toute manière, est-il réaliste d'espérer la disparition de cette IA générative? Plusieurs éléments peuvent être rétorqués ici.

Tout d'abord, une lutte collective doit s'articuler autour de revendications concrètes pour porter ses fruits. Comme expliqué plus tôt, pour le moment, la réponse à ChatGPT est peu sortie du paradigme individuel ou pédagogique. Il est important que les enseignant·es fassent de cet enjeu une question politique. Une

telle démarche critique permet d'interpeller nos administrations sur leur rôle dans le développement de ChatGPT. Même si ces questionnements relèvent partiellement de la sphère du symbole, ils peuvent contribuer à politiser l'enjeu et à orienter les batailles à venir.

Ensuite, dans une perspective à moyen terme, une mobilisation autour de ces critiques permet de mettre en lumière un problème plus vaste et profond, à savoir la dépendance de nos administrations publiques à l'égard d'outils informatiques appartenant à une entreprise privée en situation de monopole. L'informatique et le numérique occupent une place si centrale dans les emplois d'un si grand nombre de gens, il est inconcevable que nous ayons si peu de contrôle sur ces outils. C'est ici que les logiciels libres devraient entrer en scène. Il faut revendiquer ce que Michel Bauwens appelle des « partenariats public-commun », à savoir des alternatives libres financées par la puissance publique³.

Enfin, de telles batailles peuvent contribuer à la remise en cause du fatalisme qui accompagne souvent l'entrée en scène de ces technologies (le fameux « on n'arrête pas le progrès »). Les *golden boys* des technos ont souvent tendance à envahir un secteur en le faisant financer à perte par des fonds d'investissement de capital-risque pendant de nombreuses années. C'est lorsque la compétition est écartée que les investisseurs commencent à demander des comptes. OpenAI mise sur la résignation qui résulte de ce type de grand déploiement et espère qu'on tiendra pour acquis que ChatGPT est là pour de bon. Mais est-ce bien le cas ?

L'IA N'EST PAS AUSSI PUISSANTE QU'ON LE CROIT

Les technologies ne sont jamais développées dans l'abstrait : elles reposent sur des bases matérielles, et lorsqu'elles sont mises en place par des entreprises privées, elles relèvent d'un modèle d'affaires. Or, je suis d'avis que la démonstration de la rentabilité, de la viabilité, voire de l'utilité de ChatGPT (et d'autres formes d'IA) n'est pas encore faite⁴. Concrètement, qu'est-ce qui peut permettre des revenus durables pour



Illustration générée par Open Art. N° 3f1WNjA0.
Consigne : Illustre-moi la mort de Chat GPT.

ChatGPT ? Certainement pas les travaux d'étudiant-es générés gratuitement – et même si cet usage devenait payant, il n'est pas évident qu'une infrastructure aussi lourde et coûteuse serait rentable par cette seule voie. La bureautique que déploie Microsoft dépend d'ententes à l'échelle industrielle : dans le cas de ChatGPT, il s'agit de proposer à des entreprises et organisations de réduire les coûts de main-d'œuvre en remplaçant des employé-es par de l'IA générative.

Ici aussi, ces transformations ne doivent pas être tenues pour acquises : il est possible d'y résister par de vigoureuses campagnes syndicales. Celles-ci ne doivent pas entretenir la peur à l'égard d'une technologie aux apparences omnipotentes qui viendra disposer de nos emplois, mais au

contraire montrer que l'IA ne sera jamais intelligente et que la relation humaine qui se trouve au cœur de l'éducation ne pourra être remplacée sans une dégradation dramatique de l'enseignement.

Le modèle d'affaires de ChatGPT est plus fragile qu'il n'y paraît : alors que les revenus sont encore loin d'être assurés, les coûts sont gigantesques. Les opérations de l'IA générative ont une empreinte écologique énorme (une autre avenue de contestation !), les bases de données doivent régulièrement être remises à jour, les poursuites pour violation du droit d'auteur pourraient réduire la propension d'OpenAI à aller puiser de l'information de qualité là où elle l'entend. Il est encore possible de stopper cette intrusion tout en ouvrant un front de lutte plus vaste en vue d'une réappropriation collective de nos outils informatiques de travail. **ab**

1. Voir Yannick Delbecque, « Microsoft. Adopter, étendre, anéantir », *À bâbord !*, n° 92, été 2022. Disponible en ligne.
2. À partir du site copilot.microsoft.com, on peut se connecter avec son compte institutionnel et ainsi avoir accès aux fonctions avancées de l'IA de l'entreprise, dont ChatGPT.
3. En France, on a fait des avancées intéressantes à ce sujet. Voir <https://portail.apps.education.fr>
4. Les analyses d'Edward Zitron sont à ce titre très éclairantes. Voir par exemple « Sam Altman is Full of Shit » (21 mai 2024) et « Silicon Valley's False Prophet » (11 juin 2024) sur le site wheresyour.ed.at

POUR ALLER PLUS LOIN

Consulter le rapport du comité école et société de la FNEEQ-CSN, « Intelligence artificielle en éducation », mai 2023. Disponible sur fneeq.qc.ca

Lire le numéro 31 des *Nouveaux Cahiers du Socialisme*, « L'intelligence artificielle. Mythes, dangers, désappropriation et résistances », (hiver 2024).

GRÈVE SOCIALE DANS LE COMMUNAUTAIRE ÉCOEURÉ·ES D'ÊTRE MÉPRISÉ·ES

Hind Fazazi et Marie-Christine Latte, militantes à l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS)

L'OPDS existe depuis 1980 et a toujours fait de la défense des droits à l'aide sociale son cheval de bataille. Avec les années, la lutte par des actions d'éclat est devenue notre façon de faire pour reprendre un espace public où les personnes à l'aide sociale et en situation de pauvreté sont invisibilisées. En juin 2023, lors de l'assemblée annuelle des militant·es de l'OPDS, nous avons voulu mettre encore plus de pression en mobilisant les groupes communautaires et de la société civile pour une grève sociale d'une semaine qui s'est tenue en avril 2024.

Pour nous, la grève sociale, c'est d'abord se battre tous les jours pour survivre. C'est une guerre contre la misère en général. On le fait pour être pertinent·es et cohérent·es, dans une optique de liberté et de solidarité. C'est une façon de conserver notre mémoire collective dans une perspective de transformation sociale.

Pourquoi continuer à faire le choix des actions directes? Les personnes pauvres ne sont pas une priorité, ni pour les gouvernements qui se succèdent, ni pour les médias de masse complaisants. Dans ce contexte et avec peu de moyens financiers, nous jugeons ne pas avoir d'autre alternative que d'utiliser notre nombre, de faire les guêpes et de piquer là où ça peut faire mal à répétition. Malheureusement, nous devons aussi nous battre pour que notre existence soit reconnue, socialement et politiquement.

Le discours culpabilisant du gouvernement et des différents partis politiques à propos des personnes pauvres montre bien que nous ne serons jamais une priorité. En 44 ans d'existence, nous avons essayé de rencontrer les élu·es, sans succès. Le système économique broie du pauvre pour faire du profit et le gouvernement continue de se faire balader, quelle que soit sa couleur politique. Pour nous faire entendre, il ne nous reste que de prendre la rue et de déranger les puissant·es là où ils et elles sont. Les manifestations d'envergure et les occupations peuvent avoir leurs effets. Mais comment faire pour que cela soit durable et créer une véritable force de frappe?



Visuel: OPDS

C'est ainsi qu'au lieu d'être une poignée de guêpes, nous avons pensé inviter des groupes et des regroupements à créer un essaim avec l'OPDS et à piquer à répétition, pendant une semaine entière, partout au Québec, ceux et celles qui causent nos maux. Nous avons voulu augmenter notre poids, notre nombre et la portée de nos actions. Nous voulions aussi participer à créer un mouvement où les combats et les groupes se solidariseront les uns avec les autres. Nous étions un peu en mode test. D'autres guêpes nous suivraient-elles?

Nous croyons qu'avec la déresponsabilisation croissante de l'État et ses tentatives grandissantes de contrôle des discours progressistes (comme l'a

montré le projet de loi 57 sur la protection des élu·es), les organismes en action communautaire autonome et en défense des droits sont essentiels. Depuis la pandémie, les problèmes d'isolement, d'augmentation de la détresse psychologique, de faim, de manque de logements et de revenus d'une partie grandissante de la population s'accumulent. Le communautaire, malgré ses faibles moyens, se retrouve à pallier le rôle de l'État désengagé dans les services sociaux. Les personnes que nous recevons sont de plus en plus en détresse. Dans ce contexte, notre rôle est encore plus crucial. Raison de plus pour se regrouper et monter au front de façon bruyante, colorée, visible et solidaire!

EN ROUTE VERS LA GRÈVE !

Nous avons discuté à l'interne des moyens d'agir à notre disposition ainsi que des moyens que nous avons utilisés pour augmenter notre pouvoir d'action. Il nous restait seulement à dresser un calendrier de mobilisation, discuter avec les groupes et inclure ceux qui partageaient notre vision dans notre processus. Nous nous sommes donc quitté·es, serein·es, pour la période de fermeture estivale de l'OPDS.

En septembre, nous avons lancé un large appel sur notre site Internet. Nous avons invité des centaines de groupes par téléphone et par courriel jusqu'en novembre 2024. Ensuite, cinq grandes rencontres d'organisation ont eu lieu au local de l'OPDS et en ligne, de novembre 2023 à avril 2024.

Ce qui nous a liés organiquement dès le départ, c'est notre sentiment fort et partagé de ras-le-bol. On avait envie de donner un coup de semonce pour dénoncer nos conditions de vie avec nos membres. Nous avons choisi une structure autogestionnaire: régions et groupes étaient invitées à s'auto-organiser et à prendre part à la semaine avec leurs couleurs, moyens et possibilités. Sous le thème général de la lutte à la pauvreté, nous avons trouvé un nom et créé une identité visuelle à la campagne: «Écoeuré-es. d'être méprisé-es: Ensemble vers la grève sociale!»

Des groupes de travail ont collaboré entre le 29 novembre et le début de la grève sociale, les plus proactifs étant le comité de mobilisation, qui a continué à prendre contact avec des groupes et qui a donné des ateliers sur notre initiative, et le comité communications, qui a œuvré à faire un usage fructueux de notre identité visuelle et des réseaux sociaux pour pallier le désengagement grandissant des médias traditionnels en lien avec les luttes sociales et à la pauvreté en particulier.

Des groupes d'organisations régionaux (le plus notable étant celui du Bas-Saint-Laurent), ainsi que des groupes de travail



Visuel: OPDS

par journée de grève ont également travaillé d'arrache-pied pour s'approprier les thématiques et mettre en place des modalités de grève personnalisées ou créer des calendriers d'actions à la fois efficaces et à l'image de leurs membres. En définitive, ce sont 123 organismes de base et regroupements communautaires, militants,

**CONTACTEZ-NOUS,
IMPLIQUEZ-VOUS,
INVITEZ VOS
GROUPES
À LE FAIRE!**

SITE: www.grevesociale.com

FB: ÉcoeurÉs d'être méprisÉs:
Ensemble vers la grève sociale

IG: [ecoeureesdetremprisees](https://www.instagram.com/ecoeureesdetremprisees)

citoyens ou syndicaux qui ont appuyé notre campagne ou qui s'y sont activement impliqués dans onze régions administratives québécoises sur 17!

LUTTES ET PERSPECTIVES FUTURES

Le dernier Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale n'est pas à la hauteur de nos attentes, malgré le fait que le gouvernement se targue d'avoir effectué une consultation vaste et inclusive pour le produire. Également, cela fait bientôt deux ans que nous attendons un changement de la loi d'aide sociale, promis par la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

Devant ce sombre tableau, nos cinq revendications sont toujours d'actualité. Conjoncture économique et sociale oblige, ces dernières seront probablement reconduites. Nous nous organisons déjà avec nos alliés pour une édition à l'automne 2025, qui, nous l'espérons, mobilisera encore plus efficacement. Si la grève sociale de 2024 était une répétition générale, nous souhaitons frapper encore plus fort en 2025. 

BILAN DE LA GRÈVE

GAINS:

- Excellente réponse du communautaire bien que notre campagne était horizontale et *grassroots*.
- Diversification de nos réseaux et nouveaux contacts pérennes entre les groupes des différentes régions du Québec.
- Apprentissage de nouvelles formes d'actions par des groupes traditionnellement moins présents dans la rue et diversité des activités proposées (films, soupers, discussions, etc.).
- Solidarité financière des groupes et peu de frais encourus.

DIFFICULTÉS:

- Difficulté à participer pleinement, pendant la semaine entière.
- Tensions entre diverses façons de s'organiser (horizontale et verticale).
- Répartition démocratique des tâches en respectant les réalités des groupes.
- Peu de participation des membres de la base (effets postpandémie, isolement, pauvreté, itinérance, hausse du coût de la vie, etc.).
- Difficulté à trouver des dates communes.
- Faible participation des syndicats dans la conjoncture post-Front commun.

LOGEMENT SOCIAL DES LEÇONS EUROPÉENNES D'AMBITIONS

Chantal Desjardins et Clothilde Parent-Chartier*

Le 29 et 30 mai derniers ont eu lieu les Journées d'étude « Perspectives internationales sur le logement social et communautaire » au Palais des congrès de Montréal. Près de 400 acteur·rices du milieu québécois de l'habitation se sont réunies pour s'inspirer de modèles de financement éprouvés à l'international et repenser le système québécois pour le rendre plus performant, plus résilient et garantir sa pérennité.

Face à la pénurie aiguë de logements sociaux au Québec, comment pouvons-nous construire davantage, loger plus de personnes et garantir l'abordabilité à long terme? La réponse réside concrètement dans le financement, car pour développer des milliers de logements année après année, ce sont des milliards de dollars qui seront nécessaires annuellement. Comment y parvenir? C'est la question à laquelle les Journées d'étude ont tenté de répondre.

Organisées par un comité de partenaires issus du milieu de l'habitation communautaire québécois¹, ces journées d'étude se sont déroulées en deux temps. La première journée a donné la parole à des expert·es du Danemark, de la France et de l'Autriche venu·es présenter des modèles de financement permettant à ces trois États d'atteindre 20 % (et même plus) de logements sociaux et communautaires sur leur territoire. Des expert·es québécois·es issues de divers secteurs ont ensuite partagé leur vision pour le Québec en réfléchissant aux leçons tirées des présentations des modèles européens. La deuxième journée a rassemblé une cinquantaine de représentant·es des principales parties prenantes du secteur de l'habitation du Québec. L'objectif était de réfléchir plus concrètement aux orientations clés et à des pistes d'action communes pour mettre en place un système de financement québécois en mesure d'atteindre la cible de 20 % de logements sociaux et communautaires.

POURQUOI ORGANISER CES JOURNÉES D'ÉTUDE ?

Alors que plusieurs pays de l'OCDE ont atteint la cible de 20 % de logements sociaux sur leur territoire, ceux-ci ne représentent que 4,3 % de l'ensemble du parc immobilier au Québec, un pourcentage qui ne cesse de reculer depuis quelques années. Pourtant, les besoins en matière de logement sont immenses et ne feront qu'augmenter alors que l'abordabilité de l'immobilier est en chute libre. Si on veut sortir de la crise qui affecte un nombre grandissant de foyers et loger les 173 000 ménages qui ont des besoins impératifs en logement, des mesures structurantes et ambitieuses doivent être mises en place. Actuellement, les sources de financements (lorsqu'elles existent) sont dispersées et insuffisantes, ce qui pose des obstacles majeurs au développement et à la planification à long terme.

Face à ce constat et compte tenu de l'existence de modèles alternatifs ayant fonctionné en France, au Danemark et en Autriche (malgré des limites et des imperfections), nous nous sommes demandé comment ces systèmes de financement génèrent une production soutenue et croissante de logements sociaux tout en entretenant une étroite collaboration avec l'État. Pour répondre à cette question, une étude d'envergure commandée par la FOHM réalisée par la chercheuse Marie-Sophie Banville a détaillé ces trois modèles. Une délégation s'est également rendue en Europe pour poursuivre les

apprentissages et aller à la rencontre des acteur·rices communautaires œuvrant pour le développement du logement social dans ces trois pays.

À leur retour au Québec, il était temps pour le comité de passer à l'offensive tant sur le plan de la réflexion stratégique que de la mobilisation du secteur dans son ensemble. Bien que l'objectif d'atteindre 20 % de logements sociaux et communautaires puisse paraître ambitieux, il reste accessible et à la portée du Québec. Les Journées d'étude s'inscrivent dans cette optique: rassembler des acteur·rices de tous les secteurs (financiers, communautaires, institutionnels, etc.) pour leur présenter des mesures innovantes et poser les bases d'un vaste chantier pour revitaliser le financement du logement social dès maintenant.

FAITS SAILLANTS DES MODÈLES EUROPÉENS

Les modèles français, danois et autrichiens ont retenu notre attention pour trois raisons majeures: leur résilience (c.-à-d. leur autonomie face aux fluctuations économiques et politiques), leur étanchéité (c.-à-d. leur capacité à retenir la majorité des investissements initiaux) et leur ampleur. À l'instar du modèle québécois, le secteur du logement social dans ces pays est largement porté par des organismes à but non lucratif, ce qui laisse croire que plusieurs mécanismes financiers pourraient être répliqués au Québec. Alors que celui-ci compte actuellement plus de 160 000 logements à but non lucratif, ce

nombre serait beaucoup plus important si, toute proportion gardée, nous avions suivi les modèles français (675 000 unités), danois (813 000 unités) et autrichien (912 000 unités). Sans entrer dans les détails de chacun de ces modèles, voici quelques mesures saillantes:

En France, malgré des ralentissements économiques importants, le parc immobilier non lucratif a continué son expansion grâce à des outils financiers robustes et uniques qui permettent aux développeurs immobiliers de construire en toutes circonstances. Parmi ceux-ci, on retrouve un compte d'épargne fiscalisé appelé le Livret A. S'apparentant au Compte d'épargne libre d'impôt (CELI), le Livret A génère un volume de liquidités de grande ampleur au service du développement de logements sociaux. L'épargne populaire à court terme est reconvertie en prêts à long terme à des taux d'intérêt avantageux, modulés selon les locataires ciblés, et fixés par l'État.

Le modèle danois repose sur un partenariat solide entre le secteur à but non lucratif et l'État. Ce dernier intervient significativement au niveau du financement des prêts à un taux invariable qui couvrent entre 88 et 92 % des coûts liés à la construction de nouveaux logements. Le montage financier est complété par des prêts publics municipaux sans intérêt dont le remboursement ne débute qu'après la quittance du premier prêt. Une fois construit, le secteur communautaire prend le relai et finance les coûts associés à l'entretien et la rénovation des immeubles par un fonds autorenouvelable (*Landsbyggefonden*). Ce fonds, encadré juridiquement, est géré par le secteur des organismes communautaires.

Si l'Autriche dispose d'un parc immobilier non lucratif parmi les plus volumineux en pourcentage en Europe, c'est entre autres parce que l'État a investi massivement dans le logement social après la Première Guerre mondiale. Son modèle de financement repose sur des sources de capitaux très diversifiées et équilibrées: des prêts hypothécaires à des taux inférieurs au marché, des prêts publics à un taux de 1 % et le recours aux capitaux propres des organismes. Le secteur est porté par des



Photo: Mathieu Delhorbe, (RQOH)

organisations municipales et des associations d'habitation à profit limité qui doivent respecter des normes strictes de gestion et d'investissement encadrés depuis 1945 par la Loi-cadre sur le logement d'intérêt public (WGG). En diversifiant les sources de financement, l'Autriche a développé un modèle permettant de répartir les risques et de limiter la dépendance du secteur envers un seul bailleur.

ET MAINTENANT ?

Le caractère inédit et historique de ces journées a été maintes fois souligné par les personnes participantes. Il y avait une volonté commune de jeter les assises d'un nouveau système de financement pour répondre aux besoins urgents en logement de la population québécoise. Bien que l'expertise et les compétences du secteur communautaire ont été reconnues, il ne pourra arriver à atteindre seul la cible de 20 % dans un avenir rapproché sans des interventions soutenues de l'État, tant par des investissements que par la mise en place de mesures structurantes aux niveaux juridique, fiscal et politique.

À l'issue de la 2^e journée, six orientations sur lesquelles nous nous sommes penchés seront discutées avec l'ensemble

des parties prenantes afin de mettre en œuvre des solutions concrètes et consensuelles. C'est un rendez-vous avec l'histoire à ne pas manquer! 

* Chantal Desjardins est directrice générale de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM). La FOHM regroupe les organismes sans but lucratif d'habitation du territoire de l'île de Montréal et compte plus de 270 membres. Elle fait la promotion de ce mode d'habitation et représente les corporations auprès de diverses instances en plus d'offrir une gamme de services diversifiés à ses membres (accompagnement organisationnel, soutien communautaire, formation, gestion immobilière, gestion administrative et financière, etc.). Clothilde Parent-Chartier est agente de développement - Recherche et formation (FOHM)

1. Coordonné par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), le comité organisateur était formé du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), de la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI), Fédération des habitations coopératives du Québec (FHCQ), l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

POUR ALLER PLUS LOIN

Banville, Marie-Sophie, « Leçons de systèmes de financement du logement social résilients » produit par la FOHM. En ligne: fohm.org/wp-content/uploads/2024/02/FOHM_Log.Soc_VF-numerique-003.pdf.

Retrouvez le rapport final des Journées d'étude sur notre site web: fohm.org

DANS LE CIEL MÉDIATIQUE, L'ÉTOILE DU NORD BRILLE

Entrevue avec le comité éditorial de *L'Étoile du Nord*
Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀ et Samuel Raymond ◀

L'Étoile du Nord, un nouveau média populaire, s'ajoute à l'univers médiatique québécois. À bâbord ! s'est entretenu avec son comité éditorial pour connaître leur travail et les enjeux auxquels ils font face.

À bâbord ! : Quelle est la signification du nom de votre média ?

Comité éditorial de *L'Étoile du Nord* (CÉ) : Premièrement, c'est l'étoile qui guide vers un changement social profond, tout en étant une référence au Canada, la région au nord du continent. C'était aussi le nom d'un journal américain publié au 19^e siècle par Frederick Douglass, qui luttait pour la libération des esclaves aux États-Unis. À travers tout ça, nous voulions évoquer l'image du chemin vers la libération des chaînes de l'exploitation et de l'oppression.

ÀB ! : Quelle est l'histoire de la fondation de votre média ? Quelle est votre ligne éditoriale ?

CÉ : L'idée originale de *L'Étoile du Nord* provient de différentes organisations militantes de Montréal qui collaboraient déjà de façon ponctuelle. La réflexion a commencé à la fin de 2020, en pleine crise de la COVID-19, alors que nous réalisions qu'il

nous manquait un outil crucial : un média grand public d'information et d'analyse, qui pouvait promouvoir une vision basée sur le point de vue de classe des travailleurs-euses, permettant ainsi de connecter les mouvements.

Ça a donc été important pour nous, dès le début, que les membres fondateurs proviennent de différentes régions du Canada. Nous avons ainsi réussi à nous associer à des militant·es de la grande région de Toronto à travers le réseau du défunt journal de gauche *Basics*, qui nous a ensuite ouvert des portes à Winnipeg, Vancouver et Halifax.

Nous avons lancé le média sur les réseaux sociaux en janvier 2022 avec cette infrastructure déjà en place. Nous avons décidé de rester actif·ves uniquement sur Facebook, Instagram et Twitter pour une période d'expérimentation. Nous avons ensuite conçu notre « *Guide de journalisme populaire* », qui contenait notre ligne éditoriale et nos méthodes de travail.

Notre ligne éditoriale se base sur le point de vue de la classe des travailleurs-euses, peu importe leur nationalité, puisque ce sont eux et elles qui fonctionnent la société. À l'opposé, les grands conglomerats médiatiques ont l'habitude, dans le meilleur des cas, de mettre sur un pied d'égalité l'opinion de l'exploiteur·rice et de l'exploité·e, au nom de l'objectivité. Mais dire la vérité, ce n'est pas nécessairement « objectif » dans le sens idéalisé de la théorie journalistique bourgeoise. Leur méthode est un positionnement politique, puisque la vérité peut être présentée en donnant la priorité à tel ou tel point de vue, en organisant l'information véridique

(intentionnellement ou pas) pour orienter vers une conclusion. Nous avons donc fait notre choix : nous mettons de l'avant les exploité·es et les opprimé·es.

Bref, nous avons lancé notre site web en mars 2023. Nous visons maintenant la prochaine étape, toujours dans le but de devenir un réel média de masse.

ÀB ! : De quelles provenances sont les membres de votre équipe ?

CÉ : *L'Étoile du Nord* a été initialement créée par des militant·es provenant, notamment, de groupes de mobilisation des locataires, de lutte pour les conditions de vie dans les quartiers, des luttes ouvrières et syndicales, etc. Aujourd'hui, nous sommes constitué·es en bonne partie de journalistes qui débutent leur « carrière militante ». Plusieurs de ces nouveaux et nouvelles camarades ont des formations pertinentes au travail médiatique et proviennent de différentes communautés.

ÀB ! : Qu'est-ce que signifie pour vous la notion de « journalisme populaire » ?

CÉ : Le journal *Basics*, principalement distribué à Scarborough à Toronto jusqu'en 2018, évoquait déjà l'idée du journalisme populaire. Ils avaient développé un guide court, basé sur une interprétation de la théorie journalistique de base mise en relation avec les expériences de journaux populaires du passé, comme *The Black Panther*. À travers nos échanges avec le collectif derrière *Basics*, les membres fondateurs·rices à Montréal ont travaillé à structurer ces idées et développer la méthode. Nous l'avons amené à interagir avec d'autres expériences, comme celle des



Photo : *L'Étoile du Nord*

Pour découvrir le travail de *L'Étoile du Nord*, rendez-vous sur : etoiledunord.media



Photo : L'Étoile du Nord

militant-es du Front démocratique national des Philippines et leur journal *Libération*.

Notre inspiration qui est sans doute la plus controversée, c'est *Rebel News*. Évidemment, ce n'est certainement pas pour leurs idées ou pour leur support tiré des grands monopoles du pétrole de l'Alberta. C'est plutôt pour leur style acerbe; pour leur présence dans les mouvements qu'ils supportent; pour leur façon de structurer les idées, qui mènent toujours à des conclusions, créées par une accumulation d'exemples soigneusement sélectionnés; etc. On s'est dit qu'on se devait de s'inspirer de ces succès, malgré notre positionnement politique à l'opposé.

Le journalisme populaire accorde une importance capitale au terrain en consultant les acteur·rices des mouvements sociaux et en révélant les rapports de classe qui s'affrontent. Les sujets sélectionnés doivent permettre de peindre un portrait de la société et de ses mécanismes, à travers une accumulation d'exemples concrets. De la même façon, il est important de démontrer toutes les avenues qui pourront mener à un changement social réel et profond. Ce que nous faisons à l'aide du journalisme populaire, c'est tenter de récolter le plus de discours et d'idées possibles, les synthétiser du mieux que l'on

peut afin d'en faire des idées et des solutions plus avancées et efficaces, puis de les rapporter au plus grand nombre.

ÀB ! : Comment fonctionnez-vous ?

CÉ : Les membres de *L'Étoile du Nord* sont divisé·es en comités locaux et en comités spécialisés pour la production vidéo et la révision/traduction. Les grandes orientations sont déterminées par un comité éditorial et administratif composé de trois membres, supporté par la réunion mensuelle des secrétaires des comités. Les sujets d'articles sont généralement choisis de façon collective lors de rencontres locales. Le choix de l'angle est facilité par le comité éditorial sur la base de notre *Guide de journalisme populaire*. Les articles sont ensuite rédigés individuellement ou par des équipes de journalistes à la suite d'entrevues.

ÀB ! : Quels reportages de *L'Étoile du Nord* ont-ils le plus défini ce que vous voulez accomplir en tant que média ?

CÉ : Trois dossiers couverts par *L'Étoile du Nord* nous viennent en tête: le «Convoi de la liberté», la fermeture de la mine à Matagami et les grèves du Front commun. Ces exemples sont représentatifs de la priorité qu'on accorde à l'enquête sur

le terrain. Par exemple, plutôt que d'adhérer sans réfléchir aux suppositions et aux anecdotes rapportées par les grands médias lors des événements du «Convoi de la liberté», *L'Étoile du Nord* s'est rendue sur le terrain pour parler aux manifestant·es afin de comprendre les dynamiques sous-jacentes de l'événement. Lorsque la Mine Matagami a fermé, nous avons fait huit heures de route pour témoigner des impacts sur les travailleurs·euses et les résidents·es. Lors des mobilisations du secteur public de 2023, nous avons produit deux courts documentaires et une douzaine d'articles où la perspective des travailleurs·euses était au centre de la couverture.

ÀB ! : Les médias indépendants de gauche sont souvent précaires financièrement. Comment votre média parvient-il à fonctionner ?

CÉ : Notre engagement politique rend difficile l'obtention de financement et nous force à faire preuve de créativité. Nous comptons présentement sur notre lectorat pour nous financer à travers des dons ponctuels, et éventuellement, des abonnements payants. Pour le moment, ce financement n'est pas suffisant pour que nous puissions engager un·e journaliste à temps plein. Cette situation est sur le point de changer, car nous lançons le 24 juillet une campagne de financement avec La Ruche visant, entre autres, à payer un·e journaliste à temps plein pendant quelques mois afin de mettre en place notre système d'abonnement qui permettra, à terme, de payer des journalistes dans plusieurs régions du Canada. Notre ambition demeure de développer un écosystème médiatique avec une plus grande diversité de contenu et de moyens de diffusion dans le but d'augmenter et de diversifier notre audience. Nous prévoyons également lancer un podcast, produire un long-métrage documentaire, lancer un journal papier, et plus encore. **ab**

LE SYNDICALISME BASQUE

UN COUSIN PAS SI ÉLOIGNÉ*

Thomas Collombat

Le lien des Basques avec le Québec ne date pas d'hier. Leurs expéditions de pêche les ont amenés très tôt sur les rives du Saint-Laurent, au point qu'une île québécoise porte leur nom. Il existe aussi des similitudes intrigantes entre nos deux territoires, comme le syndicalisme. Petit tour d'horizon d'Euskal Herria et de son mouvement ouvrier.

Le Pays basque est composé de sept provinces situées de part et d'autre des Pyrénées, sur la côte atlantique européenne. Les trois provinces du Nord sont administrées par la France. Les quatre autres, au sud, sont en territoire espagnol. Trois d'entre elles forment ensemble la communauté autonome du Pays basque, tandis que la dernière, la Navarre, est une entité politique à part. Celles-ci disposent de pouvoirs dévolus par l'État espagnol, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, sans pour autant que l'Espagne soit une réelle fédération.

Depuis des siècles, l'autonomie du peuple basque au sein de la Couronne espagnole a été reconnue sous une forme ou une autre. Elle a toutefois été totalement niée et même féroce ment combattue sous la dictature militaire du général Franco, de 1936 à la mort de celui-ci en 1975. Un des symboles de cette répression était l'interdiction de parler l'euskara, la langue basque, marqueur identitaire important de ce peuple dans la mesure où cette langue ne dispose d'aucun lien apparent avec les langues indo-européennes, tout en étant parlée depuis au moins 2000 ans. Les Basques ont offert une résistance farouche au franquisme, prenant parfois la forme d'une lutte armée pour l'indépendance, comme l'a fait le célèbre groupe Euskadi ta Askatasuna (ETA, «Pays basque et liberté») qui n'a déposé officiellement les armes qu'en 2011.

UN SYNDICALISME SINGULIER

Le syndicalisme basque possède aussi ses propres singularités. Alors que le mouvement ouvrier espagnol s'est progressivement organisé autour de deux

grandes centrales syndicales (la Unión General de Trabajadores [UGT], traditionnellement proche du Parti socialiste, et les Comisiones Obreras [CC.OO.], historiquement liées au Parti communiste), les travailleur-euses basques ont rejoint majoritairement deux organisations spécifiquement basques. La première, Eusko Langileen Alkartasuna (ELA, «Solidarité des travailleur-euses basques»), est née au début du XX^e siècle dans la tradition du syndicalisme chrétien. Dévastée par la répression franquiste, ELA se refonde à la fin des années 1970 en adoptant une ligne résolument nationaliste basque, progressiste et combative. La deuxième, Langile Abertzaleen Batzordeak (LAB, «Commissions ouvrières patriotes»), voit le jour en 1974 et s'inscrit clairement dans le courant de la gauche «abertzale», qui regroupe une grande diversité d'organisations sociales et politiques indépendantistes. Bien que des différences persistent entre les deux grands syndicats basques (ELA se considère mieux équipée pour faire des négociations collectives tandis que LAB insiste sur ses liens étroits avec les mouvements sociaux), ils se retrouvent souvent sur des positions communes et se distinguent régulièrement de leurs homologues espagnols, l'UGT et les CC.OO.

ELA et LAB reprochent aux grands syndicats espagnols leur manque de combativité, en particulier dans le contexte néolibéral et austéritaire imposé par l'État central depuis la crise économique et financière de 2008. Celle-ci a en effet durement frappé le Sud de l'Europe et ses conséquences sur les politiques publiques et le rapport travail-capital se font encore ressentir aujourd'hui. La crise a servi de

prétexte à un retrait important de l'État social et à une réduction drastique des dépenses publiques tout en donnant le dessus au patronat dans les négociations avec les parties syndicales. Pour ELA et LAB, la réponse à ce nouveau contexte doit se trouver dans la mobilisation de leurs membres et l'exercice de leur rapport de force, notamment par le biais de la grève. Les syndicats basques souhaitent d'autant plus défendre leurs revendications que l'économie de leur territoire se porte mieux que la moyenne du reste de l'Espagne. Pourtant, le coût de la vie y est aussi plus élevé. Ils considèrent donc qu'il y a de l'espace pour aller en chercher plus auprès des employeurs.

LA GRÈVE ET LE TERRITOIRE

Une illustration éloquent de ces dynamiques a été la grève des travailleuses de H&M en 2021¹. La multinationale suédoise de la vente de vêtements avait alors annoncé un plan de mise à pied de plus de 1 000 postes à travers toute l'Espagne, incluant le Pays basque. Elle s'attaquait directement aux postes à temps complet en cherchant à les remplacer par des postes à temps partiel pour lesquels les accommodements travail-famille sont beaucoup plus difficiles à obtenir. Or, la vaste majorité de la main-d'œuvre des magasins de H&M est composée de femmes. Alors que l'UGT et les CC.OO. tentaient de négocier avec l'employeur une réduction du nombre de mises à pied, ELA les refusait en bloc, réfutant l'argument de H&M selon lequel les ventes en ligne ne justifiaient plus autant de main-d'œuvre qu'auparavant. Sur le plancher, les travailleuses indiquaient au contraire être constamment en besoin de plus de



Illustration : Elisabeth Doyon

collègues, y compris pour gérer les ventes en ligne, pendant que les profits de l'entreprise s'envolaient. Elles décidèrent donc de déclencher une grève générale illimitée. La grève a duré un mois et demi et s'est soldée par une claire victoire des travailleuses basques : malgré l'entente signée au niveau national, H&M n'a procédé à aucune mise à pied au Pays basque.

Bien que le contexte soit différent, c'est un peu la même approche qui a caractérisé l'attitude des syndicats basques dans le secteur public. Dans la foulée de la crise de 2008, l'État central espagnol a imposé aux gouvernements des communautés autonomes un plafonnement des augmentations de salaire de leurs propres fonctions publiques. Autant dire que les négociations dans ces secteurs ne servaient plus à rien. La dernière convention collective entre le gouvernement basque

et les syndicats représentant ses travailleuses date ainsi de... 2010 ! Afin de pousser leur employeur à reprendre les négociations et à se libérer de la contrainte salariale imposée par Madrid (l'actuel gouvernement espagnol, minoritaire, avait besoin de l'appui du parti au pouvoir au Pays basque pour se maintenir, donnant donc un levier de négociation important), ELA, LAB, mais aussi la plupart des sections basques des syndicats espagnols ont déclenché une série de grèves en 2023.

La grève en vient donc à représenter un trait distinctif du syndicalisme basque. Plus qu'un outil de dernier recours dans une négociation, elle est utilisée pour forcer l'ouverture d'un dialogue pour créer un espace de relations du travail distinct de celui que cherchent à imposer l'État central, les employeurs, ou même d'autres syndicats. À cette fin, les syndicats basques

sont d'ailleurs parmi les seuls en Espagne à avoir mis en place des fonds de grève (appelés «caisse de solidarité») financés à même les cotisations des membres et leur permettant de tenir dans le temps tout en envoyant un message clair au patronat².

Il s'agit bien là de la création d'un «territoire syndical» construit par les travailleuses elles et eux-mêmes, en dépit des contraintes néolibérales. À bien des égards, des parallèles peuvent être établis avec la trajectoire historique du syndicalisme québécois : une combativité assez unique par rapport à ses voisins, un engagement dans un projet de société distinct de celui de l'État central et un recours au rapport de force des travailleuses afin de construire des espaces de négociation tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Autant dire que nous avons intérêt, des deux côtés de l'Atlantique, à suivre ce que les autres font, mais aussi à les appuyer et à s'inspirer mutuellement. **ab**

* La recherche pour la rédaction de cet article a été en partie permise par une subvention du ministère des Relations internationales et de la Francophonie dans le cadre de l'Accord de coopération Québec-Pays basque.

1. Pour un récit détaillé de ce conflit, voir Gessamí Forner, *La huelga de H&M, un espejo donde mirarse*, Fundación Manu Robles-Arangiz, 2021. En ligne : mrafundazioa.eus/es/centro-de-documentacion/izan-ta-esan/la-huelga-de-h-m-un-espejo-donde-mirarse

2. À ce sujet, voir Ignacio Messina et Jon Las Heras, «Union strategies in conflict: A comparative study of strike fund institutionalisation and infrastructural resources», *British Journal of Industrial Relations*, 2024. En ligne : onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/bjir.12824

ÉCRIRE L'HISTOIRE DE LA MARGE AU CENTRE... ENSEMBLE

Kharoll-Ann Souffrant

**« Aucune femme noire écrivaine dans cette culture ne peut “trop écrire”.
En effet, aucune femme écrivaine ne peut “trop écrire”.
Aucune femme n’a suffisamment écrit. »
— bell hooks**

Lorsque le magazine *l'Actualité* a publié son palmarès des 100 personnalités les plus influentes du Québec pour l'année 2024 en avril dernier, j'ai eu l'impression de vivre un énième jour de la marmotte. Parmi celles et ceux « qui façonne[nt] le Québec d'aujourd'hui et prépare[nt] celui de demain », on retrouvait 34 femmes pour 67 hommes, 75 personnalités de plus de 50 ans et près de 90 % de personnes blanches¹. Aucune personne Noire ne figurait dans la fameuse liste. Celle-ci a été constituée sur la base de trois critères: le pouvoir de l'institution, le charisme et la personnalité, et la volonté de changer les choses.

Si plusieurs ont nommé l'éléphant dans la pièce, soit le manque cruel de diversité et de représentation dans un processus qui se voulait somme toute « subjectif », d'autres ont souligné que les réactions vives que le palmarès a suscitées relèvent plutôt de l'œuf ou la poule. Comme l'a habilement expliqué la stagiaire postdoctorale en études féministes et cinématographiques Anne-Sophie Gravel dans une récente chronique pour *Pivot*, « le palmarès de *l'Actualité*, qui s'annonce au départ comme un simple “cliché (non retouché) du moment”, ne serait-il pas devenu incidemment à son tour un important... vecteur d'influence? Présente-t-il un portrait réel ou ne participerait-il pas plutôt à créer une réalité? »

Nous avons déjà eu cette discussion à maintes reprises au Québec. Ce n'est pas la première (ni la dernière) fois qu'il y a indignation face à celles et ceux que l'on choisit – oui, parce que c'est un choix – « d'oublier »

parmi les figures marquantes qui écrivent l'Histoire de cette province. J'y vois là un refus de se décentrer, de reconnaître l'apport de nombre d'entre nous, nobles « invisibles des marges », notamment chez les femmes Noires et autres figures révolutionnaires œuvrant loin des projecteurs. Ceci dit, je dois admettre que ce qui est plus affligeant, c'est qu'au sein même des communautés minorisées, il arrive malheureusement que ces dynamiques d'effacement se reproduisent.

« L'UNIVERSEL » CONTRE LES « RÉCITS DE NICHE »

En 1998, dans le cadre de l'émission *Uncensored*, l'écrivaine nobélisée Toni Morrison a répondu de façon incisive à la journaliste australienne Jana Wendt qui lui avait candidement demandé à quel moment elle commencerait à écrire à propos des personnes blanches dans ses romans de « manière substantielle », l'écrivaine ayant fait le choix de centrer des personnes Noires dans ses écrits, à l'abri le plus possible du *white gaze*.

« Vous ne comprenez pas à quel point cette question est profondément raciste, le pouvez-vous? » lui rétorqua Morrison. « Jamais vous ne demanderiez à un auteur blanc, à quel moment commencerait-il à écrire à propos des personnes Noires. Votre question en elle-même provient d'un positionnement où vous êtes au centre. Il vous est inconcevable de saisir que là où je me situe est l'universel. »

Ces réflexions à propos de la marge et du centre, de l'universel et des « récits de niches » s'inscrivent dans des processus de

marginalisation plus larges qui n'ont rien de nouveau. Ironiquement, ils rappellent plusieurs commentaires dégradants d'une autre époque à propos de la place des femmes en journalisme au Québec, perçues comme n'étant capables d'aborder que des « sujets de femmes ». Des magazines québécois comme le défunt *La Vie en rose*, *Châtelaine* ou encore des émissions cultes du tournant de la Révolution tranquille comme *Femmes d'aujourd'hui* n'ont pas toujours eu bonne presse.

En outre, dans *Feminist Theory: From Margin to Center* (1984), l'intellectuelle afro-américaine bell hooks décortique et complexifie déjà la notion de sororité en mettant en lumière la manière dont les féministes blanches ont trop souvent exclu les femmes Noires de leurs luttes, analyses, et priorités politiques. De même, à propos de son film *Ouvrir la voix*, un documentaire qui donne la parole à des femmes Noires en Europe francophone, la cinéaste Amandine Gay s'est exprimée à de multiples reprises sur les barrières qu'elle a rencontrées pour financer la production de son long métrage, bien que de nombreuses femmes Noires souhaitent y participer. Considéré par une certaine frange de l'industrie cinématographique comme un « film de niche » ne pouvant pas intéresser « le grand public », *Ouvrir la voix* a pourtant rassemblé les foules et délié les langues tant en Europe qu'au Québec en plus de rafler les honneurs, comme le Prix du public des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) en 2017. Dans une démarche analogue, *Le Mythe de la femme noire* de la réalisatrice Ayana

O'Shun, sorti en salle au Québec en 2022 et ayant bénéficié d'un beau rayonnement, dénonce également les stéréotypes et caricatures dégradantes en donnant la parole aux premières concernées, femmes Noires de renom basées dans la belle province.

C'est bien la preuve que lorsque l'on parle de son centre, ce que l'on exprime peut toucher l'humanité et les sensibilités de n'importe quel être humain. Tout comme lorsque l'on travaille du cœur plutôt qu'à partir de son égo, notre place et notre pertinence ne pourront jamais nous être dérobées. Il est donc fort particulier de croire que les lectures que font les femmes et les féministes, particulièrement celles en contexte de minorisation, ne peuvent pas nous offrir un éclairage sur le monde dans ses multiples recoins, facettes et dimensions, et ce, au bénéfice de tous·tes et chacun·e. On peut parler *de tout* avec un angle féministe. Rappelons par ailleurs ces mots du manifeste de 1977 du Collectif *Combahee River* composé de féministes Noires et lesbiennes étatsuniennes, qui parlaient d'intersectionnalité sans faire usage de ce terme: «si les femmes Noires étaient libres, toutes les autres personnes seraient libres aussi, car notre liberté implique la destruction de tous les systèmes d'oppression.»

COMPÉTITION ET EXCLUSION

Malheureusement, le désir d'être «inclus» dans des espaces majoritaires blancs, trop souvent à n'importe quel prix, peut encourager des dynamiques de compétition pouvant mener à l'exclusion de nos aînées, de nos contemporaines et de notre relève. En 1979, Toni Morrison exprimait sa vive inquiétude dans *Cinderella's Stepsisters*, un discours poignant nous appelant à ne jamais oublier la fonction première de la liberté, soit qu'on l'acquiert pour libérer quelqu'un d'autre que soi: «*La violence que commettent les femmes entre elles – violence professionnelle, de compétition, la violence émotionnelle – m'inquiète. Je m'inquiète de voir des femmes prêtes à en soumettre d'autres à l'esclavage.*» De même, la dramaturge, écrivaine et journaliste Zora Neale Hurston a notamment popularisé l'adage voulant que «*all your skinfolk ain't*

your kinfolk», une manière de dire que ce n'est pas parce qu'une personne partage la même couleur de peau que soi que cela signifie qu'elle sera notre alliée naturelle.

S'il importe et est nécessaire de citer nos prédécesseuses d'ici et d'ailleurs, de reconnaître leur legs ayant traversé l'espace-temps, je ressens toujours un profond agacement face à l'aisance (et la lâcheté) de certain·es à ne citer *que* des écrivaines décédées ou étrangères, tout en *refusant* – car oui, il s'agit aussi d'un refus – de «nommer le nom» de femmes Noires du Québec, vivantes, qu'elles peuvent même connaître personnellement. La liste des Toni Morrison, Audre Lorde, bell hooks et Maya Angelou des temps modernes est excessivement longue au Québec: Alexandra Pierre, Jade Almeida, Marlihan Lopez, Tarah Paul ou Ariane K. Métellus, pour ne nommer que celles-là. S'y ajoutent plusieurs autres héroïnes de l'ombre avec lesquelles nous avons le privilège de partager la même époque.

S'il peut toujours y avoir des désaccords stratégiques, politiques, voire personnels entre femmes et féministes Noires, ces désaccords sont nécessaires et illustrent la richesse et la pluralité de ce pan du mouvement. Mais j'estime qu'il est crucial d'être solidaire de nos contemporaines, car si la vie des Noir·es compte, elle doit compter véritablement, y compris à l'échelle locale. Exister uniquement dans le contexte de la mort tragique et médiatisée de l'un·e des nôtres n'est pas un projet de société viable à long terme. Comme l'a déjà dit la syndicaliste américaine Mother Jones «*Mourn the dead, fight like hell for the living.*»

PORTE-PAROLAT ET SOLIDARITÉS

Tout comme l'ont exprimé le philosophe américain Olúfémi O. Táíwò ou encore le journaliste américain Chris Hedges, il est fort dangereux d'ériger des individus – même s'ils ont des valeurs progressistes, et même s'ils appartiennent aussi à des groupes minorisés – comme seul·es et uniques porte-paroles iconiques de mobilisations collectives. Être en posture de privilège et être marginalisé·e ne sont pas deux choses mutuellement exclusives.

Ainsi, cette façon dont la professionnalisation des luttes féministes et antiracistes, au Québec et au-delà, «centralise les marges tout en marginalisant le centre» comme l'explique avec justesse Khaoula Zoghalmi, nous rappelle que la réflexivité et l'introspection sont des devoirs et des responsabilités qui incombent à tout être humain, même aux personnes dites marginalisées, et surtout si elles bénéficient d'un rayonnement public.

Je m'attends à être exclue du projet politique de celles et ceux qui veulent nous dominer. Par contre, je suis déçue lorsque ces manœuvres d'exclusion sont reproduites *envers* et *de la part* de femmes qui me ressemblent parce qu'elles veulent garder leur siège comme seule et unique représentante des «sans voix» à des tables qui n'ont jamais été construites et pensées par et pour nous. Ainsi, à qui se destine notre labeur dans son objectif le plus pur? Est-ce que l'on soutient véritablement les gens – notamment les femmes Noires, et surtout, à l'abri des regards – que l'on dit défendre *ad nauseam* sur toutes les tribunes lorsque nous nous retrouvons face à elles, celles qui incarnent *matériellement, réellement et concrètement* de ce que l'on a toujours dit espérer voir? Quelle est la marge et quel est le centre qui provoque notre indignation face à des palmarès comme celui de *l'Actualité*? On veut être influent·e, certes, mais pour quoi, comment et surtout pour qui? 

1. Léa Martin pour 24 heures. «100 personnes les plus influentes du Québec: un palmarès d'hommes blancs de plus de 50 ans». En ligne: www.24heures.ca/2024/04/03/palmares-des-100-personnes-les-plus-influentes-du-quebec-de-lactualite-trop-de-vieux-hommes-blancs-nommes



Illustration: Elisabeth Doyon

MINI-DOSSIER

TOUR D'HORIZON SUR LES COMMUNS

Coordonné par Samuel Raymond ◀ et Marie-Soleil L'Allier

Depuis quelques années, le terme « commun » émerge de plus en plus dans les sphères associatives, militantes et politiques pour désigner un type particulier d'organisation sociale qui suscite l'inspiration et qui propose un rapport différent au politique, au travail et à l'écologie.

Vous trouverez dans ce mini-dossier un texte posant les bases de ce que sont les communs. Puis, nous discuterons de ce concept à la lumière de différentes perspectives: décoloniales, féministes et écologiques. Pour terminer, nous nous pencherons sur les communs numériques et la menace de leur récupération par les secteurs privés et publics.

Si les communs sont habituellement présentés de manière théorique et bien trop souvent par des hommes,

ce mini-dossier a pour ambition d'amplifier la voix des femmes et des personnes qui les font vivre au quotidien.

Nous espérons que la lecture de ces textes contribuera à nourrir vos réflexions et à transformer vos pratiques. Nous remercions d'ailleurs les membres du Collectif de recherche sur les initiatives, transformations et institutions des communs (CRITIC) et de l'organisme Projet collectif qui se sont jointes à l'expérience. 

DES COMMUNS QUI S'IGNORENT

APPEL À LA (RE)CONNAISSANCE ET AU (RE)GROUPEMENT DES COMMUNS

**Marie-Anne Perreault, Emanuel Guay et
Christelle Fournier, membre du CRITIC**

Véritables bêtes sociales, les êtres humains créent des collectifs autour d'objectifs communs. Ils s'organisent et collaborent tant pour assurer leur survie que par plaisir. Ces projets prennent des formes diverses et sont présents partout !

Ils peuvent rester à l'état d'initiative citoyenne, où le partage et l'implication ne requièrent pas la création d'une structure juridiquement constituée. Ils peuvent aussi entretenir des liens ténus avec le secteur public, se définir comme appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire à titre d'OBNL ou de coop, ou encore se dissocier totalement des logiques marchandes pour prioriser le partage. À titre d'exemples, pensons à la défense d'une friche à Montréal, l'élaboration d'un écovillage dans le Bas-du-Fleuve ou à un rassemblement de parents qui proposent à leurs enfants une pédagogie alternative. Autant de possibilités qui, nonobstant leur nature ou leur forme, ont en commun les aspects suivants: une ressource, tangible ou intangible (objet-lien); une communauté mobilisée autour de l'utilisation de cet objet-lien; une gouvernance partagée par et pour les utilisatrices et les utilisateurs. Ces aspects sont au cœur de ce que les chercheuses et chercheurs nomment les «communs».

Bien qu'ayant toujours existé, les communs gagnent en popularité dans les sphères universitaires. On doit notamment cette reconnaissance à Elinor Ostrom, première femme à recevoir le prix

Nobel d'économie en 2009 pour ses travaux sur la gouvernance économique des biens communs. La recherche a ensuite documenté les communs et leur pouvoir transformateur au niveau social, économique, environnemental ou politique. Pourtant, la plupart de ces communs s'ignorent et ne se définissent pas comme tels. C'est un enjeu que nous devons aborder collectivement si nous souhaitons mailler avec leur potentiel de transformation socioécologique.

DÉFINIR LES COMMUNS

Préoccupé par ces questions, le CRITIC (Collectif de Recherche sur les Initiatives, Transformations et Institutions des Communs), auquel nous appartenons, propose cette définition.

Les communs sont des ensembles de pratiques sociales ancrés dans des collectivités autodéterminées et des formes de communitarisation. Ils répondent à différents besoins et aspirations à travers des valeurs de partage, de soin, de participation, d'inclusion, de soutenabilité et de convivialité. Promouvant le droit d'usage et le devoir de responsabilité, les communs préfigurent une alternative à la propriété privée et constituent un processus d'apprentissage collectif.

Les communs permettent d'envisager une manière plus équitable et inclusive de décider et de gérer ensemble différents biens et services qui ne sont ni publics ni privés. Ils tendent vers une plus grande équité des chances, vers le respect de l'environnement et des autres.

Ils évoluent dans le temps et présentent tous des spécificités qui leur sont propres. À maturité, leurs membres, que nous nommerons *commoneuses* et *commoneurs*, seront en mesure d'établir un consensus autour de l'utilisation d'un langage commun; d'instaurer une charte (officielle ou non) qui balise le fonctionnement; de proposer des pratiques équitables de prise de parole pour assurer des dynamiques de groupe qui soient empreintes de respect. De plus, les communs prennent soin du collectif en nourrissant la qualité des liens, en préservant l'objet-lien et en encourageant l'implication. Ainsi, au sein d'un jardin collectif, les commoneuses et commoneurs impliqué-es mettront en place des règles pour travailler harmonieusement et prendre soin de la terre, des légumes qui y poussent et des êtres impliqués. Ensemble, iels instaurent des mécanismes pour éviter, par exemple, de surarroser le jardin ou déterminent les modes de partage des récoltes pour répondre ►



Place des Pionnières à Montevideo en novembre 2022 lors de la journée commémorant l'élimination de la violence contre les femmes. Photo: Charmain Levy

aux besoins du groupe. Les façons d'organiser ce commun seront différentes d'un jardin collectif à l'autre, mais il s'agit là d'un bien partagé qui n'est ni public ni privé. C'est un commun.

Même s'ils sont nombreux au Québec, les communs ne se reconnaissent pas entre eux et ne sont pas non plus reconnus par l'État. Ils peinent donc à se rallier pour faire valoir leurs préoccupations et leurs aspirations dans l'espace public. Il existe bien sûr des ralliements de communs autour d'objet-liens identiques, car c'est bien là leur point d'émergence. Pourtant un ralliement de l'ensemble des communs de toutes origines semble absent. Une meilleure reconnaissance faciliterait le partage de connaissances, tout en renforçant la capacité à agir comme un acteur collectif. Plusieurs défis limitent la capacité des communs à s'identifier comme une forme organisationnelle distincte, par exemple la diversité des formes juridiques qui caractérise ce milieu, la difficulté qu'ont parfois les communs à se démarquer des domaines

public et privé, ainsi que les urgences qui encouragent un repli sur les enjeux internes de chaque groupe, au détriment de l'action collective et de la concertation.

Certains communs, par manque de temps ou de connaissance des autres communs, entrent parfois sans le savoir ni le vouloir en compétition pour des questions d'usages ou de financements. En s'unissant, ils pourraient, au contraire, créer des espaces vivants et transformateurs. Par exemple, une friche urbaine est à la fois un lieu au fort potentiel de valorisation des biodiversités urbaines et à la fois un lieu où pourrait émerger de l'agriculture urbaine ou un quartier résidentiel. Ainsi, rallier ces communs pourrait s'inscrire dans une vision urbanistique collective et solidaire.

Face à cela, un certain nombre de pistes méritent notre attention : la constitution d'une « convergence des communs » pourrait constituer un objectif à moyen terme. Si les ressources sont trop limitées dans l'immédiat, une participation à des instances déjà

existantes, par exemple Remix the Common, Projet Collectif, Transition en Commun (à Montréal) ou le CRITIC, est une autre avenue à envisager. Dans tous les cas, la multiplication des espaces d'échange et de partage repose d'abord sur la capacité des communs à se reconnaître comme tels et à identifier leurs semblables. 

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes bien informées et impliquées puisse changer le monde, en fait, ce n'est jamais que comme cela que le monde a changé. »

— Margaret Mead, anthropologue (1901-1978)

UNE INTRODUCTION FÉMINISTE AUX COMMUNS

Charmain Levy et Chiara Belingardi

La pratique du « commoning », telle que définie par Dardot, Laval et Giardini, n'est pas une fin en soi, mais est constituée d'actions de création et de partage qui forment une communauté.

Maria Mies et Veronika Bennholdt-Thomsen soulignent que la production de communs exige d'abord une transformation profonde de la vie quotidienne, y compris des relations patriarcales, afin de recombiner ce que la division sociale du travail dans le capitalisme a séparé :

« Les façons dont le travail de subsistance des femmes et la contribution des communs à la survie des populations locales sont rendus invisibles par leur idéalisation ne sont pas seulement similaires, mais ont également des racines communes. D'une certaine manière, les femmes sont traitées comme des communs et les communs sont traités comme des femmes¹. »

Silvia Federici a montré que les femmes de différents pays et cultures sont souvent les principales défenseuses des communs, qu'il s'agisse d'agriculture vivrière, de formes d'organisation collective, de cuisines communes, d'associations solidaires de crédit autogérées, de la replantation des forêts et des banques de semences, ou encore des luttes contre l'exploitation minière, autant d'initiatives qui résistent aux logiques d'accumulation capitaliste et qui créent des activités auto-organisées autour des communs. Les femmes, en tant que premières pourvoyeuses du travail reproductif, ont toujours dépendu de l'accès aux ressources

naturelles communales. Elles sont donc à la fois les plus pénalisées par la privatisation de ces ressources, et les plus engagées dans leur défense. Les communs féministes ne sont pas seulement de nouvelles formes horizontales de socialité, ils sont aussi un moyen de subsistance. À cet égard, Federici souligne la nature féministe des communs par la mise en relation des activités reproductives concernant les activités quotidiennes qui produisent la vie des gens.

Effectivement, une longue histoire relie les femmes aux communs. Cette affirmation est confirmée par plusieurs chercheur-es ayant étudié les modes d'habitation des femmes. Muxí, dans *Mujeres, casas y ciudades*, dépeint l'histoire de l'habitat collectif des femmes, à partir des béguinages, ces communautés féminines laïques où les femmes vivaient et travaillaient ensemble, accomplissant des tâches liées aux soins de la communauté, notamment auprès des membres malades, des personnes âgées, et des enfants. Cette analyse fait écho à ce que suggère Daphne Spain, qui montre comment les femmes s'organisent pour répondre communément à leurs besoins et construire une présence politique dans les espaces publics.

Le lien entre les femmes et les communs n'est pas seulement une question de philosophie féministe ou d'économie politique, car ce sont les femmes qui prennent en charge le bien-être d'une communauté, tant en matière de relations que de travail matériel, comme le nettoyage ou l'organisation, non sans conflits. Dans sa contribution à l'ouvrage *A Feminist Urban Theory for Our Time*, Katsikana décrit comment, dans les groupes mixtes d'un mouvement populaire, les personnes féminisées (femmes et personnes queer) héritent des tâches domestiques, car elles prêtent attention à ces aspects de la vie commune, sont plus rapides et possèdent l'expérience et les compétences liées à ce travail. Elle observe également que les hommes trouvent souvent des excuses pour conserver leurs fonctions sur des questions « plus importantes » telles que l'organisation politique et les débats publics.

Dans ce contexte, les pratiques du *care* elles-mêmes peuvent être à la fois libératrices et oppressives. À ce titre, l'expérience vécue au sein de l'organisation spatiale des villes transforme les relations sociales entre les habitant-es et peut contribuer à des formations sociales particulières. Des expériences récentes comme l'initiative Lucha y Siesta à Rome ou l'espace féministe Las Pioneras à Montevideo sont des exemples importants. Créer une ressource commune féministe signifie réfléchir à ce que les femmes veulent, à ce dont elles ont besoin dans leur vie quotidienne, et à la manière de faciliter la réflexion sur leur condition sexospécifique. Cela implique qu'un groupe de femmes agissent ensemble sur la base de leurs désirs et de leurs besoins, et se réunissent pour trouver des solutions à leurs problèmes, améliorer leur vie quotidienne et réfléchir ensemble aux racines de la discrimination et du patriarcat.

C'est grâce à ces activités que les femmes contribuent à des villes qui reflètent la culture, les réseaux, les besoins et les droits des féministes. Cela se fait activement par la coproduction de connaissances ancrées dans la pratique et l'utilisation de différents savoirs pour orienter la pratique. La « mise en commun » des ►

moyens matériels de reproduction est le principal mécanisme par lequel un intérêt collectif et des liens mutuels sont créés.

« Dans l'idéal, tous les communs seraient féministes. Mais les données empiriques nous montrent que ce n'est pas le cas, et que les valeurs et pratiques féministes sont rarement pensées ou mises en œuvre dans les initiatives de communs mixtes². »

Ainsi, si les *commoners* souhaitent être fidèles à leurs valeurs, il est important de poser des questions difficiles sur leurs pratiques. Le fait qu'une communauté soit organisée comme un commun ne signifie pas automatiquement qu'il n'y a plus de hiérarchies. La question est de savoir comment les *commoners* gèrent ces hiérarchies et ce qu'ils font pour s'en affranchir. Il est souvent très révélateur de se demander qui s'occupe du nettoyage, du soin des autres et de l'environnement.

En outre, il est également important que les chercheur·es posent ces questions à l'égard des expériences des communs qu'ils étudient, et qu'ils fassent une analyse intersectionnelle féministe des communs. Sans remise en question de certaines pratiques et modes d'organisation, les expériences des communs risquent de reproduire certaines formes d'inégalité et d'oppression. **ab**

* Charmain Levy est professeure titulaire, Département des sciences sociales, UQO et membre du Critic et du Réqef.

** Chiara Belingard est professeure adjointe - Université de Rome « La Sapienza » et LAPEI, Université de Florence

1. Mies, M., & Bennholdt-Thomsen, V., « Defending, Reclaiming and Reinventing the Commons », *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 22, n°4, 2001, 997-1023.

2. Levy, C., Alberio, M & Plachesi, R., « Les communs urbains comme concept de participation territoriale et citoyenneté urbaine: deux études de cas à Bologne, en Italie », *Organisations et Territoires*, ital vol. 33, n°1, 2024

LES COMMUNS POUR UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Christelle Fournier, membre du (CRITIC)

Partout au Québec émergent des îlots de projets alimentaires alternatifs et collectifs qui s'inscrivent dans l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire. Sont-ils les prémices de l'émergence de systèmes alimentaires de communs ?

Le Québec fait face à de nombreuses lacunes dans son système alimentaire. Malgré ses richesses naturelles, la province souffre d'une autonomie alimentaire limitée à 35 %. Le reste de notre alimentation est importée. Nos agricultrices·eurs peinent

à maintenir leurs exploitations et nombre d'entre elles sont contrain·tes de fermer. Les terres agricoles, essentielles à notre autosuffisance, sont régulièrement réaffectées aux changements de zonage au profit de l'urbanisation, puis les chaînes de distributions se concentrent, contribuant ainsi à l'extension des déserts alimentaires et au manque chronique de produits frais.

Parallèlement, nous sommes confronté·es à un gaspillage alimentaire considérable, avec environ 40 % des aliments perdus entre la production et l'assiette, ainsi qu'à une forte consommation énergétique dans l'ensemble des filières alimentaires. Diverses initiatives tentent de remédier à ces défis, avec des efforts déployés tant par le gouvernement que par la société civile. Ces actions visent à renforcer notre système alimentaire, le rendant plus résilient et durable.

VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE BIORÉGIONAL

Les communs alimentaires sont des ressources gérées collectivement par la communauté, un concept enraciné dans l'histoire des systèmes alimentaires mondiaux. Dans l'exemple historique de l'Angleterre du XVI^e siècle, le mouvement des *enclosures* a aboli les droits d'usage communaux, causant des souffrances aux paysan·nes. Cette période marque le début de la privatisation généralisée des terres agricoles dans le monde occidental, provoquant des révoltes, notamment celles des femmes paysannes. Silvia Federici, universitaire féministe, met en relation la chasse aux sorcières, le mouvement des *enclosures* et la résistance féminine contre la privatisation des communs. Cette lutte historique met en lumière l'importance de la gestion collective des ressources, un principe qui résonne aujourd'hui à travers diverses initiatives alimentaires au Québec.

Les mouvements en agroécologie, permaculture et agriculture régénérative, apparaissant dans les années 70 en réaction à la révolution verte¹, visent à créer des systèmes alimentaires éthiques et résilients pour préserver une planète viable. Émergeant en Amérique latine dans les années 80, l'agroécologie se concentre sur la récupération et la gestion pérenne des terres. D'après Miguel Altieri, professeur de Berkeley, l'agroécologie « est la science de la gestion des ressources naturelles au bénéfice des plus démunis confrontés à un environnement défavorable ». La permaculture, théorisée en Australie en 1970 par Mollison et Holmgren, est « à la fois une science et un art de concevoir des écosystèmes régénératifs en s'inspirant du fonctionnement du vivant ». Elle promeut le faire-ensemble et le partage équitable des ressources. Quant à l'agriculture régénérative, elle vise à restaurer et revitaliser les écosystèmes agricoles en améliorant la santé des sols, la biodiversité et le cycle de l'eau. Ces trois courants de pensée mettent en avant la notion de biorégionalisme, prônant l'organisation de la société selon les écosystèmes naturels et les régions biogéographiques. Le biorégionalisme encourage la gestion locale des ressources, l'autosuffisance alimentaire et le respect des limites écologiques des territoires. Ces approches philosophiques et pratiques, intégrant des techniques agricoles, visent à promouvoir des systèmes alimentaires éthiques pour tous les êtres vivants. Elles sont souvent reliées à l'écoféminisme, soulignant l'interconnexion entre la justice sociale et environnementale.



Ferme Les Bontés de la Vallée. Photo: Alex Queneville

S'INSPIRER DE COMMUNS ALIMENTAIRES QUÉBÉCOIS

Dans le paysage diversifié du Québec, de nombreux communs innovants émergent dans le domaine alimentaire, de la production à la consommation. Tous témoignent de l'engagement croissant envers des pratiques alimentaires.

La Ferme communautaire régénérative – Les Bontés de la Vallée

Productrice de paniers depuis 17 ans, Les Bontés de la Vallée propose depuis le printemps dernier de revisiter notre relation mangeurs-producteurs. Ce projet-pilote, autonome financièrement, promeut le partage des risques et des récoltes, favorisant une consommation responsable et une tarification équitable. En

favorisant la transformation de ses membres en acteurs de leur alimentation, la ferme renforce le lien communautaire et soutient une agriculture écologique et résiliente.

Le jardin solidaire permaculturel du Collectif 21 de Boucherville

Soutenu par les municipalités de Boucherville et de Varennes, ce jardin collectif en permaculture sur un hectare produit une variété de fruits et légumes distribués aux membres et aux banques alimentaires. Le Collectif 21 travaille également à préserver l'agrobiodiversité – un commun millénaire – qui joue un rôle majeur face aux défis climatiques, offrant un exemple de résilience communautaire et environnementale.

Épicerie autogérée – le Comptoir Saint Vrac à Saint-Adrien

Fondé sur une gouvernance partagée, le Comptoir Saint Vrac a d'abord offert pendant plusieurs années une épicerie autogérée 24 h/7 pour les villageois-es avec de nombreux produits locaux. Depuis juillet, il s'adapte aux nouvelles réalités et propose l'achat en ligne avec collecte au village. Ce projet local promeut l'équité à travers une répartition des parts basée sur l'engagement communautaire, offrant un modèle innovant pour repenser notre souveraineté alimentaire.

Communautés nourricières – MAPAQ

Initiées par le MAPAQ en collaboration avec les municipalités, les communautés nourricières montrent l'importance de la gouvernance partagée pour la souveraineté alimentaire locale. Ces initiatives engagent les citoyen-nés dans les décisions concernant leur système alimentaire et peuvent devenir de véritables communs ou offrir un partenariat public-commun selon leur développement politique.

À travers la multiplication de telles initiatives au Québec émergent les prémices d'un système alimentaire basé sur les communs, promouvant l'équité et la résilience. Par ces approches philosophiques et pratiques, nous réinventons notre relation avec la terre et les ressources alimentaires, tout en respectant les limites écologiques. Ces projets tracent la voie vers une souveraineté alimentaire locale québécoise, renforçant les liens communautaires et suscitant une réflexion sur notre système alimentaire. 

LES COMMUNS LIBRISTES

COINCÉS ENTRE
PRIVÉ ET PUBLICYannick Delbecq 

Un commun numérique est une communauté de producteurs et d'utilisateurs d'une ressource numérique qui se dote de règles de gestion. La plupart de ces communs adoptent une variante de la stratégie du « libre ». Qu'est-ce que le libre ? Que peut-on apprendre de ces expériences ?

On considère comme des communs numériques les différents projets de logiciels libres comme Firefox, LibreOffice, ou le système d'exploitation GNU/Linux. Il y a aussi d'autres ressources que des logiciels qui sont gérés par des communs, comme l'encyclopédie Wikipédia, les cartes du projet OpenStreetMap et la banque de données *Open Food Facts*. Ces communs ont tous adopté l'utilisation de licences dites « libres » afin de protéger leurs ressources d'une éventuelle appropriation privée ou publique.

LA STRATÉGIE LIBRISTE

Le libre est né dans le monde des logiciels, où deux visions sont en concurrence. Comme les logiciels et leur recette de fabrication technique (leur code source) peuvent être dupliqués à l'infini à très faible coût, certaines personnes considèrent qu'il est dans l'intérêt général de les partager le plus largement possible. D'autres considèrent plutôt que pour financer le développement informatique, il est nécessaire de limiter le partage des logiciels pour pouvoir tirer profit de droits d'utilisation payants. On traite ainsi une ressource numérique comme un objet physique ne pouvant être dupliqué sans ressources et effort additionnels. Cela est accompli par les mécanismes légaux du droit d'auteur et des contrats d'utilisation qui leur sont associés, appelés « licences ».

Afin de protéger les logiciels gérés par des communs numériques, les « libristes » utilisent des licences d'utilisation « libres ». Ces licences détournent l'utilisation classique du droit d'auteur, en permettant à tous d'utiliser leurs logiciels et de les améliorer sous certaines conditions. Un non-respect de ces conditions est considéré comme une violation du droit d'auteur.

Certaines des licences libres se limitent à donner le droit d'utilisation, de partage et de modification. Elles sont généralement utilisées par des communautés libristes ouvertes à la collaboration avec les entreprises privées, car rien dans ces conditions minimales n'empêche celles-ci de commercialiser la ressource commune en gardant leurs améliorations pour elles-mêmes. Pour éviter de voir les efforts communautaires ainsi détournés, les licences libres dites « copyleft » (un jeu de mots avec « copyright »)

exigent en plus que les mêmes conditions s'appliquent à toutes les versions modifiées du logiciel.

La stratégie des licences libres pour créer et protéger des communs numériques a été adaptée à d'autres types de ressources numériques. On pense notamment à Wikipédia, dont le texte est rendu disponible sous une licence *copyleft* de *Creative Commons*. Cette dernière organisation propose des licences types écrites par des juristes dans le but de faciliter la diffusion et le partage d'œuvres numériques.

LA RÉAPPROPRIATION CAPITALISTE

On pourrait penser à tort que l'utilisation de licences libres décourage les intérêts privés de participer à des communs libristes. Cependant, l'industrie numérique est friande de logiciels libres. On pense en particulier aux géants du numérique, qui ont tous adopté, soutenu et même créé des logiciels libres. Pourquoi l'industrie du numérique s'intéresse-t-elle autant aux communs libristes ? Est-ce que cela représente un danger d'appropriation ou de prise de contrôle ?

Une partie des libristes considère le libre comme une stratégie de « développement collaboratif », un mode de développement de logiciel que l'industrie informatique aurait tout avantage à adopter. Ce type de développement permet aux compagnies de mettre en commun leurs ressources pour créer ou utiliser certaines composantes logicielles nécessaires à leurs projets respectifs. Les géants de l'industrie utilisent et participent à de nombreux projets de logiciels libres. Ces communs libristes bénéficient du financement et du travail des employés de ces compagnies visant à améliorer leurs logiciels en fonction de leurs besoins.

Cependant, la participation de l'industrie aux communs libristes les plus importants place ceux-ci dans une situation de dépendance financière envers les capitaux des grandes compagnies. Cela peut compromettre l'indépendance de leurs décisions. Par exemple, Linux, une composante essentielle de plusieurs appareils électroniques et systèmes d'exploitation, est géré par une fondation ayant la participation de plus de 3000 membres corporatifs, dont la plupart des grandes compagnies du numérique. Une dizaine de compagnies automobiles sont récemment devenues membres de la fondation afin de soutenir des adaptations de Linux permettant de l'utiliser sur les systèmes informatiques des véhicules produits par ces compagnies.

L'ouverture à la participation du secteur privé se fait ainsi au risque de détourner l'idée des communs libristes en une forme de « commun industriel ». Est-ce qu'on peut encore parler de communs quand on atteint un tel niveau de soumission aux intérêts privés ?

L'ÉTAT ET LES COMMUNS NUMÉRIQUES

La relation entre l'État et les communs numériques soulève aussi certains enjeux éclairants. Plusieurs libristes pensent que l'État a tout intérêt à utiliser des logiciels libres. Les arguments sont nombreux et variés : la transparence des décisions administratives prises à l'aide de logiciels, la pérennité des données, la diminution de la dépendance aux plateformes des géants du numérique, la diminution

des coûts des infrastructures numériques, la participation citoyenne à des communs numériques soutenus par l'État.

Tout semble cependant indiquer que, même quand il y a un discours officiel favorable au libre, la collaboration avec les communs numériques est difficile à mettre en pratique. Une des raisons est que les acteurs publics craignent de confier des responsabilités à des entités autonomes autogérées comme les communs libristes. La création de ressources numériques en mode participatif est aussi un frein à la collaboration, l'État préférant une structure de responsabilité centralisée. Enfin, les gouvernements préfèrent souvent miser sur leur habituelle collaboration avec l'industrie privée, mieux comprise et dont ils défendent déjà les intérêts.

DES EXPÉRIENCES À ÉTUDIER

Les communs numériques, bien que phénomène récent, ont déjà une riche histoire. L'exemple du libre montre comment il est difficile de donner plus d'envergure aux communs sans succomber à l'influence du privé ou en se soumettant au contrôle d'un État méfiant de l'autogestion. Les communs numériques doivent constamment se questionner sur les dangers des compromis à faire pour obtenir des ressources des entreprises privées ou de l'État, au risque de perdre leur identité de commun. 

1. Politique globale de transformation des systèmes agricoles intervenue dans les années 1960-1990 s'appuyant sur les innovations technologiques dans le domaine des engrais, des engins agricoles et de l'irrigation.

COMMUNS, DÉCOLONISATION ET AVENIRS AUTOCHTONES

Entretien avec Samantha Lopez Uri, Stella Warnier et
Françoise de Montigny-Pelletier*
Propos recueillis par Marie-Soleil L'Allier

Au solstice de l'été 2024, j'ai convié trois femmes que j'estime à venir marcher sur la FUSA Akwekon Nisi, située à Sainte-Perpétue, en territoire Wolastoq non cédé. Ce fut l'occasion de tisser des liens et d'échanger sur le concept des communs.

Marie-Soleil L'Allier : Comment avez-vous
été introduites aux communs ?

Samantha Lopez Uri : J'ai découvert les communs à travers ma famille bolivienne, pour qui ils sont une réalité quotidienne, même si elle ne les nomme pas ainsi. Bien que je connaisse l'expérience

des communs, les lectures ou conférences sur le sujet me paraissent souvent vagues et théoriques.

Stella Warnier : Dans mes études, j'ai trouvé qu'il existait beaucoup de théorisation des communs, mais peu de conseils pratiques. Je m'intéresse notamment aux fiduciaires d'utilité sociale (FUS) que je vois comme un outil intéressant pour les personnes voulant protéger légalement des communs.

Françoise De Montigny-Pelletier : Inspirée par mes grands-parents maternels vivant à Kahnawake, mes études en sciences sociales m'ont amenée à faire de la recherche appliquée, notamment auprès de communautés rurales et marginalisées... là où, les communs émergent plus naturellement.

M.-S. L. : Que signifie créer ou recréer des communs ?

F. D. M.-P. : La solidarité naît dans un contexte particulier où l'on n'a pas d'autres choix que de trouver des solutions ensemble. Par exemple, les gens qui sont venus dans les Appalaches après la Révolution industrielle, ce n'est qu'en mettant en commun leurs compétences, leurs outils et leur nourriture qu'ils ont survécu à des conditions extrêmement difficiles.

S. W. : La centralité de la communauté me rejoint aussi, car pour moi les communs évoquent la solidarité et l'entraide dans un monde capitaliste qui promeut l'individualisme. Cependant, je ne crois pas qu'il s'agisse de reproduire ce qui se faisait historiquement. Je crois qu'il faut innover, notamment dans les modes de gouvernance et les valeurs, pour éviter de reproduire des rapports de domination. Les communs devraient viser à être féministes, anticapitalistes, antiracistes et décoloniaux.

S. L. U. : C'est difficile pour moi de traduire en français, une langue coloniale, ce que font mes tantes et ma grand-mère en Bolivie... Les communs sont profondément enracinés dans la culture et les traditions, ce sont souvent des femmes qui s'auto-organisent pour créer des communs tels que des espaces de tissage d'aguayos. C'est une organisation qui va bien au-delà de fabriquer du tissu ; elle inclut aussi la vie quotidienne. Je suis un peu critique face à la théorisation des communs qui peine souvent à capturer l'esprit communautaire vécu au quotidien : dans mon pays, personne n'a besoin d'en parler, mais c'est là, on le ressent.

RÉFLEXIONS SUR LA THÉORISATION DES COMMUNS

S. W. : Croyez-vous que le besoin intellectuel et académique de réfléchir les communs ne viendrait pas du fait qu'on cherche quelque chose qui nous manque ? Peut-on rêver à un autre système même si on n'a pas expérimenté les communs, sans tomber dans le problème de théorisation évoqué par Samantha ?



Samantha, Francoise, Stella, Marie-Soleil. Photo : Marie-Soleil L'Allier

S. L. U. : J'avoue avoir des réserves sur les milieux académiques occidentaux qui écrivent des livres et capitalisent sur ces pratiques. Il est important d'écouter et d'amplifier les voix des personnes concernées sans tirer profit de leurs connaissances. Même si on a de bonnes intentions, arrive-t-on vraiment à mettre de côté nos réflexes coloniaux pour créer de véritables alternatives ?

F. D. M.-P. : J'ai l'impression qu'on a besoin de se réapproprier les pratiques ancestrales, sans les dogmatiser, ni les sortir de leur contexte. Je connais plusieurs communautés autochtones qui se battent pour retrouver leurs racines culturelles et ancestrales. Cette ancestralité existe dans toutes les sociétés, pas seulement autochtones.

M.-S. L. : En quoi les fiducies d'utilité sociale (FUS) sont-elles subversives ?

S. W. : Les FUS permettent de destiner un bien à une utilité sociale en le retirant du marché. C'est ensuite le ou les fiduciaires qui deviennent les gardien·nes de cet objectif. Puisqu'une FUS n'est pas une entreprise, elle permet ainsi une certaine flexibilité dans la gouvernance, en plus d'offrir une protection juridique. Cependant une FUS ne garantit pas des rapports égaux, c'est pourquoi, dans une perspective de *commoning*, on devrait écrire collectivement l'acte constitutif, à la lumière de valeurs communes.

F. D. M.-P. : Avant la création de la FUSA Akwekon Nisi, j'ai consulté la nation Wolastoq afin de leur présenter mon projet. Dans les documents de la FUSA, il est stipulé qu'on espère qu'au moins un·e membre de la nation sera représenté·e au conseil fiduciaire. Pour moi, les FUSAs sont un moyen intermédiaire de protéger la Terre d'ici et pour que toutes les nations retrouvent leurs droits ancestraux.

M.-S. L. : Quelles seraient les priorités pour la création de communs ?

S. L. U. : Il est crucial de reconnaître les pratiques existantes des personnes et des communautés qui les vivent au quotidien. Pour ce faire, il est essentiel de reconnaître l'origine et les raisons de ces initiatives et de ne pas chercher à tirer profit de ces pratiques qui sont souvent portées par des femmes.

S. W. : Je vois les communs comme un moyen d'initier une transition à l'intérieur du système actuel. La théorisation des communs nécessite une posture d'humilité, et les chercheur·es doivent apprendre à distinguer si elles et eux se mettent de l'avant ou si elles et eux transmettent la parole des personnes concernées. Par exemple, on devrait étudier des expériences pratiques sans les appréhender à travers des critères prédéfinis de ce qui devrait être de « bons » communs.

F. D. M.-P. : Il s'agit de se distancier le plus possible du système colonial et capitaliste, comme le fait par exemple la cheffe de la communauté de Kahnawà:ke qui aspire à se libérer du conseil de bande, ou encore la communauté Atikamekw qui se réapproprie la gouvernance de la protection de sa jeunesse. Nous sommes ici en raison de l'histoire qui a amené nos ancêtres à s'établir sur ces territoires. Les autochtones ne vont certainement pas nous expulser... mais à terme, les terres devront retourner sous protection autochtone. [am](#)

* Samantha Lopez Uri travaille à Projet collectif et est consultante antiraciste depuis de nombreuses années. Stella Warnier est juriste et membre du CRITIC. Françoise De Montigny-Pelletier est à l'origine de la première fiducie d'utilité sociale agroécologique visant la remise du territoire protégé au gardiennage autochtone au Québec.



Visite de la FUSA. Photo : Marie-Soleil L'Allier



34

À bâbord!

DOSSIER

QUI ÉCHAPPE À L'EXTRACTIVISME ?

Coordonné par Arianne Des Rochers, Miriam Hatabi, Louise Nacet et Samuel Raymond

Illustrations du dossier et page couverture : Elisabeth Doyon

L'extraction des ressources naturelles est une affaire bien canadienne, mais aussi bien québécoise. On creuse des mines pour extraire les minerais du sol ; on coupe des forêts pour extraire les matières ligneuses ; on bâtit de grandes infrastructures hydroélectriques pour extraire l'énergie de la force hydraulique. Ce mode de « création de richesses », aussi destructeur soit-il, est rarement remis en question dans les sphères politiques. Pour preuve, dans les dernières années, la question de l'extraction du lithium s'est articulée autour de l'opposition privatisation/nationalisation de la ressource, plutôt que de générer un débat sur la validité de la filière batterie pour répondre aux enjeux bien réels liés aux changements climatiques. Est-ce que la perpétuelle extraction de ressources énergétiques règlera plus de problèmes sociaux et environnementaux qu'elle n'en créera ? Un pipeline peut-il vraiment être une réponse à la crise climatique ?

Au Canada, l'extractivisme est un paradigme dominant. C'est ce que ce dossier vous invite à considérer. L'extractivisme est aussi une manière de se comprendre collectivement : Chléo Pelletier nous montre comment le nationalisme québécois est indissociable de l'hydroélectricité, un mode tout particulier de prise de possession du territoire et d'affirmation nationale. Aujourd'hui, ce nationalisme énergétique semble vouloir se renouveler dans la foulée de la transition énergétique avec le Projet Saint-Laurent, que notre collaborateur Quentin Lehmann décortique pour nous. Jean-Philippe Sapinski nous

amène quant à lui au Nouveau-Brunswick, où le tentaculaire empire des Irving s'est emparé de l'appareil médiatique et politique de la province. Dans les Prairies, ce sont les champs desquels on extrait, depuis des décennies, des ressources agricoles et énergétiques, ainsi que de la valeur spéculative. L'extraction de ressources s'est d'ailleurs construite sur tout un dense et complexe échafaudage financier. Dans une entrevue avec Divest McGill, nous nous rendons au cœur de la lutte qui cherche à pousser les institutions à retirer leurs investissements des combustibles fossiles. Enfin, le collectif de MiningWatch Canada nous offre une rétrospective de plus de 25 ans de militantisme contre l'extractivisme au Canada et à l'étranger.

Plus qu'un système économique, l'extractivisme, en tant que conception du monde, dérobe les vies. Dans un texte très documenté, Philippe Blouin nous fait le récit des enfances arrachées et monétisées des orphelins de Duplessis et des enfants autochtones pour lesquels les Mères mohawks luttent sans relâche depuis des années. À l'université, ce sont les savoirs autochtones que l'on extrait au détriment des communautés selon Geneviève Sioui.

Tous ces appels à la prudence, à la responsabilité et à la résistance nous enjoignent de déceler, de dénoncer et d'échapper à l'extractivisme sous toutes ses formes, partout où il se cache. ➤

Cette série sur l'extractivisme propose deux messages, le premier est celui de la matérialité par l'utilisation de la technique du papier coupé. Cette facture se démarque du tout-numérique auquel nous sommes maintenant habitués. Le deuxième message est représenté la palette de couleur où le Jaune Tonka rappelle la colonisation de l'imaginaire des jeunes garçons. La machinerie maintenant monstrueuse de l'extraction des ressources passe du fantasme de l'enfance à l'admiration de l'adulte.

Elisabeth Doyon, artiste

HYDRO-QUÉBEC

L'EMBLÈME DU NATIONALISME QUÉBÉCOIS

Chléo Pelletier (iel), candidat·e au doctorat en sciences géographiques, Université Laval

L'hydroélectricité est un élément incontournable de l'imaginaire nationaliste québécois. Souvent présenté comme un fleuron national et une fierté d'ingénierie, le développement de l'hydroélectricité s'inscrit dans un processus d'accaparement des territoires et des ressources par l'État colonial québécois. Cela s'exerce aux dépens des droits des Premiers Peuples, de l'intégrité de leurs territoires et de leurs modes de vie. En quoi l'hydroélectricité est une forme de dépossession coloniale, une autre facette de l'extractivisme au Québec?

J'ai grandi en France rurale avec l'imaginaire européen fondé sur la Doctrine de la découverte. J'ai longtemps cru aux récits populaires du Québec comme une terre d'accueil chaleureuse sur fond de paysages nordiques. J'apprenais à l'école que l'hydroélectricité était une énergie verte et que l'Amérique du Nord excellait dans ce domaine. Je n'apprenais pas le rôle de la France dans l'établissement de colonies ailleurs que dans les «départements français d'outre-mer» et en Afrique – rôle qui, d'ailleurs, était trop souvent conjugué au passé. Mon imaginaire des peuples autochtones en Amérique du Nord se limitait à *Lucky Luke*, *Pocahontas* et *Bouba le petit ourson*... Oui, c'est assez limitant.

J'ai fait le choix de venir m'installer au Québec et ce choix est venu avec une responsabilité commune à l'ensemble des Québécois·es: celle de reconnaître mon héritage colonial et de constater que j'ai encore beaucoup à apprendre. Je vous partage ici des bribes de mes apprentissages sur l'histoire de l'hydroquébecisme.

NAISSANCE DE L'HYDRONATIONALISME QUÉBÉCOIS

C'est à partir des années 1930 que la marche vers l'étatisation de l'hydroélectricité s'enclenche. Alors que la question de la nationalisation de l'hydroélectricité deviendra centrale aux campagnes électorales de Jean Lesage et de Robert Bourassa, avant eux, l'Union Nationale de Maurice Duplessis encourageait la privatisation des ressources hydrauliques. À la demande de ce premier ministre, plusieurs projets hydroélectriques ont vu le jour, avec pour objectif d'alimenter les activités de l'industrie minière, comme avec la centrale Rapide-7 en Abitibi, territoire anicinape. Les Innu·es n'ont pas été épargné·es non plus puisque sous Duplessis est né le projet Bersimis (en 1953) qui a été réservé à Hydro-Québec pour développer ses expertises techniques avant de s'attaquer à d'autres rivières innues pour des projets plus connus, comme Manic-5.

Hydro-Québec s'officialise en avril 1944¹, et avec lui, l'hydro-nationalisme québécois. Cela commence par la nationalisation de deux compagnies: la Beauharnois Light Heat and Power et la Montreal Light Heat and Power. En 1960, Hydro-Québec n'est

pourtant que responsable de 32,4%² de la production électrique dans la province, ce qui encouragea le parti libéral, lors de son retour au pouvoir cette même année, à nationaliser l'ensemble des autres compagnies hydroélectriques.

En 1962-1963, sous le gouvernement de Jean Lesage, l'ensemble des ressources électriques du Québec passera sous la gouverne d'Hydro-Québec³. Dans un contexte d'après-guerre suivi de la Révolution tranquille, la nationalisation de l'hydroélectricité est présentée comme une solution d'avenir. Sous-jacente, se forme cependant l'instrumentalisation de l'hydroélectricité pour affirmer une identité canadienne-française coloniale et pour assouvir le désir de contrôle des territoires du gouvernement libéral.

«Instrumentaliser»? «Identité coloniale»? «Assouvir»? Laissez-moi vous partager les paroles de nos politiciens pour justifier mon choix de mots:

«L'État québécois est le point d'appui collectif de la communauté canadienne-française. L'État québécois n'est pas un étranger parmi nous. Allons-nous le comprendre! C'est à nous. Il est à nous. Il nous appartient et il émane de nous.»⁴

Jean Lesage, premier ministre du Québec (1960-1966)

«Le territoire du Québec est immense et en grande partie inexploré. [...] C'est toute l'histoire du Québec qu'il faut réinventer; c'est le courage et la volonté de nos ancêtres qu'il faut répéter au XXe siècle; c'est notre territoire qu'il faut occuper; c'est la Baie James qu'il faut conquérir. Nous avons décidé que le temps en était venu.»⁵

Robert Bourassa, premier ministre du Québec (1970-1976 ; 1985-1994)

Le contexte sociopolitique chancelant de l'après-guerre, accompagné du «règne» de Maurice Duplessis (1936-1939 et 1944-1959), ont été des facteurs menant à intensifier l'instrumentalisation de l'hydroélectricité dans la campagne politique libérale pour en faire une source d'espoir pour l'avenir du Québec. Dans les décennies suivantes, «[l]es paysages patrimoniaux des Eeyouch [entre autres] sont ainsi devenus les décors de ce développement et de l'hydroélectricité, le principal moteur de cette trajectoire nationale»⁶.

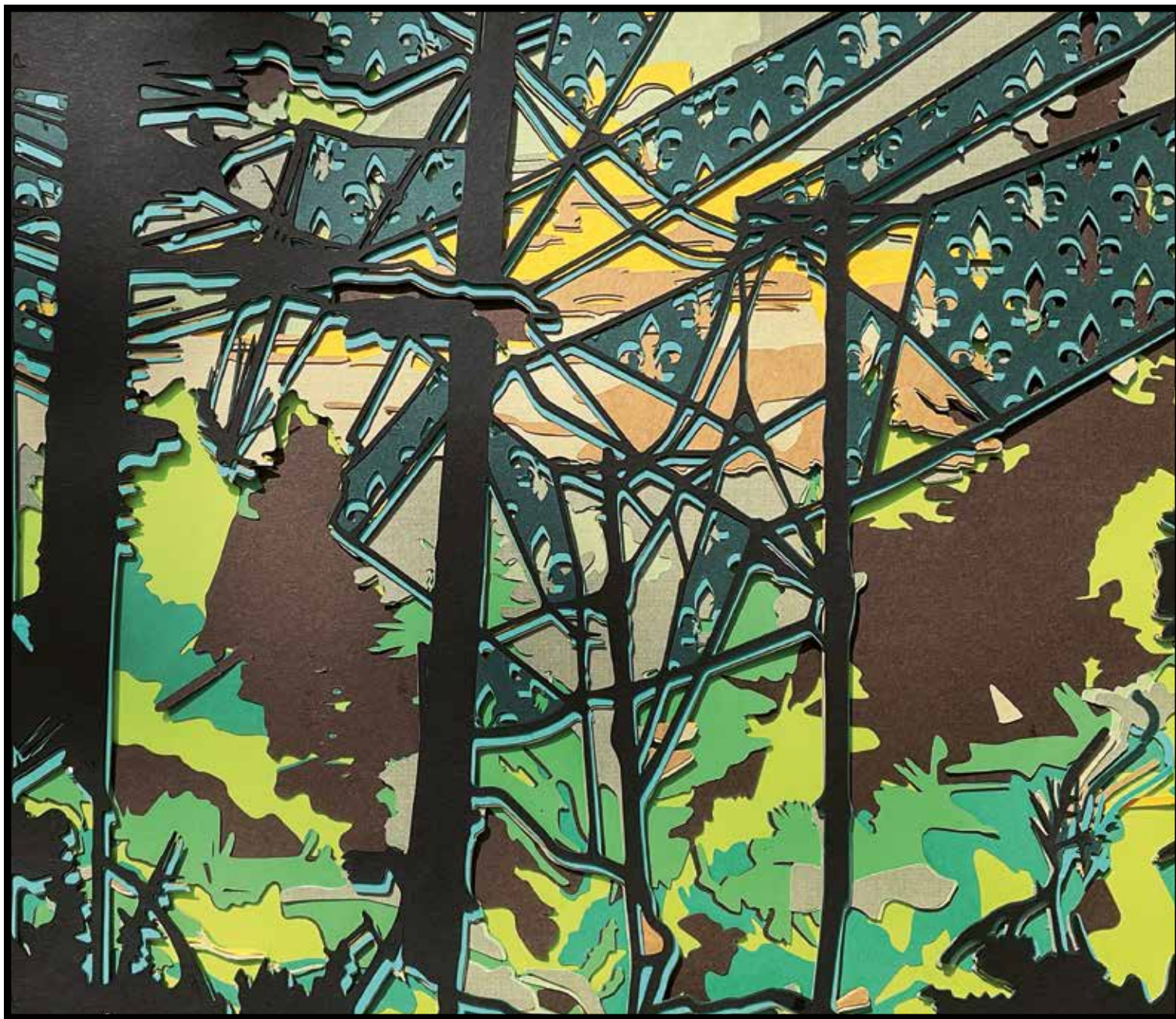


Illustration : Elisabeth Doyon

UNE ÉNIÈME STRATÉGIE COLONIALE DISSIMULÉE

Comme le démontre Caroline Desbiens dans son ouvrage *Puissance Nord*, les projets hydroélectriques d'envergure au Québec n'ont pas seulement été mis en place pour répondre aux politiques économes de l'époque, mais également pour établir une «souveraineté culturelle»⁷ québécoise dans la province. Effectivement, ces projets ont été mis en place dans des termes de modernité industrielle qui ont fortement modelé le quotidien d'une génération complète d'ouvrier·ères et de leurs familles – Allochtones et Autochtones. L'hydroélectricité au Québec constitue un patrimoine industriel associé non seulement au développement économique,

mais également à un ancrage socio-culturel dans les mémoires individuelles et collectives, et dans le reflet de la province sur le plan international. De plus, le harnachement des rivières et leur industrialisation – sans consentement libre, éclairé et continu des peuples autochtones – sont des actes perpétuant le colonialisme de peuplement et les politiques assimilationnistes. Rappelons-le : les Autochtones étaient considéré·es, selon la *Loi sur les Indiens*, comme mineur·es jusqu'en 1951, iels n'ayant pas le droit d'engager d'avocat, de pratiquer des rituels et cérémonies, ou d'aller à l'université sans perdre leur «statut d'Indien».⁸

Au fil des années, une portion de plus en plus considérable de la production électrique sera exportée à l'international, à l'instar des ressources minières extraites des sols de l'Eeyou Istchee, du Nunavik et du Nitassinan. La part des États-Unis dans le développement d'Hydro-Québec n'est d'ailleurs un secret pour personne. Dans son ouvrage *L'Énergie du Nord*⁹, le premier ministre Robert Bourassa ne cache pas l'intérêt de son gouvernement pour ce marché florissant, comme en témoigne l'auteur de sa préface, James Schlesinger, économiste américain, fervent de discussions stratégiques militaires.

L'exemple le plus répandu dans l'imaginaire des Québécois-es lorsqu'il est question d'aménagement hydroélectrique est sans doute celui du complexe La-Grande en Eeyou Istchee/Baie-James, sous le gouvernement Bourassa. Signée en 1975, la Convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ) a vu le jour en raison des revendications de la part des Eeyouch qui s'opposaient à l'appropriation de leur rivière par l'État québécois. C'est seulement près de 30 ans plus tard que les Eeyouch ont vu la CBJNQ pleinement mise en œuvre par la « Paix des Braves »¹⁰ en 2002 ; d'ailleurs, aucune entente similaire n'a encore été convenue avec les autres Premières Nations du Québec, hormis les Naskapi-es qui font maintenant partie de cette Convention.

Le Nitassinan – territoire ancestral des Innu-es, qui chevauche en partie le territoire d'application de la CBJNQ – voit pourtant ses principaux axes hydriques drastiquement modifiés, et ce, depuis 1953 avec Bersimis-1. Avant même la création d'Hydro-Québec, d'autres compagnies s'étaient déjà approprié les rivières ancestrales autochtones. Parmi les 11 compagnies hydroélectriques de l'époque, prenons l'exemple de la Shawinigan Water and Power Company. Exerçant son pouvoir sur les territoires atikamekw nehirowisiwok, les installations hydroélectriques que l'on observe le long des routes hydriques des Atikamekw Nehirowisiwok ont commencé à apparaître dans les années 1910!¹¹

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI?

À part pour les Eeyouch, les Inuit et les Naskapi-es qui ont, après de longues batailles, réussi à obtenir des ententes à long terme, pour la majorité des autres Premières Nations du Québec, les relations sont encore tendues avec Hydro-Québec.

Et si les mesures de dédommagement permettaient au moins à toutes les communautés autochtones du Québec d'avoir accès à de l'eau potable et à de l'électricité comme pour la population québécoise ? À Kitcisakik, communauté anicinape située à deux heures de Val-d'Or, l'électricité devrait se rendre en 2025, mais il ne serait pas possible de raccorder les maisons à un système d'eau courante sans déménager la communauté¹².

Pourquoi les Autochtones ont-ils à payer l'électricité alors que les centrales qui la fournissent ont été construites sur leurs territoires, la majeure partie du temps sans leur consentement, et ont modifié de façon irréversible leurs modes de vie ?

Alors que la privatisation de l'eau n'est guère acceptable, on peut arguer que la nationalisation de celle-ci dans une province du Canada – pays (néo)colonial – ne l'est pas plus. En effet, parmi les

nombreuses stratégies d'assimilation et d'effacement des peuples autochtones au Canada (tels que les pensionnats autochtones, la *Loi sur les Indiens*, la rafle des années 1960 ou le Livre blanc de 1969), l'accaparement des ressources et des territoires est une stratégie plus discrète, car multisectorielle et continue.

Ces questions sont légitimes à poser, puisqu'elles témoignent directement d'un dysfonctionnement systémique et actuel de notre rapport collectif aux ressources naturelles, mais aussi parce qu'elles mettent en lumière le privilège de l'Hydroquébécois-e. 

1. Hydro-Québec, « 1930-1944 – La marche vers l'étatisation ». En ligne : www.hydroquebec.com/histoire-electricite-au-quebec/chronologie/marche-vers-etatisation.htm

2. Radio-Canada, « les débuts de la nationalisation de l'électricité au Québec en 1944 ». En ligne : ici.radio-canada.ca/nouvelle/1163359/nationalisation-electricite-hydro-quebec-histoire-archives

3. Stéphane Savard, « Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n°1-2, p. 47–60.

4. Caroline Desbiens, *Puissance Nord – Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 2015, p. 38.

5. Robert Bourassa, *La Baie James*, Montréal, Les Éditions du jour, 1973, p. 12.

6. Caroline Desbiens, *Puissance Nord – Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 2015, p. 38.

7. Caroline Desbiens, *Puissance Nord – Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 2015, p. 38.

8. 38—Robert Bourassa, *L'Énergie du Nord – La force du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1985, p. 9-22.

9. 39—Nom officiel : « Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec »

10. Hydro-Québec, « Une rivière fougueuse ». En ligne : www.hydroquebec.com/barrage-gouin/une-riviere-fougueuse.html

11. Radio-Canada, « La communauté de Kitcisakik aura accès à l'électricité en 2025 ». En ligne : ici.radio-canada.ca/nouvelle/1880301/projet-electrification-animiki-ickote-hydro-quebec



FILIÈRE BATTERIE TRANSITION EN DÉROUTE

Quentin Lehmann*

Un boom d'exploration minière menace les territoires, la dénationalisation d'Hydro-Québec met en péril l'héritage énergétique québécois et des subventions de plusieurs milliards de dollars sont accordées à des multinationales étrangères. Ces réalités sont le résultat de la nouvelle filière batterie. Faisant appel à l'imaginaire séduisant de l'écomodernisation, ce projet néolibéral et colonial dissimule toutefois des risques importants et reconduit l'exploitation du territoire et du vivant.

Cette nouvelle filière¹ vise à faire du Québec le futur «*leader mondial de l'économie verte*» en agençant opportunités économiques et écologie. Malgré la place essentielle qu'occupe Northvolt dans l'économie de la batterie, il n'en représente qu'une simple composante. Il est essentiel de penser le Projet Saint-Laurent, la matérialisation de la vision financière défendue par François Legault dans son ouvrage *Cap sur un Québec gagnant: le Projet Saint-Laurent*, dans sa globalité pour discerner les liens entre les explorations minières, la création de zones d'innovation et de manufactures de batteries, les agrandissements de ports et d'autoroutes et les promesses de nouveaux barrages hydroélectriques.

CHAMP LIBRE AUX MINIÈRES

Bien que dans le paysage médiatique, le marché québécois de la batterie se limite généralement à Northvolt et aux usines de Bécancour, il est bien plus colossal qu'il ne le paraît². Les grands titres des journaux l'annoncent, une «ruée vers l'or blanc» est en cours au Québec. Le Québec, détenteur de 25 % des réserves de lithium en Amérique du Nord et abritant des réserves d'autres «minéraux critiques et stratégiques» (MCS) comme le graphite, le phosphate, le niobium, le zinc, le nickel et le cobalt, est en proie à une nouvelle vague d'exploration minière. De futures mines menacent tant les territoires eeyouch (cris) et inuit au nord que les territoires nehirowisiw (atikamekw) et anishnabewaki (anishinabeg) au sud. Depuis 2021, ce sont plus de 165155 nouveaux claims miniers qui ont été enregistrés, ce qui représente un bond de 65 % en deux ans.

Perpétuant et intensifiant le projet extractiviste de l'État québécois, la Coalition Avenir Québec (CAQ) cherche à attirer des géants miniers tels que Rio Tinto en faisant miroiter des promesses de faibles coûts d'exploitation, de subventions et de rentabilité. L'extraction de MCS est essentielle au développement de la filière batterie, puisqu'elle permet une proximité avec les autres industries du même marché. Cette interdépendance prend la forme de minières, comme Nemaska Lithium ou Nouveau Monde Graphite, qui possèdent autant les moyens d'extraction que les manufactures de première transformation pour la batterie.

Pour répondre aux besoins énergétiques industriels et extractivistes, quatre nouveaux barrages hydroélectriques sont

annoncés, ainsi que la possibilité pour les entreprises de posséder leur propre circuit d'énergie. Il est aussi question de rouvrir de la centrale nucléaire de Gentilly-2 située à Bécancour. Ce faisant, la voie se dessine pour une privatisation et une croissance importantes dans le domaine énergétique. Accusés de faire du Québec le «Dollarama de l'énergie» pour attirer les multinationales étrangères, François Legault et Pierre Fitzgibbon continuent malgré tout à brader les mégawatts et à menacer le monopole d'Hydro-Québec pour accommoder les industries. Quelques mois après un discours de Fitzgibbon appelant à la sobriété énergétique des ménages, les 1000 mégawatts disponibles pour des projets industriels ont été distribués à des entreprises de la filière batterie et de celle de l'hydrogène vert.

À de nombreuses reprises, les expert-es en énergie de la société civile ont réclamé un dialogue social sur l'avenir énergétique³ tout en sonnant l'alarme quant aux futures pénuries d'électricité créées par une nouvelle industrie aussi énergivore. Ces expert-es soulignent aussi les incohérences écologiques, coloniales et économiques implicites à la réalisation de nouvelles infrastructures hydroélectriques. Malgré ces avertissements, la CAQ continue de promettre de l'énergie au plus bas prix en Amérique du Nord aux multinationales étrangères avec comme projet de harnacher de nouvelles rivières.

LA SILICON VALLEY DU SAINT-LAURENT

Un autre pan du projet concerne la techno-industrie. Les nouvelles «zones d'innovation du Québec» (ZIQ), version locale des technopoles californiennes, ont pour but premier l'établissement et l'essor de la techno-industrie. Les objectifs sont clairs: accroître le passage de l'idée au marché, attirer les investissements privés et étrangers pour favoriser la croissance «propre et durable». La ZIQ de la Vallée de la transition énergétique, composée de Shawinigan, Trois-Rivières et surtout Bécancour, sera, avec l'aide du gouvernement provincial et conjointement avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, le cœur des filières batterie et de l'hydrogène vert, accueillant les plus gros projets d'usines et les centres de recherche de ces deux filières.

Les multinationales automobiles General Motors et POSCO ont déjà amorcé la construction de l'usine de cathodes de ►

batteries Ultimum Cam, à Bécancour. Le projet s'est vu octroyer des prêts totalisant 297,87 millions de dollars par Québec et Ottawa. Suivront les milliards de dollars en prêts déjà promis aux autres «gros joueurs» tels que les partenaires EcoProBM, SK ON et Ford (644 M\$), Northvolt (7 G\$), Vale (55 M\$) et d'autres. Selon Investissement Québec, un total de 15 milliards de dollars d'investissements est prévu pour l'ensemble de la filière – environ 46% des investissements déjà engagés sont publics. Le rêve de Legault, celui de faire «fructifier» la vallée du Saint-Laurent pour créer notre propre Silicon Valley, est en voie de se réaliser.

En outre, aspirer à devenir la «batterie de l'Amérique du Nord» passe nécessairement par une croissance des importations et des exportations. La CAQ déposait en 2014 une réflexion sur le rôle économique du fleuve, laquelle a mené à son actuel projet économique maritime nommé «Avantage Saint-Laurent⁴». Le fleuve jouant un rôle central dans la technopolisation du Québec, il est prévu d'agrandir et de moderniser les ports en eau profonde de Salaberry-de-Valleyfield, de Montréal à Contrecoeur, de Trois-Rivières, de Bécancour, de Québec, de Baie-Comeau et de Sept-Îles. Ceux-ci sont destinés à favoriser l'exploitation minière du nord du Québec et à permettre la croissance de nouveaux marchés, dont celui de la batterie. De cette manière, le rachat par le gouvernement provincial du parc et du port industriel de LaPrade à Bécancour, au coût de 19 millions de dollars, vise à faciliter l'installation des grandes multinationales de la filière. Dans cette région, l'élargissement de l'autoroute 30 et 55 est aussi prévu, aux frais des contribuables (343 M\$), pour le bien de la techno-industrie. Ce phénomène est le même pour le reste du Québec. Uniquement sur le terrain de Northvolt, le financement des activités préalables à l'usine s'élève à 200 millions de dollars pour le Québec. Balafrer les forêts du Nord par la construction de routes minières, élargir les autoroutes sur les terres arables et bétonner les abords du fleuve sont les revers d'un développement aussi imposant.

UNE FILIÈRE DÉCONNECTÉE DES BESOINS

La position de chef de file mondial d'un marché «vert» en pleine croissance peut sembler fructueuse aux premiers abords. Cependant, la filière batterie est loin de correspondre aux promesses avancées par ses instigateur-trices.

Pour le Québec, le Projet Saint-Laurent représente un non-sens économique. Comme pour toute nouvelle filière fondée sur l'innovation technologique en fort besoin de croissance, l'attraction de capitaux à haut risque est nécessaire à son développement. S'intégrer à la compétition internationale du marché de la voiture électrique nécessite que l'État québécois octroie aux multinationales de très généreux incitatifs comme des subventions substantielles, des promesses d'aménagements préalables, une proximité géographique, ainsi qu'un accès à de l'énergie renouvelable, fiable et au rabais. Attirer de «gros joueurs», c'est s'inscrire dans les longues chaînes d'approvisionnement mondiales financiarisées et instables, sans avoir de mainmise sur les décisions ni de réelles garanties de retombées économiques locales. Contrairement à ce que prétend la CAQ, qui s'appuie sur le mythe pourtant largement

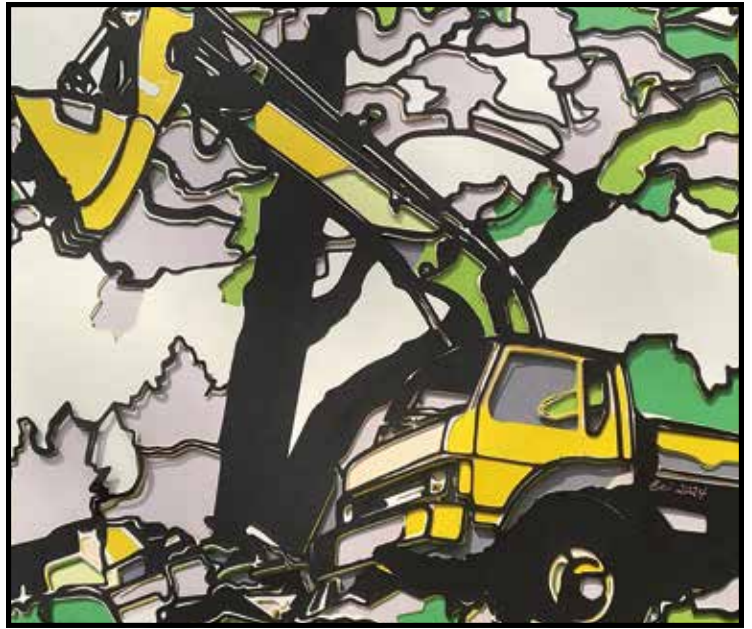


Illustration : Elisabeth Doyon

discrédité du ruissellement de la richesse, investir massivement dans ces multinationales étrangères ne profitera pas à toute la société. D'ailleurs, à l'échelle locale, la filière batterie est complètement déconnectée des réalités économiques québécoises. Elle s'impose dans un marché inadapté et enfreint les bonnes pratiques de développement économique régional⁵.

En vérité, le Québec fait face à une importante pénurie de main-d'œuvre, le rendant inapte à combler les milliers d'emplois promis sans mettre en danger les secteurs existants. À cela s'ajoutent le manque de recherche universitaire sur les technologies de la batterie et l'inexistence d'un marché local pour celles-ci, ce qui remet en cause la volonté de développer les expertises québécoises en innovation. D'autre part, depuis les fermetures de grosses industries telles qu'Electrolux, Belgo et Rio Tinto Alcan, les régions concernées sont parvenues à rétablir une certaine vitalité grâce à un processus de diversification économique. L'effet *boomtown* créé par l'arrivée d'une techno-industrie mondialisée met à risque l'autonomie économique de ces régions. Elle oblige d'importantes dépenses d'adaptation pour les municipalités tout en menaçant la pérennité des PME, le tout sans promesse de stabilité à long terme. Suivre aveuglément ce modèle d'économie extractiviste, mondialisée et dominée par des multinationales étrangères mène ni plus ni moins à un horizon d'aliénation économique.

L'ÉCONOMIE D'ABORD, L'ENVIRONNEMENT... JAMAIS

Encore une fois, les projets économiques sont privilégiés au détriment des enjeux écologiques. Effectivement, au-delà du manque de considération pour la biodiversité, les aberrations se multiplient lorsqu'on considère les réalités écologiques de la filière batterie. Ses porteur-euses la défendent en invoquant leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais il ne faut pas se laisser duper. La réduction des émissions, bien que cruciale, ne

reste qu'un seul des facteurs de l'équation environnementale. Loin d'être une solution miracle aux crises écologiques, le développement de l'industrie de la voiture-solo électrique aggrave d'autres enjeux socio-environnementaux et ne fait que déplacer les émissions de carbone dans d'autres pays et secteurs de production.

L'effet de verrou (*lock-in*) se comprend comme une dépendance pérenne à un sentier, à sens unique, issu de choix technologiques, institutionnels, organisationnels et économiques. Ainsi, en continuant d'investir dans le tout-à-l'automobile, les décideur·euses verrouillent à long terme le maintien du mode de vie de banlieue et de ses répercussions : l'étalement urbain, la bétonisation des terres arables, le définancement des transports collectifs, les dépenses dans les infrastructures autoroutières, la substitution du parc automobile, l'urbanisme tout-à-l'auto et la destruction des écosystèmes. Ces externalités du marché de l'automobile créent aussi leur propre verrou et entravent les autres sentiers possibles, soit le transport collectif, la densification, la décroissance, ou encore l'urbanisme à échelle humaine. Ces verrous justifient aussi d'autres choix écocidaire en donnant carte blanche à une nouvelle industrie extractiviste et automobile spoliatrice. Cette version de la transition énergétique empêche de remettre en question nos modes de production et nos rapports aux territoires. Rappelons qu'aucune technologie ou innovation ne fera de la croissance verte une stratégie viable, ni même «durable».

LE CLIENTÉLISME AVANT LA DÉMOCRATIE

Le processus de développement de la filière batterie est, de plus, entaché par des incohérences et des atteintes récurrentes aux procédures démocratiques. Ce phénomène s'illustre notamment par la déconcertante servilité de la CAQ face à l'industrie automobile. Annoncé dans la foulée d'un accord passé sous secret industriel, Northvolt Six est aujourd'hui le plus gros investissement public-privé de l'histoire du Québec. Paradoxalement, le projet ne respecte presque aucune bonne pratique démocratique existante pour encadrer les projets privés de ce type.

Le gouvernement caquiste cumule déjà une longue liste d'irrégularités, entre le boycottage délibéré du Bureau d'audiences publiques pour l'environnement (BAPE), la discréditation publique des inquiétudes citoyennes, les attaques directes contre les journalistes préoccupé·es, la rapidité de la mise en place des travaux préalables et les documents publics lourdement caviardés. Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement en sont même arrivé·es à dénoncer la «commande politique» passée par le ministre en négligeant consciemment sa mission «l'instant d'un dossier». Ces enjeux peuvent se résumer à trois aspects structurants et d'ailleurs récurrents lors de l'implantation d'une nouvelle industrie au Québec⁶ : le consensus discret et opaque entre le gouvernement et les entreprises pour accélérer les processus de mise en place, le monopole des entreprises privées sur l'expertise et la mise en œuvre des projets, et enfin l'exclusion des acteur·trices tier·ces (société civile, Premières Nations) dans les décisions qui les concernent. Cette logique de développement économique clientéliste réitère aussi un passé extractiviste et colonial nuisant aux

espoirs de réconciliation. En limitant les pouvoirs de l'État, des municipalités, des Premières Nations et des citoyen·nes face à cette techno-industrie puissante et mondialisée, la CAQ trace les contours d'une dystopie libérale.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, UNE OCCASION D'AFFAIRES

Le Projet Saint-Laurent est une hydre capitaliste dont la filière batterie n'est qu'une des têtes. En plus des autres zones d'innovation du Québec, comme la zone DistriQ pour l'informatique quantique et Techtrum pour le numérique, d'autres villes comme Rouyn-Noranda, Longueuil et Rimouski réclament aussi leur ZIQ afin de développer leur industrie. En même temps, le marché de l'hydrogène vert et des bioénergies se développe malgré les avertissements des expert·es sur cette filière. Chacun de ces projets se rapporte à une même idéologie : «faire de la lutte contre les changements climatiques un levier majeur de développement économique et de rayonnement international⁷». Assimiler l'écologie à la croissance économique reconduit inévitablement l'exploitation du territoire et du vivant. Dans un monde où les ressources sont limitées et en voie d'être épuisées, une prospérité sans croissance devrait, tout au contraire, être au cœur de la transition à effectuer. 

* L'auteur, diplômé en sciences politiques, est étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQAM, militant dans le groupe L'Écothèque et chargé de projet responsable de la mobilisation jeunesse au Front commun pour la transition énergétique.

1. Nous pourrions ajouter ici les filières de l'hydrogène vert et des technologies de pointe quantique et numérique.

2. Pour plus de détails, consulter la cartographie disponible en ligne : Quentin Lehmann, «Projet Saint-Laurent : le Québec comme Batterie de l'Amérique du Nord», Praxis. En ligne : praxis.encommun.io/cn/epwKENV_Fbo4v7WE06pHIJ48ZYw/

3. Voir notamment les quatorze revendications du *Manifeste pour un avenir énergétique juste et viable*, signé par des regroupements de la société civile.

4. Ministère des Transports du Québec, «Avantage Saint-Laurent : La vision maritime du Québec», juin 2021.

5. Voir Frédéric Laurin, «Critique économique du mode de développement de la filière batterie au Québec», Institut de recherche sur les PME, novembre 2023. En ligne : fredericclairin.com/batteries/.

6. Marie-José Fortin et Yann Fournis, «Une participation conflictuelle : la trajectoire territoriale des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec», *Participations*, vol. 13, n° 3, janvier 2016, p. 119-144.

7. Gouvernement du Québec, «Plan pour une économie verte 2030», juin 2023.

NOUVEAU-BRUNSWICK AU PAYS D'IRVING

Jean Philippe Sapinski*

Le discours de la dépendance à l'extractivisme est omniprésent au Nouveau-Brunswick, conséquence directe de la position dominante des entreprises et de la famille Irving. Contre le déni de la crise climatique du gouvernement Higgs et son projet de transition énergétique fondé sur la croissance « verte », le mouvement de contestation populaire doit prendre l'offensive.

Le secteur extractiviste, qui comprend la coupe forestière, la pêche, l'agriculture, l'extraction de gaz de schiste, l'extraction minière et la première transformation du bois d'œuvre et des pâtes et papiers, comptait pour 7% du PIB provincial et pour 20% de la valeur des exportations en 2023. À cette extraction directe s'ajoute la raffinerie Irving Oil de Saint-Jean, la plus grande au pays, qui s'inscrit dans le circuit mondialisé de l'extractivisme fossile en traitant plus de 300 000 barils de pétrole par jour, importés en majorité des États-Unis et du Proche-Orient. Cette seule raffinerie compte pour 1% du PIB provincial et représentait plus de 60% des exportations du Nouveau-Brunswick en 2023, presque entièrement à destination des États-Unis. Ce sont donc au total plus de 8% du PIB et 80% des exportations de la province qui sont directement liées à l'extractivisme (comparativement à 4,4% du PIB et 40% des exportations au Québec).

Dans tout État dépendant de l'extractivisme, les entreprises de ce secteur disposent d'un poids politique démesuré. Au Nouveau-Brunswick, c'est la famille Irving qui contrôle la plupart des secteurs extractifs. À partir de la scierie JD Irving fondée à Bouctouche en 1882 par son père James D. Irving (1860-1933), Kenneth C. (KC) Irving (1899-1992) a créé un conglomerat industriel qui est aujourd'hui non seulement le plus gros joueur de l'industrie forestière provinciale, mais aussi l'un des principaux acteurs dans le transport, la construction navale, l'agriculture, la construction, la vente au détail et, jusqu'à récemment, les médias. KC Irving a aussi fondé Irving Oil en 1929, propriétaire de la raffinerie de Saint-Jean et du port en eaux profondes Canaport dans la même ville, en plus d'une autre raffinerie en Irlande et d'un réseau de distribution d'essence, de propane et de mazout dans les provinces maritimes. Troisième élément du Groupe Irving, la compagnie Ocean Capital est active

dans le secteur de la construction, du ciment et de l'acier. La famille Irving, avec une richesse estimée à plus de 10 milliards de dollars, figure parmi les plus riches du Canada depuis plusieurs décennies. Jusqu'à récemment, on disait qu'au Nouveau-Brunswick, aucune décision politique d'importance n'allait de l'avant sans son approbation.

Le discours sur le « développement » économique de la province découle directement de cette dépendance à l'industrie extractive, et en particulier des intérêts de la famille Irving. Le premier ministre Blaine Higgs, cadre retraité d'Irving Oil, a partiellement levé le moratoire sur l'exploration et l'extraction de gaz de schiste en 2019, et exprime régulièrement dans les médias son soutien à cette industrie. Plus récemment, le PDG du Conseil économique du Nouveau-Brunswick Gaëtan Thomas faisait aussi la promotion du gaz de schiste en affirmant que l'exportation vers l'Europe augmenterait le revenu moyen, qu'on pourrait offrir de meilleurs services sociaux et que les entreprises de la province deviendraient plus concurrentielles. En 2021, devant un comité de l'Assemblée législative, les représentants de JD Irving justifiaient l'épandage aérien du très nocif glyphosate sur les forêts de la province en insistant sur la dépendance aux exportations pour maintenir le niveau de vie de la population. Ce ne sont là que quelques exemples du discours qui prévaut au Nouveau-Brunswick, qui cantonne la province à sa fonction de réservoir de ressources à extraire et qui renforce sa position périphérique dans l'économie continentale, au bénéfice d'une minorité fortunée.

RÉSISTANCE À L'EXTRACTIVISME FOSSILE

Le militantisme du premier ministre Higgs contre la taxe carbone et pour l'expansion de l'extractivisme fossile ne laisse aucun doute quant au déni de la crise climatique de son gouvernement. Or, chaque fois qu'il est question de gaz de schiste ou de terminaux méthaniers, la réaction de la société civile est immédiate, notamment sous forme de lettres ouvertes dans les médias. La résistance populaire à l'extractivisme fossile remonte au début des années 2010, alors que l'opposition au gaz de schiste s'est organisée au sein du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, puis autour de l'Alliance anti-gaz de schiste du N.-B. Fait marquant de l'histoire militante de la province, les différentes communautés

POUR ALLER PLUS LOIN

Brooks, Darin, Carter, Angela V., Eaton, Emily, Pineault, Éric, & Sapinski, J. P. (2023). *Extractivisme fossile, verrou carbone et mobilisation sociale dans l'Est du Canada : Un état des lieux*. Centre canadien de politiques alternatives, Bureau de la Nouvelle-Écosse. policyalternatives.ca/Extractivismefossile



Illustration : Elisabeth Doyon

culturelles – Mi'kmaq, Peskotomuhkati, Wolastoquey, francophone et anglophone – ont milité côte à côte de façon continue jusqu'au changement de gouvernement en 2014 et à l'obtention du moratoire qui a suivi. Ce sont ces mêmes réseaux militants qui ont contribué à l'abandon du projet d'oléoduc Énergie Est en 2017, qui visait à transporter le pétrole brut de l'Alberta jusqu'au port Canaport de Saint-Jean pour l'exporter vers l'Europe, et qui se sont aussi opposés activement aux projets de terminaux méthaniers à St-Jean et à Goldboro, en Nouvelle-Écosse.

QUELLE TRANSITION ?

Grâce à ces mobilisations, le caractère problématique des énergies fossiles est aujourd'hui largement reconnu par le public. Ainsi, même si son discours de déni perdure, le gouvernement provincial propose une stratégie de transition énergétique fondée sur une certaine croissance dite «verte» comme au fédéral : électrification des transports, construction de parcs éoliens privés, développement de petits réacteurs nucléaires à Pointe Lepreau et conversion en 2030 de la centrale au charbon de Belledune à la «biomasse», c'est-à-dire aux granulés de bois. On voit aussi beaucoup d'intérêt pour la soi-disant «économie de l'hydrogène». Le directeur du Port de Belledune rêve d'utiliser des petits réacteurs nucléaires pour produire de l'hydrogène «vert» (de source non émettrice) sur le site du port en vue de l'exportation.

Mais à qui profitent toutes ces propositions, plus ou moins réalistes, qui perpétuent l'extractivisme ? D'abord à l'industrie minière et aux multinationales qui produisent le cuivre, le lithium, les métaux rares, l'acier et le ciment nécessaires aux éoliennes et à l'électrification. Mais ensuite, localement, à l'élite extractiviste de la province : les granulés de bois sont produits par l'industrie

forestière qui mise d'ailleurs sur l'exportation du produit. L'hydrogène, même «vert», s'avère être une stratégie de conversion et de transport de l'énergie utilisée pour produire de l'essence synthétique «carbon neutre¹», évitant ainsi la dévalorisation du capital fossile et la faillite des entreprises qui le contrôlent – dont Irving Oil. Les petits réacteurs nucléaires seraient utilisés pour «décarboner» l'extraction des sables bitumineux. Ainsi, cette transition, dont l'impact climatique pourrait s'avérer grave, s'inscrit pleinement dans la stratégie des grands intérêts extractivistes.

On passe d'un extractivisme à un autre, tout en protégeant les intérêts des puissants. La dynamique centre-périphérie se perpétue : d'une part, le centre doit continuer de croître à tout prix, et d'autre part, on sacrifie les zones périphériques, tant leurs écosystèmes que les personnes qui y vivent. Les bases d'un mouvement socio-environnemental fort ont pourtant déjà été

jetées au Nouveau-Brunswick par les luttes contre le gaz de schiste et Énergie Est. Les deux patriarches de la famille Irving, Arthur et Jim, sont décédés en mai et juin de cette année, ce qui ajoute au déclin de la famille qui a déjà vendu ses parts dans Canaport LNG en 2021 et dans sa filiale média Brunswick News en 2022. Aujourd'hui, les rumeurs veulent qu'elle cherche à se départir de la raffinerie de St-Jean. Le contexte est donc propice pour développer un projet de transition écologique réelle, ancrée dans la réalité de l'urgence climatique autant que dans la justice sociale et la souveraineté autochtone, qui poserait une véritable alternative à la transition par en haut qui a cours aujourd'hui. 

* Jean Philippe Sapinski est professeur à la Maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton.

1. Le gaz carbonique qu'on capturerait aux sources émettrices est mélangé à l'hydrogène pour reconstituer un hydrocarbure qui puisse circuler dans les infrastructures fossiles existantes.

PRAIRIES CANADIENNES

CULTIVER L'EXTRACTIVISME

André Magnan, Université de Regina

Bien que le terme « extractivisme » soit le plus souvent utilisé pour désigner les industries minières et fossiles, l'histoire du développement agricole dans les Prairies peut également être interprétée comme une forme d'agro-extractivisme, commençant par la colonisation et la dépossession autochtone, puis par des décennies d'agro-industrialisation et, plus récemment, par la financiarisation des terres agricoles.

Il y a 150 ans, le paysage des Prairies canadiennes a été radicalement altéré par la colonisation européenne, initialement à des fins de développement agricole. La colonisation de l'Ouest, le labourage des prairies et la production de blé destiné à l'exportation étaient au cœur du projet de développement national canadien appelé la Politique nationale, qui a débuté dans les années 1870. Aujourd'hui, l'industrie agricole des Prairies est un moteur économique majeur, avec des ventes de récoltes de 34,5 milliards de dollars et des ventes de bétail de 17,4 milliards de dollars en 2023, principalement grâce aux exportations internationales.

LA COLONISATION, PREMIÈRE ÉTAPE

Il est difficile d'exagérer la portée des changements écologiques radicaux qui ont remodelé les Prairies canadiennes depuis les années 1870. Jusque-là, les vastes régions de ce qui est aujourd'hui l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba étaient des prairies indigènes dont les sols n'avaient pas été perturbés pendant des millénaires. Elles abritaient une grande population de bisons et d'autre gros gibier qui soutenaient les modes de vie des peuples autochtones comme les Nêhiyawak, les Nahkawiniwak, les Dakota, les Lakota, les Nakota, les Niitsitapi, les Kanai, les Siksika et les Piikani, et plus tard les Métis. L'effondrement des troupeaux de bisons – provoqué par les impératifs commerciaux de la traite des fourrures – a éliminé une espèce clé des prairies, modifiant à jamais l'équilibre entre les herbivores, les plantes et les humains. Le Canada a signé des traités avec de nombreux peuples autochtones nommés ci-dessus (mais pas tous), les dépossédant de leurs territoires alors qu'ils faisaient face à l'effondrement de leurs moyens de subsistance et à la famine.

Dans les années 1880, et en s'accéléralant au cours des deux décennies précédant la Première Guerre mondiale, la colonisation européenne, d'abord pour l'élevage, puis pour la culture du blé, a transformé le paysage des Prairies. En réponse à des incitations économiques, les agriculteur-trices ont radicalement changé l'écosystème des prairies en labourant la terre, en introduisant la monoculture et en exterminant les espèces nuisibles. Au cours des premières décennies du boom du blé, les nutriments accumulés pendant des milliers d'années ont été extraits de la couche arable, dégradant la structure et la fertilité du sol. Les mauvaises pratiques agricoles, en particulier dans les zones les plus arides

des prairies, ont contribué au désastre écologique des années 1920 et 1930, lorsque des dizaines de milliers de fermes ont été abandonnées à cause de la sécheresse. Grâce à de meilleures pratiques agricoles, au soutien du gouvernement et à des efforts de réhabilitation, le secteur s'est stabilisé au milieu du 20^e siècle. Néanmoins, l'héritage du développement agraire est conséquent : seuls 17 % à 21 % des prairies indigènes de la Saskatchewan sont encore intacts aujourd'hui.

UNE MACHINERIE VORACE

À partir des années 1920, le secteur agricole des Prairies connaît une industrialisation rapide, d'abord avec l'introduction de machines agricoles alimentées par des combustibles fossiles, puis d'intrants chimiques, notamment des engrais synthétiques et des pesticides. L'agro-industrialisation a lié l'agriculture à d'autres secteurs industriels clés, notamment l'exploitation minière, les combustibles fossiles et l'industrie manufacturière. Les technologies agricoles ont considérablement augmenté la productivité par travailleur et par acre, mais ont introduit de nouveaux dommages environnementaux.

Aujourd'hui, le secteur des céréales et des oléagineux des Prairies utilise des méthodes de production intensives en combustibles fossiles et dépend fortement des engrais chimiques et des pesticides. Les moissonneuses-batteuses modernes, qui peuvent se vendre pour plus d'un million de dollars, peuvent récolter 30 acres de blé par heure. Entre 2006 et 2023, les expéditions d'engrais vers les provinces des Prairies ont augmenté de 67 % pour l'azote, 56 % pour le phosphate et 73 % pour la potasse. La superficie des terres cultivées des prairies qui sont traitées avec des herbicides a augmenté de 58 % entre 1991 et 2016, et de 412 % pour les fongicides au cours de la même période, alors que les agriculteur-trices ont planté des cultures plus lucratives et à forte intensité de produits chimiques comme le canola (qui résiste aux herbicides) et les légumineuses. En 2021, le secteur agricole de la Saskatchewan a produit des émissions de 22 millions de tonnes d'équivalent CO₂, l'augmentation de l'utilisation d'engrais azotés ayant entraîné une augmentation des émissions du secteur au cours des 30 dernières années¹.



Illustration : Elisabeth Doyon

Dans ce modèle d'agriculture industrielle hyperproductive, le secteur est profondément ancré dans les réseaux extractivistes mondiaux, contribuant à de nombreux dommages

écologiques locaux tels que la destruction de l'habitat, la perte de biodiversité, la pollution de l'eau, ainsi qu'à la crise climatique.

LA FINANCIARISATION DES TERRES AGRICOLES

Depuis le milieu des années 2000, une logique de financiarisation a pénétré le secteur, approfondissant d'une certaine manière le paradigme extractiviste. En réponse aux turbulences économiques mondiales et aux crises alimentaires, les acteurs financiers canadiens ont commencé à acquérir d'importants portefeuilles de terres agricoles, principalement en Saskatchewan. Les promoteurs ont fait valoir que les investisseurs pouvaient ainsi diversifier leurs portefeuilles, protéger leur patrimoine et obtenir des rendements respectables en achetant des terres agricoles. Les gestionnaires d'investissement ont généralement choisi une stratégie d'investissement passif dans laquelle les investisseurs détiennent les terres et les louent à des agriculteur·trices locaux. Les investisseurs profitent ainsi à la fois des revenus locatifs et des plus-values réalisées avec la hausse de la valeur des terres agricoles, tout en ayant une faible exposition directe aux risques de la production agricole.

Entre 2008 et 2023, la valeur des terres agricoles a augmenté de 114 % en Alberta, de 200 % en Saskatchewan et de 164 % au Manitoba, ce qui a entraîné des rendements toujours plus impressionnants pour les investisseurs. À ce jour, les investisseurs ont acquis environ 1 million d'acres de terres agricoles. Le plus grand propriétaire, Andjelic Land, détient 234 000 acres en Saskatchewan. Parmi les autres acteurs notables, citons Bonnefield, Veripath Farmland Partners, AreaOne et Avenue Living Asset Management (qui investit dans l'immobilier commercial, résidentiel et agricole).

Alors que les investisseurs vantent les pratiques agricoles durables utilisées dans leurs portefeuilles, la durabilité est ici interprétée de manière étroite comme la rationalisation de l'utilisation des intrants et la gestion de la fertilité des sols pour une efficacité maximale. De plus, de nombreux investisseurs s'engagent dans des pratiques de transformation des terres telles que la destruction des forêts au bulldozer et le drainage des zones humides pour maximiser la surface cultivable de leurs terres (et donc la productivité et la rentabilité). Le paysage des Prairies est ainsi transformé en une plateforme homogène pour la production de produits agricoles, effaçant bon nombre des caractéristiques distinctives du paysage agraire passé fait de fermes, de brise-vent et d'habitats naturels qui existaient autrefois à côté de parcelles agricoles productives. Les agriculteur·trices eux-mêmes reconnaissent à quel point la consolidation et la financiarisation ont accéléré le dépeuplement des campagnes.

DES MODÈLES ALTERNATIFS EXISTENT

Si le paradigme dominant dresse un tableau plutôt sombre, certains acteur·rices s'efforcent d'imaginer et de mettre en œuvre une vision différente. Le Treaty Land Sharing Network (Réseau de partage des terres issues des traités) met en relation les propriétaires fonciers ruraux (généralement des agriculteur·trices et des éleveur·euses) et les peuples autochtones qui cherchent à accéder à la terre pour des cérémonies et pour la récolte de denrées alimentaires et de médicaments. Ce faisant, le réseau forge de nouvelles

relations entre les colons et les communautés autochtones dans un esprit de réconciliation.

Les organisations agricoles et alimentaires progressistes se sont aussi regroupées au sein de la coalition Farmers for Climate Solutions. Un récent forum a permis d'explorer la manière dont l'agriculture et l'élevage des Prairies peuvent devenir des secteurs réellement durables et résilients face au climat. Des chercheur·euses, en collaboration avec l'Union nationale des fermiers, ont élaboré une série de portraits vidéo d'exploitations agricoles agroécologiques dans les Prairies, montrant que des alternatives existent déjà dans un secteur souvent représenté comme monolithique.

Rien n'est inéluctable face à l'hégémonie du modèle agro-extractiviste qui domine aujourd'hui l'agriculture des Prairies. Les coalitions naissantes d'agriculteur·trices, d'éleveur·euses, d'autochtones, de scientifiques et d'acteur·trices de la société civile sont porteuses d'un avenir plus durable et plus juste. 

1. Ce total comprend les émissions à la ferme ainsi que celles associées à la production d'intrants agricoles comme les engrais et la machinerie. Il convient de noter que des pratiques telles que l'agriculture sans labour ont partiellement compensé l'augmentation des émissions en séquestrant le carbone dans les sols, avec jusqu'à 15 millions de tonnes capturées en 2021.



DIVEST MCGILL

LUTTER POUR RESPONSABILISER NOS INSTITUTIONS

Entretien avec Laura et Emily, membres de Divest McGill

Propos recueillis par Arianne Des Rochers et traduits de l'anglais par Amadou Ballo

Divest McGill est une campagne qui a commencé entre 2011 et 2012 sous le nom de Decorporatize McGill. Depuis, la campagne milite plus spécifiquement pour que l'Université McGill cesse d'investir dans l'industrie des combustibles fossiles.

À bâbord! : Quel est le but de Divest McGill? Qui l'a formé?

Divest McGill : Le but de Divest McGill est d'affirmer que la communauté a son mot à dire sur la façon dont on dépense son argent, et pas seulement les douze membres non élu·es du Conseil des gouverneurs. L'Université n'a pas à financer des activités destructrices. Les étudiant·es sont aux premières lignes de la campagne, mais iels ne sont pas les seul·es qui s'impliquent. Nous luttons avec plusieurs facultés, le Sénat (où siègent des professeur·es et des étudiant·es) et d'autres associations sur le campus comme Professors and Librarians for Divestment. Certain·es membres du corps professoral nous ont aussi énormément aidé·es en nous transmettant leur mémoire institutionnelle.

On savait que c'était possible de pousser McGill à désinvestir des combustibles fossiles, car des combats semblables avaient été menés et remportés par le passé, ici même, comme quand McGill a désinvesti de l'apartheid sud-africain et de l'industrie du tabac dans les années 1990. Notre groupe fait partie d'un mouvement plus grand: il existe d'autres campagnes de désinvestissement au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni qui militent pour que les grandes institutions arrêtent d'investir dans des secteurs problématiques. Divest McGill fait aussi partie d'une coalition nationale: Divest Canada.

À B! : Qu'est-ce qu'on entend par désinvestissement?

D. M. : Quand les universités reçoivent des dons, elles les placent dans des fonds de dotation. Ces montants sont investis et les retours sur ces investissements sont utilisés pour financer toutes sortes de choses. Dans le cas de McGill, une partie importante des fonds est investie dans les industries fossiles et les activités militaires, via des fabricants d'armes.

L'appel à désinvestir est à la fois une stratégie et un mouvement politique visant à dissuader les institutions de financer les industries et secteurs nuisibles. Les universités peuvent influencer l'opinion publique et mettre en branle des mouvements sociaux. La campagne vise donc à porter atteinte à l'image de ces industries et à les rendre moins acceptables dans l'opinion publique. Le but, c'est aussi d'amener le gouvernement à réaliser que de plus en plus

d'individus et d'institutions tournent le dos à ces secteurs, et qu'il devrait arrêter lui aussi d'y gaspiller l'argent public.

Au fil de nos discussions sur la nature antidémocratique du processus d'investissement qui a toujours existé à McGill, la démocratisation est également devenue un des objectifs de la campagne. On attend des établissements d'enseignement qu'ils défendent les principes de justice, de paix et d'égalité. Ça ne devrait pas nous prendre plus de dix ans de lutte acharnée pour leur faire comprendre quelque chose d'aussi logique. C'est un geste simple et fondamental que les universités peuvent poser, elles qui sont censées préparer leurs étudiant·es à rendre la société meilleure par le biais de la recherche et de l'enseignement.

À B! : À Divest McGill, quelles sont vos principales cibles?

D. M. : Toutes les campagnes de désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles tournent autour du top 200 des entreprises dans la liste de l'organisation Carbon Underground. On veut un désinvestissement total de celles-ci. On a aussi une autre cible, en dehors du top 200: TC Energy, une entreprise canadienne de combustibles fossiles coupable d'énormes dégâts sur le Yintah (territoire) des Wet'suwet'en. On a également eu affaire à Teck Frontier, un projet d'extraction de sables bitumineux prévu dans le nord de l'Alberta, mais qui a été annulé. Divest McGill est aussi membre d'une coalition appelée Divest for Human Rights, qui a milité non seulement contre TC Energy, mais aussi contre des entreprises qui profitent de l'occupation en Palestine, qui exploitent des enfants ou qui vendent des armes.

À B! : Quelles ont été les stratégies, tactiques et actions que Divest McGill a entreprises et qui ont convaincu l'administration de McGill de désinvestir?

D. M. : Au début, nous nous sommes rapproché·es des membres du Conseil des gouverneurs pour gagner leur confiance et aborder le sujet du désinvestissement. On a donné des présentations, envoyé des rapports. Bref, on a joué le jeu conformément aux protocoles de l'Université, malgré toutes les critiques qu'on pouvait avoir contre ses dirigeant·es et son fonctionnement. La majorité des ►



Illustration : Elisabeth Doyon

membres votant-es vient de l'extérieur de l'Université (des PDG de grandes banques, etc.), et ces membres se nomment entre eux et elles.

Avec le temps, nous nous sommes tourné-es vers la désobéissance civile et les actions perturbatrices. Il n'y a que deux choses qui intéressent l'administration de McGill et le Conseil des gouverneurs : l'argent et leur réputation. On a donc appelé les grands donateurs en leur demandant de menacer McGill de cesser leurs dons si l'Université n'arrêtait pas ces investissements. On a organisé des actions directes lors d'événements-bénéfice, où on expliquait tout le mal que faisait McGill avec ses investissements. On a également ciblé leurs intérêts financiers privés. Par exemple, en 2021, on a mené une campagne de boycott qui ciblait Metro, car une des membres du Conseil des gouverneurs, Maryse Bertrand, est aussi une cadre supérieure de cette entreprise. Toutes les deux semaines, un petit groupe de personnes se pointait avec des banderoles et des pancartes devant des épiceries Metro à Montréal pour inciter les gens au boycott. McGill n'a pas apprécié cette technique et a envoyé des courriels à certain-es d'entre nous, pour nous dire que ce qu'on faisait était inacceptable et devait cesser. On a aussi accueilli les membres du Conseil à leurs réunions avec des dépliants, des mises en scène ou en scandant des slogans. Au début, ces réunions étaient ouvertes au public, mais à cause de nos perturbations, elles ont maintenant lieu sur Zoom. Enfin, on a organisé plusieurs occupations de lieux et des manifs, notamment en 2022. Durant cette occupation, on a offert des ateliers aux étudiant·es, organisé des projections de film et servi des repas gratuits afin de solidariser les membres de notre communauté universitaire.

[On n'est pas juste un groupe militant, on est une communauté.]

ÀB ! : Comment l'administration de McGill a-t-elle réagi ?

D. M. : Une chose que McGill a faite systématiquement, et qui montre à quel point c'est une institution antidémocratique, c'était de menacer l'association étudiante d'une rupture de son protocole d'entente si elle continuait à soutenir notre campagne. L'association a ainsi arrêté de faire circuler les informations sur le boycott de Metro. Ils font la même chose avec d'autres campagnes. Par exemple, chaque fois qu'il y a une action en solidarité avec la Palestine, l'administration menace de rompre le protocole d'entente et dissuade l'association d'agir selon les décisions votées en assemblée.

ÀB ! : Aujourd'hui, est-ce qu'on peut dire que

Divest McGill a atteint ses objectifs ?

D. M. : On a partiellement atteint nos objectifs. L'idée, c'était d'atteindre un désinvestissement total d'ici 2025. En décembre dernier, le Conseil des gouverneurs a voté en faveur de l'arrêt des investissements directs dans les entreprises du top 200. On reste toutefois sur nos gardes pour voir s'il va tenir parole.

Mais on n'a toujours pas atteint notre objectif sur le plan des investissements indirects. Certains investissements ciblés se poursuivent dans des fonds communs ou groupés, et l'Université se montre de plus en plus habile pour dissimuler ses actions. Par exemple, elle ne dévoile plus ses investissements en actions en dessous de 500 000\$. Enfin, en ce qui a trait au réinvestissement, on essaie de surveiller qu'il s'agit bel et bien de postes acceptables et plus éthiques, si cela existe.

ÀB ! : Qu'est-ce que Divest McGill projette pour l'avenir ?

D. M. : Nos moyens sont limités et le travail à faire est énorme. On doit déterminer où mettre nos énergies et discuter de l'avenir avec la communauté. C'est certain qu'on aimerait se débarrasser des investissements indirects. Que McGill se démocratise est aussi essentiel à nos yeux, peu importe si c'est grâce à Divest McGill ou à un autre groupe. Finalement, on aimerait se pencher davantage sur les banques comme la RBC, qui soutient activement l'industrie fossile et possède une succursale sur le campus. Pour le moment, toute notre énergie est tournée vers le génocide en Palestine, pour que McGill désinvestisse des entreprises qui y sont reliées. On doit aussi s'assurer d'archiver nos activités, pour que la lutte continue après nous. **AB**



SAVOIRS AUTOCHTONES

LES MINÉRAUX CRITIQUES DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Geneviève Sioui*

Après avoir été choquée d'en apprendre sur ma propre culture dans les écrits d'anthropologues blancs, j'ai découvert la recherche communautaire et j'ai travaillé avec des chercheuses qui entretenaient des relations de longue date avec des organismes autochtones. Ces années formatrices ont éveillé en moi le désir de travailler auprès des communautés autochtones et de consacrer mon énergie à organiser, à mobiliser, à soutenir, à honorer, à apprendre, à défendre les intérêts de personnes animées du même esprit que moi. Cette démarche s'inscrit en faux contre l'extractivisme épistémique (des savoirs) dont est héritier le milieu de la recherche universitaire.

Imaginez le Québec, les accents du Lac St-Jean, les pêcheries de la Gaspésie et les quartiers montréalais décrits en détails, en anglais, par des anthropologues américains. C'est ce qui m'est arrivé à moi, fille, petite-fille et arrière-petite-fille de Wendats, quand j'ai découvert ma propre culture dans des textes rédigés au début du 20^e siècle par l'anthropologue Marius Barbeau. Sur les bancs d'université, on me fait lire des textes rédigés par des hommes blancs qui détaillent le mode de vie des Innus, l'importance de la chasse pour les Naskapis. L'effet est double: je suis à la fois captivée d'accéder enfin à des connaissances sur ma culture, et sidérée de constater qu'il m'ait fallu aller à l'université pour qu'on parle de Nous.

Comment en sommes-nous arrivés là? Comment la recherche universitaire s'approprie-t-elle les savoirs autochtones, et peut-on combattre cet extractivisme?

LE RACISME AU SERVICE DU CAPITALISME

D'abord, le paradigme de supériorité raciale sur lequel repose le système d'éducation justifie la perte culturelle qu'il engendre. Les pensionnats, où sont envoyés de force plus de 150 000 enfants des Premières Nations, Inuit et Métis, est un exemple de domination de la culture blanche. En plus d'être fondés sur des préceptes racistes, les pensionnats opèrent dans une logique capitaliste d'exploitation des ressources. Jusqu'en 1950, le gouvernement fédéral n'établit pas de pensionnats sur les territoires nordiques car, n'y voyant aucun intérêt économique, il ne considère pas ces territoires pour l'installation de colons. Ensuite, la représentation coloniale permet de cantonner les Autochtones dans des stéréotypes opposés: le sauvage, non-moderne et l'être exotique, objet de curiosité et de fétichisme.

Le racisme et le capitalisme constituent les prémices d'un contexte facilitant l'exclusion et l'exploitation des Autochtones et de leurs savoirs dans les institutions universitaires. D'ailleurs, jusqu'en 1984, tout membre d'une Première Nation qui recevait un diplôme universitaire était «émancipé-e», son identité culturelle, supprimée. En d'autres mots, un «Indien» éduqué n'était plus un «Sauvage». Cette disposition raciste de la *Loi sur les Indiens* a

contribué à invisibiliser la présence autochtone dans les universités, mais elle n'a pas empêché des pionnières, comme Éléonore Sioui en 1988, de décrocher des diplômes universitaires.

PLUS QU'UN SIMPLE « CHAMP DE SPÉCIALISATION »

Il est reconnu que la recherche universitaire concernant les Autochtones est largement menée par des chercheurs allochtones, et qu'elle est désavantageuse, voire dommageable pour les communautés. Elle s'inscrit dans un rapport de pouvoir et un accès aux ressources qui permet d'exploiter les savoirs autochtones (et les ressources minières, matérielles, culturelles, etc.) pour en tirer profit. Le savoir traditionnel autochtone n'appartient à personne, la seule responsabilité des individus est de le protéger et le transmettre et ce, au bénéfice de leur communauté. Il est donc impossible de s'approprier les connaissances et de les utiliser pour en faire des gains personnels et professionnels, pour faire du profit, et encore moins pour breveter une innovation.

À l'opposé, l'anthropologie, par exemple, permet à des chercheurs de se bâtir une carrière et une renommée internationale en étudiant les peuples autochtones du monde – pensons à Franz Boas, qui était fasciné par les Inuit de l'île de Baffin. Cette prise d'espace par les chercheurs allochtones découle aussi de la dévalorisation et le musellement de la parole des Autochtones, et des stratégies d'oppression qui menacent nos langues, comme l'ont fait les pensionnats. La colonisation a miné le développement intellectuel autochtone par l'assimilation culturelle et la séparation violente des Peuples autochtones à leur source principale de connaissances: le territoire.

C'est justement sur le territoire que se commet la biopiraterie, c'est-à-dire le vol de savoirs traditionnels sur les plantes et leur commercialisation, ou encore la foresterie ou le génie civil qui accapare des ressources sur les territoires traditionnels, mais dont le corpus de connaissances considère peu les savoirs autochtones. Ce constat est peu surprenant si on se rappelle qu'en plus de ►

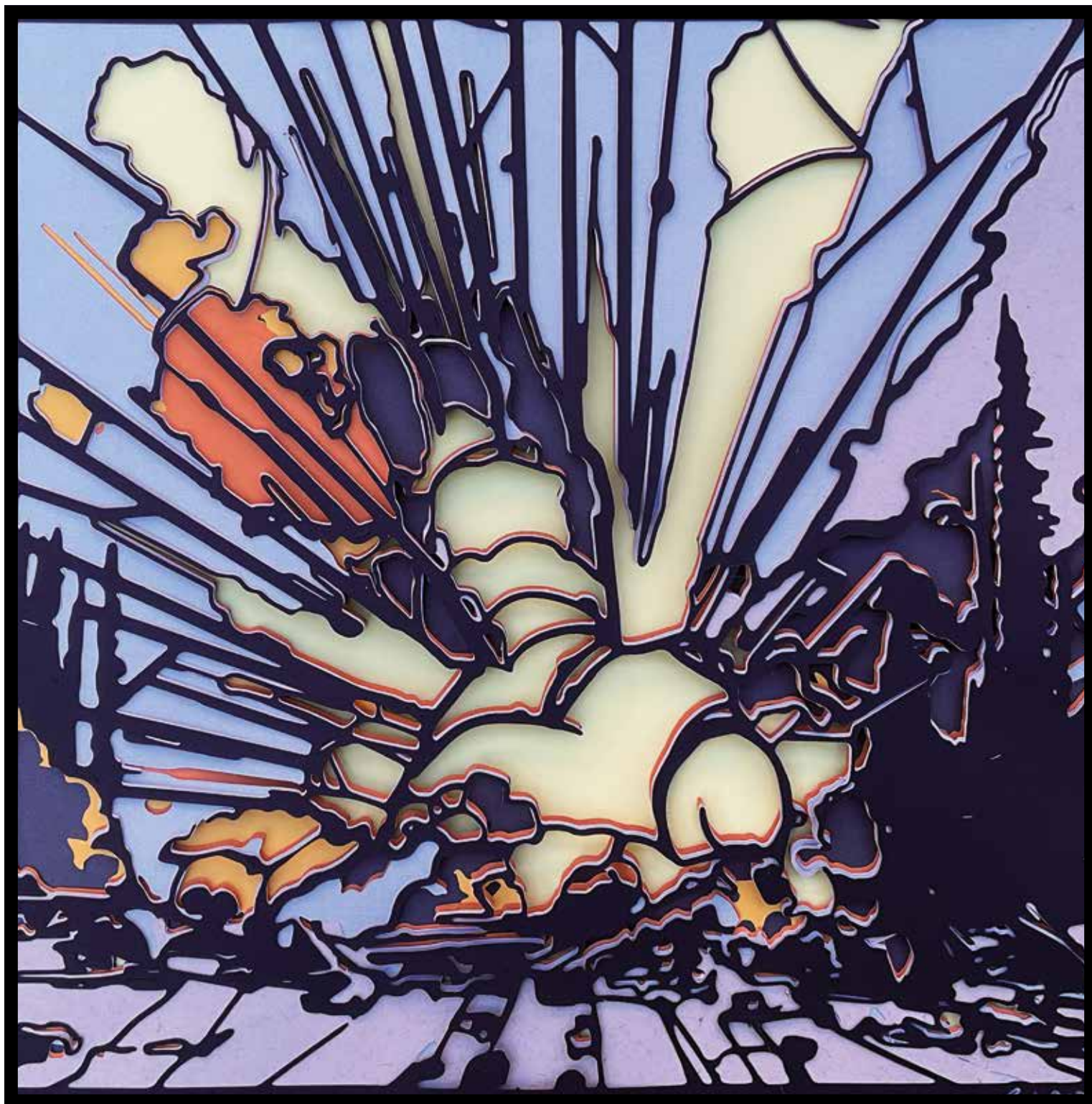


Illustration: Elisabeth Doyon

privatiser les terres, les colons ont renommé l'ensemble du territoire du *Kanata* et effacé de précieuses connaissances contenues dans la toponymie autochtone, créant l'illusion d'une terra nullius. Déjà, la colonisation entravait la possibilité de transmettre des connaissances sur le territoire et rendait difficile l'apprentissage

in situ, écartant l'approche autochtone qu'est la pédagogie par le territoire (*land-based pedagogy*).

Dans certains cas, la déshumanisation des Autochtones ouvre la voie aux recherches à l'éthique douteuse, et ce, sans grandes conséquences pour les chercheurs, mais avec énormément de

conséquences pour les communautés. L'un des exemples les plus violents est certainement les expériences sur la malnutrition qui ont été menées par des chercheurs sur des enfants pensionnaires dans les années 1940-1950 (Mosby, 2013).

QUELLES VOIES DE SORTIE ?

Devant à ces constats, le penseur Kanien'kehá:ka Taiaiake Alfred propose le terme «résurgence autochtone» pour inviter ses pairs à forcer un changement de paradigme de la réconciliation vers la décolonisation. Il suppose qu'une régénération des pratiques culturelles, spirituelles et politiques permettra de confronter le colonialisme des États et des institutions. Des intellectuel·les autochtones comme Linda Tuhiwai Smith et Eve Tuck et K. Wayne Yang publient aussi des textes fondateurs qui appellent à la décolonisation de la recherche.

Bien que le militantisme autochtone dans les universités remonte aux années 1960-70, ce n'est que depuis récemment que ces dernières prennent des engagements publics pour décoloniser la recherche, encouragées par l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007) et les appels à l'action de la CVR (2015). En parallèle, les communautés ont adopté des stratégies pour se protéger, par exemple en créant les « Principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations (PCAP-OCAP) », en développant des protocoles éthiques ou des formations pour outiller les chercheurs allochtones. Le fardeau reste largement porté par les Autochtones, comme si l'équilibre entre se laisser diriger par les Autochtones et porter un parti de la lutte n'a pas été trouvé.

Dans leurs plans d'action, les universités formulent des vœux pieux comme le respect des protocoles locaux, une meilleure compensation, de la recherche collaborative et communautaire, de la réciprocité et des partenariats à long terme. Cependant, les obstacles structurels demeurent et les mécanismes de suivi pour assurer un respect des nouvelles normes en recherche sont quasi inexistantes. Entre temps, les communautés innovent pour pouvoir déterminer leurs priorités de recherche ou contourner les règles pour accéder aux fonds de recherche qui sont réservés aux titulaires de diplômes. Il reste que les savoirs communautaires autochtones et ceux qui les possèdent sont pas reconnus comme des égaux dans le monde universitaire. Le système actuel permet difficilement à une Aînée qui ne possède pas un diplôme universitaire d'être reconnue et payée comme co-chercheuse ou d'être citée comme auteure d'un article scientifique. On encourage donc la collaboration avec les communautés, mais on ne corrige pas les iniquités qui contribuent à l'exploitation. Enfin, le défi est aussi d'encadrer les pratiques individuelles qui sont extractives et néfastes. Le manque de connaissances et parfois le racisme des chercheurs allochtones limitent leur capacité à agir comme allié·es. Le guide *Mes relations* invite les non-autochtones à l'autoréflexion et à utiliser leurs privilèges au profit de l'autodétermination des Autochtones et de la transformation de la recherche. Il suggère des bonnes pratiques qui peuvent être mises en place dans nos relations, comme redéfinir la notion de consentement, aborder

POUR ALLER PLUS LOIN

Alfred, Taiaiake. 2005. *Wasáse: Indigenous pathways of action and freedom*.

Smith, Linda Tuhiwai. 2012. *Decolonizing methodologies: Research and Indigenous Peoples*.

Tuck, Eve et K. Wayne Yang. 2012. «Decolonization is not a metaphor».

Wildcat, Matthew et al. 2014. «Learning from the land: Indigenous land based pedagogy and decolonization»

Hayward, Ashley et al. 2021. «A New Era of Indigenous Research: Community-based Indigenous Research Ethics Protocols in Canada»

Sioui, Geneviève et Amanda Shawayahamish. *Mes relations*.

les relations de pouvoir dans la recherche, ou encore repenser la compensation en fonction du travail invisible et émotionnel que font les Autochtones. Ces actions sont nécessaires en attendant qu'on élimine les obstacles qui empêchent une réelle décolonisation de la recherche universitaire. 

* Je suis membre de la nation Wendat et coordinatrice de l'engagement communautaire autochtone à l'Université Concordia. Mon identité mixte wendate et québécoise, mon statut de femme autochtone en milieu urbain et mes expériences professionnelles en recherche, en éducation et en organisation communautaire colorent mes valeurs et principes. En contexte de recherche universitaire, ces valeurs guident mon travail et m'aident à déterminer si nous respectons les attentes, les protocoles et les pratiques adoptées par les communautés autochtones.

ENFANCES EXTRAITES

MÈRES MOHAWKS ET ORPHELIN-ES DE DUPLESSIS

Philippe Blouin, candidat au doctorat en anthropologie, Université McGill

La recherche de sépultures anonymes d'enfants autochtones a mené à des découvertes troublantes sur le rôle des orphelinats dans les transferts et les disparitions d'enfants au Québec. Ethnographie kanien'kehá:ka de l'alliance avec les orphelin-es pour réparer leurs enfances extraites par l'Église et l'État durant la Grande Noirceur.

Par contraste avec la consonance christianisée du terme « Créateur » – *Shonkwaia'tison*, littéralement « celui qui a fabriqué nos corps » –, les traditionalistes kanien'kehá:ka (mohawks) de Kahnawà:ke avec lesquels je travaille préfèrent l'expression « Création » – *Ka'shatsténhsera'kó:wa sha'oié:ra*, littéralement « la grande puissance naturelle ». Leur tradition millénaire n'admet aucune transcendance sinon l'élan vital et créateur amenant le monde à sans cesse se poursuivre et se renouveler. C'est à l'image des générations qui se succèdent et des aiguilles du grand pin blanc – *Tionerahtase'kó:wa*, littéralement « le grand arbre qui se renouvelle toujours » –, l'arbre de la paix sous lequel la hache de guerre a été enterrée pour sceller l'alliance originelle des cinq nations de la confédération rotinonhsión:ni (iroquoise)¹.

C'est en vertu de cette même puissance naturelle de poursuite du monde que les femmes kanien'kehá:ka sont dites avoir un lien « ombilical » avec la terre. *O'nísta*, la racine de *Kahnistensera* (femmes), désigne aussi bien le cordon rattachant l'enfant à la mère que le pédoncule d'un fruit. Cela explique pourquoi leur tradition reconnaît aux femmes le titre de « progénitrices de la terre² » et de gardiennes du territoire, qu'elles veillent à préserver des velléités extractivistes pour les générations futures – *Tahatikonhsontóntie*, littéralement « les enfants dont le visage est encore dans le sol ».

C'est par le truchement de tels concepts autochtones – et de leur refus de la séparation nature/culture – que je propose ici de traduire l'ethnographie kanien'kehá:ka de l'extractivisme au Québec, dont j'ai été témoin en accompagnant les Kahnistensera dans leur rencontre des orphelin-es de Duplessis.

Philippe Blouin accompagne les Kanien'kehá:ka Kahnistensera (Mères mohawks) dans leur combat pour protéger les sépultures anonymes d'enfants autochtones victimes d'expériences psychiatriques MK-Ultra menées dans les années 1950 et 1960 à l'ancien Hôpital Royal Victoria, à Montréal. En octobre 2022, elles ont obtenu la première injonction décernée à des demanderesse autochtones sans avocats au Canada pour lancer une enquête archéologique sur les lieux.



Sœurs de la Providence et leurs orphelin-es, à Athabaska, vers 1915.
Photo : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ENCLAVE AUTORITAIRE

Ayant eu vent de leur combat juridique, les orphelin-es ont entrepris de rencontrer les Kahnistensera pour partager un secret public bien gardé : la sous-traitance montréalaise du programme MK-Ultra dans les années 1950 et 1960 – dont la CIA tirera les méthodes de torture et de lavage de cerveau qu'elle exportera bientôt du Guatemala à Guantanamo – ne se limitait pas à l'institut Allan Memorial, antenne psychiatrique du Royal Victoria mcgillois. L'expérimentation asilaire bénéficiait en outre ici d'une municipalité entière – Ville Gamelin, dont la mère supérieure était mairesse par acclamation –, quoique d'une population nulle, car ses dizaines de milliers d'âmes y vivaient incarcérées. N'entrait pas qui veut – mais entrait seulement qui ne voulait pas – dans le fief fortifié des Sœurs de la Providence à Montréal-Est. Tout le long de l'actuelle autoroute 25, d'un fleuve à l'autre (entre l'archi-asile de Saint-Jean-de-Dieu près du fleuve Saint-Laurent, éloquentement le plus grand bâtiment au Canada au tournant des 19^e et 20^e siècles, et l'institut « médico-pédagogique » du Mont-Providence, sis à la rivière des Prairies), les Sœurs disposaient

de leur propre boîte d'ombre administrative, gardée par sa propre police d'hôpital, si bien qu'aujourd'hui encore ses archives sont introuvables.

EXTRAIRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

Dans les années 1990, des orphelin-es déposèrent pas moins de 321 dossiers d'accusations criminelles (aujourd'hui scellés à la BANQ pour raisons de «sécurité nationale»), qui seront rejetés en bloc par le Directeur des poursuites criminelles et pénales. En 2001, après des excuses à demi-mot de l'ancien avocat des Sœurs de la Providence, Lucien Bouchard, iels seront contraint-es d'accepter un maigre 20000\$ en moyenne d'«aide financière» (sans reconnaissance de culpabilité) contre l'abandon de toutes poursuites potentielles. La responsabilité de la province était pourtant indéniable: le 12 août 1954, Duplessis avait décrété, par l'arrêt en conseil n° 818, qu'une génération entière d'orphelin-es (dont l'écrasante majorité avait été en réalité été confisquée à ses parents du fait d'être «illégitimes», notamment née hors mariage) serait désormais considérée, d'un trait du crayon de psychiatres sans scrupules, comme «retardée mentale». Le motif était d'extraction basement pécuniaire, chaque patient-e psychiatrique générant 2,25\$ par jour d'argent fédéral, comparativement à 70 cents pour les orphelin-es. Sans oublier les profits générés par la vente de ces enfants pour adoption ou l'extraction de leur conscience comme cobayes d'expériences médicales, notamment pour tester en masse la chlorpromazine/Largactil/Thorazine, qualifié de «lobotomie chimique» par le docteur mcgillois Heinz Lehmann.

Alors que les Sœurs de la Providence fournissaient des effectifs à des douzaines de pensionnats autochtones dans l'Ouest (y compris la mission St. Eugene, en territoire ktunaxa en Colombie-Britannique, où 182 sépultures anonymes d'enfants ont

été détectées en 2021), les Mères mohawks découvrirent des parallèles troublants entre les récits des orphelin-es et la manière dont leurs familles avaient été ciblées par des politiques génocidaires. Non seulement les enfants autochtones raflé-es au Québec étaient systématiquement dissimulé-es parmi la population plus large d'orphelin-es, se faisant changer leur nom ou faussement déclarer mort-es, mais un système similaire d'esclavage économique était imposé dans les pensionnats autochtones et dans les orphelinats et asiles³: travaux forcés à la buanderie, pour soigner les autres patient-es, pour confectionner des rosaires sous couvert d'ergothérapie, ou encore dans les champs – les orphelin-es formant à l'époque une bonne partie de la main-d'œuvre agricole aujourd'hui reléguée aux autochtones mésoaméricain-es.

ARCHÉOLOGIE ET EXTRACTION

Ayant eu vent de la construction prochaine d'un entrepôt automatisé de la SAQ près de l'ancien cimetière de Saint-Jean-de-Dieu, appelé de façon troublante la «soue à cochons», les Mères mohawks se sont jointes aux orphelin-es pour demander une enquête archéologique préalable en janvier 2024. Tandis que les Sœurs avaient officiellement exhumé plus de 2000 corps en 1967, la SAQ a découvert de nombreuses autres dépouilles «par accident» en 1976, puis une fois encore en 1999, lors de travaux d'expansion menés par nul autre que François Legault, alors ministre. J'ai accompagné les orphelin-es et les Mères durant cinq mois pour convaincre la SAQ de suivre les recommandations du Groupe de travail sur les sépultures non marquées de l'Association canadienne d'archéologie et d'utiliser des chiens renifleurs capables de détecter des restes humains à deux mètres de profondeur, en vain. La SAQ a simplement refusé de les laisser entrer, se prévalant de la Loi sur le patrimoine culturel, qui accorde l'entière discrétion au ministère de la Culture et des Communications d'octroyer des permis d'archéologie.

Cette loi, dont la constitutionnalité sera bientôt contestée en cour par les Mères mohawks, considère tout le contenu du sous-sol comme la propriété exclusive de la nation québécoise par le biais du ministère, même si ce contenu s'est retrouvé là bien avant l'arrivée des Européen-nes sur le continent. Je pense non seulement aux artefacts et aux dépouilles – dont l'intégrité médico-légale n'est en rien protégée –, mais aussi aux pollens, qui constituent l'ultime trace paléobotanique de pratiques paysagères autochtones précoloniales et des modes de vie qu'elles supposent. C'est contre cet écogénocide quotidien de l'excauation de théâtres d'atrocités et de terres non cédées, extraites, déplacées et dompées ailleurs en même temps que leurs preuves de titres ancestraux pour faire place à quelques condos, que luttent désormais ensemble les Mères mohawks et les orphelin-es.

ENFANCE ET CRÉATION

Mais cette extraction de la Terre-Mère, de cette grande puissance naturelle de la Création, ne se limite pas à l'installation de membranes géotextiles antivégétatives⁴. L'extraction de la Création est aussi celle des esprits les plus créatifs qu'aient connu ce bout ►

Vue aérienne de l'asile Saint-Jean-de-Dieu et des champs adjacents, 1947.
Photo: Archives de la Ville de Montréal

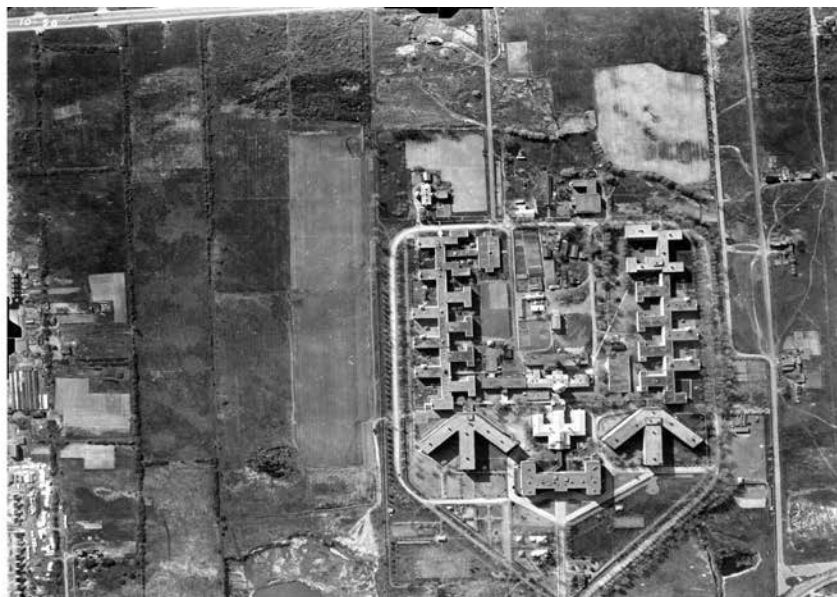




Illustration : Elisabeth Doyon

MININGWATCH CANADA

25 ANS DE LUTTE CONTRE LES INJUSTICES

**Catherine Coumans, Val Croft, Viviana Herrera, Jamie Kneen, Diana Martin
et Rodrigue Turgeon, membres de MiningWatch Canada**

C'est en rassemblant les gens directement affectés et préoccupés par les réalités minières, en favorisant les échanges de leur expérience et leur expertise, et en créant des relations, des réseaux, des coalitions que nous avons choisi de livrer bataille.

Le 1^{er} avril 1999, MiningWatch Canada naissait de la volonté d'organisations autochtones, environnementales, syndicales et de justice sociale de s'unir pour affronter les politiques complaisantes en matière de ressources minières et les pratiques irresponsables des entreprises canadiennes ici et à l'étranger. Dans cette mission et avec des moyens plus que limités comparés à ceux de l'industrie, nous avons opté pour la solidarité. Un quart de siècle plus tard, nous sommes toujours là. Mais où sommes-nous rendu-es? Qu'avons-nous appris? Et surtout, que faire maintenant?

UNE LONGUE HISTOIRE DE LUTTES

Depuis 1999, nous recevons une masse de demandes d'aide de la part de communautés du Canada et du monde entier qui sont dévastées par des catastrophes minières, ou qui sont prises dans des conflits en gestation ou qui durent depuis trop longtemps. Déjà à cette époque, l'appétit des minières canadiennes ne connaissait aucune limite. Il se construisait un nombre grandissant de mines dans des pays où les normes et la surveillance rivalisaient en médiocrité. Partout, les populations locales étaient privées ►

de toute protection et de considération de la part des autorités censées les représenter. Mines abandonnées rejetant des métaux lourds et de l'acide dans les cours d'eau où les gens pêchent; mines à ciel ouvert décapitant le sommet des montagnes et creusant de profonds cratères dans les forêts tropicales et boréales; sites sacrés violés; violences étatiques contre les communautés mobilisées, et bien pires encore. Trois ans avant la création de MiningWatch, une fuite massive dans une mine de cuivre et d'or appartenant à la société canadienne Placer Dome – aujourd'hui Barrick Gold – a déversé pour la troisième fois des déchets miniers dans l'environnement, dévastant l'île de Marinduque aux Philippines. Nous avons travaillé avec les communautés touchées pour documenter les dommages subis et, près de trente ans plus tard, nous continuons à nous battre à leurs côtés pour que les responsables rendent des comptes et que les réparations soient rendues.

Chez les communautés autochtones, ce sont leurs droits inhérents, internationaux et issus de traités qui sont violés. Alors que les compagnies minières canadiennes s'efforcent d'exploiter les fonds marins pour la première fois de l'histoire dès 2025, MiningWatch s'est lié aux habitants des îles du Pacifique, tels que les Solwara Warriors en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour demander l'interdiction de cette pratique avant que l'exploitation minière ne cause des dommages irréversibles à l'un des écosystèmes les moins bien compris et les plus sensibles de la planète.

Les communautés locales sont les mieux placées pour intervenir aux premiers stades du développement minier et pour arrêter de mauvais projets avant qu'ils ne démarrent, ou demander justice devant les tribunaux pour les préjudices subis. Pour soutenir les personnes affectées par l'exploitation minière, nous avons cherché à les aider à s'organiser et développer leur pouvoir à l'échelle locale. Lorsque les communautés Maya Sipakapense et Mam du Guatemala ont été confrontées à la répression policière et à la militarisation imposée par Goldcorp à sa mine Marlin, nous avons contribué à la mise en place d'un réseau régional de communautés affectées par cette minière dans toute l'Amérique centrale pour unir ces luttes isolées et élaborer des stratégies régionales de résistance. En 2016, nous avons ainsi prêté assistance aux gens de Malartic au Québec pour lancer un recours collectif sans précédent contre le plus grand producteur d'or du Canada, Canadian Malartic.

25 ans plus tard, le bilan est néanmoins loin d'être réjouissant. Globalement, l'avidité de l'industrie, le soutien omniprésent des gouvernements, l'empreinte de l'exploitation minière et les dommages se sont accrus. Les mines deviennent plus vastes à mesure que les entreprises recherchent des minerais de concentration moindre. Cette raréfaction des gisements rentables combinée à la demande croissante imposée par les lois du marché conduit les exploitants vers des régions plus reculées et souvent des territoires autochtones.

EN FINIR AVEC LE FREE MINING

L'industrie et les gouvernements canadiens promeuvent de longue date l'exploitation minière en tant qu'outil de « développement ».

À leurs yeux, il s'agit du moyen idéal pour garantir de bons emplois payants, construire des routes et d'autres infrastructures pour desservir les communautés éloignées, générer des impôts sur les sociétés et les travailleurs bien payés pour renforcer les services publics et améliorer le bien-être général de la société. Ce mythe a servi de justification sociale à l'expansion rapide de projets industriels qui allaient définitivement spolier les communautés et leurs environnements.

La plupart des provinces et des territoires appliquent un système de « libre accès », dit de *free mining*, pour assurer le développement minier par des entités tierces et privées. Ce système est conçu pour permettre aux compagnies de jalonner le territoire de titres miniers (*claims*) pratiquement n'importe où en imposant un minimum de restrictions, sans tenir compte de l'avis des personnes qui y vivent, ni de leur relation avec la terre. Le *free entry* agit comme une subvention gouvernementale à l'industrie, tant les avantages et pouvoirs accordés à l'industrie sont grands. Les entreprises disposent d'un accès pratiquement gratuit à la terre et leurs droits d'exploration détiennent la priorité devant toute autre forme d'affectation du territoire.

L'éradication du *free mining* est l'une des priorités de MiningWatch Canada. Nous avons utilisé nos ressources limitées pour cibler des juridictions minières spécifiques – la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec – chaque fois qu'il y avait des ouvertures politiques, et nous avons utilisé les maigres avancées dans une juridiction pour faire bouger les choses dans les autres. Mais en dépit des mobilisations de nombreuses Premières Nations et de la société civile, ce principe subsiste dans la quasi-totalité des juridictions du pays. Il importe cependant de souligner la victoire de la Nation Dénée de Ross River en 2012 devant la Cour d'appel du Yukon, la contestation du *Mineral Tenure Act* par la Nation Gitxaala et la Nation Ehatesaht devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique en 2023, imitée en février 2024 par la Première Nation Mitchikanibikok Inik devant la Cour supérieure du Québec.

Comme si le *free mining* n'était pas déjà assez, l'État accorde d'autres subventions aux minières, comme les redevances risibles exigées pour l'extraction de l'eau douce, l'implication massive d'Investissement Québec dans des projets miniers, les allègements fiscaux pour le développement des minéraux critiques et stratégiques et la prise en charge de la restauration des sites miniers abandonnés. Mais l'exemple le plus flagrant est peut-être celui des actions accréditives, qui canalisent des fonds publics considérables vers des sociétés d'exploration sans tenir compte des dommages causés par leurs activités, sans leur imposer une forme de contrôle ou de responsabilité, et sans tenir compte de la possibilité de récupérer l'investissement public en cas de découverte de valeur minérale. Loin d'être une source de développement et une aubaine pour les communautés locales et les caisses de l'État, il s'agit en réalité d'une industrie très coûteuse pour les fonds publics. Pour satisfaire les intérêts privés, les gouvernements investissent dans des d'infrastructures « publiques » comme des routes, chemins de fer et ports en eaux profondes pour le transport et l'exportation, alors que les peuples autochtones vivant sur ces mêmes territoires

spoliés composent avec des infrastructures déficientes en matière de logement, d'éducation, de santé et d'eau.

L'ÉTAT À LA SOLDE DES MINIÈRES

L'exploitation minière est avant tout une industrie de gestion de déchets : il faut en moyenne extraire un million de tonnes de roches pour obtenir une tonne d'or. Tous ces déchets miniers sont érigés à perpétuité en montagnes artificielles ou forment d'immenses parcs à résidus miniers toxiques autorisés par l'État. Alors que les milliers de mines abandonnées au pays posent des risques de catastrophes environnementales liés à la dégradation physique de ces lieux et au drainage des roches acides qu'ils contiennent, le gouvernement fédéral a mis en place en 2002 une procédure permettant que des lacs et des rivières abritant des poissons soient sacrifiés à jamais pour stocker des déchets miniers. Au cœur d'un vaste mouvement contestataire, nous faisons campagne contre plusieurs projets miniers de ce type. Nous avons obtenu la suppression d'une faille juridique qui permettait de déverser des résidus miniers dans l'océan au Canada. Nous avons aussi réussi à pousser certains gouvernements à prendre des mesures pour réduire la responsabilité des contribuables, notamment en obligeant les entreprises à déposer en garantie des sommes plus importantes pour la restauration anticipée des sites miniers. Hélas, le gouvernement fédéral a déjà sacrifié plus de soixante-dix masses d'eau douce poissonneuses pour créer des dépotoirs à résidus miniers. Sans la réponse coordonnée du public, ce chiffre aurait certainement été plus élevé.

Les communautés locales et les groupes d'intérêt public considèrent souvent l'évaluation environnementale des projets industriels comme leur meilleure, et peut-être leur unique occasion d'avoir leur mot à dire sur le sort d'un projet minier. Au fil des ans, nous avons lutté pour que les processus fédéral et provinciaux soient à la hauteur de leur potentiel. Néanmoins, 25 ans plus tard, nous estimons à regret que l'évaluation des projets miniers constitue un processus profondément défectueux et inefficace pour écarter les mauvais projets. Après des décennies de réductions budgétaires et de personnel comme de compression des échanciers, les agences et bureaux n'ont pas les moyens de faire pencher la balance au niveau technique et scientifique. Leurs avis et recommandations sont souvent ignorés ou balayés par les décideurs lorsque les commissaires émettent des réserves ou s'opposent aux projets miniers. L'avenir des évaluations environnementales réside dans la consultation sincère et le respect du consentement des volontés autochtones et communautaires. Un outil de planification du territoire, pas une case à cocher.

QUELLE JUSTICE À L'ÉTRANGER ?

Le Canada reste le pays qui compte le plus grand nombre de sociétés minières au monde, avec plus de 1400 sociétés d'exploitation et d'exploration minières opérant dans près de 100 pays. Des raisons évidentes expliquent cet attrait pour les multinationales. La faiblesse de la réglementation financière et des exigences en matière de divulgation des activités, les mécanismes de régulation insuffisants qui facilitent l'évasion fiscale, ou encore le soutien politique, diplo-

matique et financier du gouvernement aux entreprises canadiennes opérant à l'étranger.

Au cours des 25 dernières années, nous avons été submergés d'appels de communautés lésées par les actions des minières canadiennes opérant à l'extérieur de nos frontières : meurtres, mutilations et agressions sexuelles perpétrées par les agents de sécurité des mines ou la police qui les surveille, évictions forcées de villages entiers, projets imposés en violation des droits autochtones, menaces envers des défenseur·euses des droits humains et de l'environnement, travail forcé, contamination de l'eau potable, destruction de sites sacrés et dommages environnementaux massifs. Ces personnes font face à des entreprises dont le siège social est au Canada, qui lèvent des fonds sur les marchés boursiers canadiens, qui prennent des décisions stratégiques au Canada sur la manière dont elle mène ses activités à l'étranger et qui reçoit très certainement le soutien du gouvernement canadien. Contrairement à nos gouvernements, nous devons refuser de détourner notre regard du sort tragique de ces populations et soutenir collectivement leur quête de justice.

ET MAINTENANT

Alors que l'industrie et les gouvernements adoptent un discours mensonger prétendant que l'augmentation excessive de notre consommation de minéraux est critique pour la survie de l'humanité, il est vital de rappeler les impacts réels de l'expansion et de l'intensification de l'exploitation minière. Et par-dessus tout, la priorité est de réduire à la source nos excès et notre dépendance aux métaux. N'étant pas opposé·es à toute forme ou projet d'extraction de métaux, nous croyons simplement que lorsque la société – et non les investisseurs – décide que celle-ci est réellement nécessaire, elle doit se conformer aux normes les plus strictes, y compris le consentement des populations visées. La ressource la plus importante dont disposent les communautés est l'entraide. 

ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS

DEUX VISIONS, DEUX MONDES

Claude Vaillancourt ◀

C'est avec un grand soulagement que les progressistes ont appris le retrait de Joe Biden de la primaire démocrate. L'élection de Trump comme président des États-Unis ne serait donc plus une fatalité. Tous les regards se sont alors tournés vers sa successeuse, Kamala Harris. Où se situe-t-elle parmi les démocrates : à gauche, au centre ou à droite ?

Au premier coup d'œil, selon des critères étatsuniens, il est clair que Kamala Harris, dans sa campagne pour devenir candidate à la présidence du Parti démocrate en 2020, penche vers la gauche. Elle défend, entre autres, la nécessité de lutter contre les changements climatiques, soutient le contrôle des armes à feu ou encore la hausse du salaire minimum. On lui reproche par contre ses années en tant que procureure. Dure contre les criminels, proche de la police, plaidant pour un renforcement de la loi pénale, elle a aussi contribué à la condamnation d'un nombre disproportionné de Latinos et d'Africains-Américains. Enfin, comme une grande majorité de démocrates, elle ne cache pas son soutien à Israël.

Le choix du colistier présidentiel est alors devenu particulièrement important. Il a permis de savoir qui est la véritable Kamala Harris, de mieux la situer dans le large spectre politique du Parti démocrate. D'autant plus que les candidats potentiels, tels qu'exposés dans les médias, offraient des profils contrastés. Il ne pouvait donc pas y avoir de choix innocent, ou uniquement stratégique : l'homme sélectionné donnerait une idée précise de l'orientation générale du parti.

Du côté droit, se présente Josh Shapiro, gouverneur de la Pennsylvanie, politicien talentueux, au parcours exemplaire, et qui a longuement évolué dans l'establishment du parti. Un homme qui correspond très bien au profil populaire pendant les années Clinton et Obama. Proche des entreprises, il leur propose d'importantes baisses d'impôts. Côté éducation, il est en faveur du « choix », c'est-à-dire de l'expansion des écoles à charte, une forme de privatisation



Illustration : Elisabeth Doyon

du système scolaire. L'environnement ne semble pas être l'une de ses préoccupations. Et il ne cesse d'affirmer son soutien total à Israël. Retenir Shapiro aurait peut-être permis de faire balancer l'électorat en faveur du Parti démocrate, dans un État pivot où rien n'est encore décidé. Il n'y a pas si longtemps, un tel homme aurait été le choix logique et évident du parti.

UN CANDIDAT ATYPIQUE

Pourtant, on lui a préféré son homologue du côté gauche, le gouverneur de Minnesota Tim Walz. Un curieux personnage dont l'alignement politique a longtemps été incertain. D'abord apolitique, puis un peu confus dans ses choix (il soutenait le libre port des armes), il n'a rien d'un idéologue et n'appartient pas à l'aile la plus radicale du Parti démocrate incarnée par Bernie Sanders ou Alexandria Ocasio-Cortez. Le fait d'être gouverneur d'un État rural n'a en rien favorisé sa proximité avec les grandes élites économiques du pays. Ses adversaires lui reprochent ainsi d'être le plus pauvre de tous les vice-présidents: il ne possède ni actions ni propriétés et ses revenus seraient nettement insuffisants. Sa fortune évaluée à 330 000 \$, relève d'une anomalie dans la politique ploutocrate étatsunienne. Ses adversaires en profitent d'ailleurs pour l'accuser d'être incompétent en économie¹.

Son parcours singulier, ainsi que son profil humble et sympathique, en fait un candidat passe-partout, idéal pour rallier les indécis. Le journaliste Branko Marcetic, du magazine *Jacobin*, l'a cependant qualifié de «progressiste inattendu». Sous ses allures de bon gars qui chasse et pêche, qui s'est engagé dans la Garde nationale, qui a été un prof et un entraîneur apprécié, qui ne s'est pas compromis avec qui que ce soit à gauche ou à droite, se cacheraient «celui qui a les accomplissements les plus progressistes de tous les démocrates élus dans le paysage politique actuel»². Parmi ses réalisations en tant que gouverneur du Minnesota: une défense forte de l'avortement, la légalisation du cannabis, la gratuité des repas pour les élèves dans les écoles, un renforcement du contrôle des armes à feu, et un soutien

ferme à tous les moments de sa vie aux personnes LGBTQIA+.

UNE ÉLECTION PAS COMME LES AUTRES

La présente élection aux États-Unis est donc exceptionnelle, ne serait-ce que par la seule présence de Donald Trump qui pousse encore plus loin les excès, les délires et les mensonges caractéristiques de ses deux précédentes campagnes présidentielles. Mais aussi exceptionnelle par la présence d'un ticket démocrate qui semble le plus progressiste, et de loin, depuis de nombreuses années.

Même si Trump peine à énoncer le moindre discours cohérent, le plan républicain semble assez clair. Le vide sidéral de ses prises de parole pourrait laisser toute la place au fameux Projet 2025. Élaboré par des organisations conservatrices, ce plan met de l'avant ce que les conservateurs radicaux prônent depuis longtemps, soit un État réduit à ses plus petites dimensions, avec l'élimination ou la mise sous tutelle de nombreux organismes publics et un renforcement majeur de l'autorité du président. Celui-ci, par exemple, s'arrogerait un grand nombre de décisions budgétaires relevant aujourd'hui du Congrès et contrôlerait le choix de nombreux postes de l'administration fédérale, selon une vision très partisane.

Trump prétend ne rien connaître de ce projet, ce qui est très difficile à croire. Le réseau MSNBC a révélé que 29 des 36 présentateurs des vidéos de formation reliés au projet ont travaillé pour Trump ou comptent parmi ses proches. S'il demeure évident que Trump ne pourrait pas réaliser tout ce qui se trouve dans le texte, il obtient avec ce plan un mode d'emploi pour réaliser ce qu'il n'a jamais vraiment caché: son intention de prendre beaucoup plus de pouvoir et d'éliminer ce qui l'empêche de gouverner à sa guise. Un chemin tracé vers l'autoritarisme débridé.

UN CHOIX AUX ÉNORMES CONSÉQUENCES

Au moment de l'écriture de cet article, le Parti démocrate n'a pas encore révélé l'essentiel de son programme. Tout porte à croire qu'il se

situera dans la lignée des projets relativement audacieux du gouvernement Biden, sur le plan de l'environnement, des infrastructures ou de la lutte contre les inégalités sociales. Harris et Walz continuent à mettre de l'avant les idées qu'ils ont défendues dans le passé, et leur motivation pour atteindre ces objectifs semble forte et sincère.

Certes, il est difficile de faire confiance à un parti qui a auparavant si mal gouverné et si souvent trahi sa base électorale. Sur le plan de la politique extérieure, peu de changements sont à envisager dans l'approche impérialiste que le pays a longtemps adoptée. Il est peu probable que l'attitude change de façon significative vis-à-vis d'Israël et de la Palestine. Une fois élus, les démocrates subiront comme toujours l'assaut des lobbys des grandes entreprises dont les demandes, menaces et chantages pourraient venir à bout de beaucoup des bonnes intentions exprimées. Les pressions seront fortes pour ramener le pays dans ce que le milieu des affaires considère comme le droit chemin. Mais le Parti démocrate propose pour le moment beaucoup mieux qu'un moindre mal. Ainsi, nous trouvons-nous en face d'une confrontation assez typique de l'ère post-néolibérale, alors qu'une extrême droite décomplexée et agressive affronte un centre qui se déplace vers la gauche.

Les enjeux de cette campagne électorale demeurent donc particulièrement élevés parce qu'ils ne concernent pas seulement le choix d'élus et de programmes politiques, mais aussi le type de gouvernement et le rôle de la présidence. La bonne nouvelle, c'est que pour s'opposer au parti peut-être le plus réactionnaire de l'histoire des États-Unis, on présente l'une des équipes les plus progressistes, dans le contexte particulier du bipartisme américain. Il est encore difficile d'envisager ce qui résultera de ce choc. 

1. «The poorest VP ever?» Nick Allen, *Daily Mail*, 17 août 2024.

2. «Tim Walz, the Progressive's Moderate Is the Obvious VP Choice», Branko Marcetic, *Jacobin*, 3 août 2024.

SOUS LES JO, LE RAVAGE

Louise Nachet ◀

Les Jeux olympiques (JO) de Paris auront fait jaser, bien au-delà de la cérémonie d'ouverture, de la qualité de l'eau de la Seine ou de l'apparence des mascottes. L'illusoire trêve olympique a vite été balayée par des affrontements politiques variés, que ce soit à propos des personnes transgenres et intersexes, du port du voile, du corps des femmes, du racisme dans le sport ou bien de la Palestine. Mais le sujet du « nettoyage social » qui se poursuit a trop vite été mis de côté une fois les épreuves commencées.

Autrefois considéré comme un événement merveilleux qui apporterait prospérité et prestige à la ville organisatrice, il est désormais clair pour beaucoup que les JO sont surtout synonymes de déplacements de population, de gentrification, de renforcement des services de police et de trac-tations antidémocratiques en coulisses, ce qui a considérablement entamé leur popularité. La dernière édition dans la capitale française ne fait pas exception.

LE PODIUM DE LA HONTE

Depuis plusieurs années, la préparation des JO de Paris a donné lieu à une vaste opération de « nettoyage social » largement dénoncée par les associations, et touchant les plus vulnérables : étudiant·es précaires, itinérant·es, réfugié·es, migrant·es, sans-papiers, Roms, ou encore travailleur·euses du sexe. L'ampleur du phénomène est vertigineuse. Plus de 3000 étudiant·es en résidences universitaires ont vu leur logement réquisitionné pour être mis à disposition du personnel déployé pour les Jeux. Les démantèlements et expulsions de campements et de squats, comme celui de l'ancienne cimenterie Unibéton qui abritait 400 personnes, se sont multipliés. Depuis avril 2023, près de 15 000 expulsions ont été prononcées.

Afin de vider la capitale de ses itinérant·es, une dizaine de « sas d'hébergement » temporaire d'urgence ont été mis en place à travers la France dans des villes comme Toulouse, Bordeaux ou Strasbourg¹. Des centaines de sans-abris ont été ainsi redirigés vers ces centres et transportés en bus à des centaines de kilomètres, dans des villes qu'ils ne connaissent pas,



pour souvent se retrouver à nouveau à la rue, faute de place et d'initiative politique. En effet, cette solidarité territoriale imposée passe mal du côté des élu·es des municipalités concernées, et s'accompagne parfois de propos discriminants et déshumanisants comme ceux du maire d'Orléans dont la ville « n'a pas vocation à accueillir la colline du crack de Paris ». Plus généralement, les sas en région ont été un échec. La plupart des expulsé·es ont souhaité être relocalisé·es ailleurs en Île-de-France pour rester proche de leurs familles, de leurs ami·es et des associations qu'ils connaissent. D'autres sans-abris et marginalisé·es, craignant les contrôles de police et les expulsions, n'ont plus osé sortir ou se déplacer, et se sont ainsi privé·es

de distribution alimentaire ou de soins. Par ailleurs, la préfecture de Paris a même brièvement tenté d'interdire la distribution alimentaire dans certains arrondissements, avant de faire marche arrière à la suite de mobilisations auprès du tribunal administratif.

Du côté des travailleur·euses du sexe, le harcèlement policier s'est aussi intensifié, les poussant à limiter leurs sorties et à réduire leurs revenus. Le Syndicat du travail sexuel (STRASS) estime d'ailleurs que les JO servent de prétexte pour expulser les personnes sans-papiers, avec l'appui de la répressive loi sur l'immigration adoptée en décembre 2023². Les JO ont ainsi fonctionné comme un véritable état d'urgence, justifiant des politiques de contrôle et de surveillance ainsi qu'un déferlement de violence sociale visant à détruire les liens et les solidarités tissés entre les indésirables.

LA VILLE-VITRINE DE LA START-UP FRANCE

Habituellement, une saison estivale dans la Ville Lumière ne provoque pas de tels efforts de la part du gouvernement et des autorités publiques dans leur guerre de classe. Comme dans toutes les villes hôtes précédentes, les JO constituent une occasion idéale de renforcer le pouvoir de la bourgeoisie. Nous ne regardons pas seulement une compétition sportive, mais aussi une campagne publicitaire élaborée. Une publicité qui rend impératif le nettoyage de la ville-vitrine de la start-up France. Le résultat est un Paris artificiel et aseptisé à la *Emily in Paris*, celui des pubs de parfums, plus que jamais un parc

d'attractions pour les touristes. Moins remarquables que les chefs d'État, une quarantaine de grands patrons, dont Elon Musk, ont été accueillis par le président Macron à l'Élysée pour parler affaires et être rassurés sur les orientations fiscales et économiques du pays. De même, l'omniprésence des groupes de luxe tels que LVMH dans le déroulement des Jeux illustre bien la contamination de l'olympisme par les intérêts capitalistes.

Les grands gagnants économiques des JO ne sont pas les petits commerçants, affectés par le départ de nombreux franciliens pendant les épreuves, les contraintes à la mobilité imposées par le dispositif sécuritaire et un plus faible nombre de touristes³. Ce sont plutôt les partenaires officiels choisis par le Comité international olympique (CIO) tels que AirBnB, Alibaba, Allianz, Coca-Cola, Samsung, Toyota ou Visa. Ce sont aussi les géants du bâtiment comme Vinci et Eiffage, les agences de sécurité privées, et bien évidemment les sociétés de logiciels comme Wintics et son système de vidéosurveillance algorithmique.

La soumission de l'espace public aux intérêts privés et sécuritaires est intimement liée à la gentrification accélérée et à l'expulsion massive des plus démunis qui a eu et continue d'avoir lieu. Un dispositif supposément temporaire mais que certains souhaitent voir permanent. Le 12 août, Emmanuel Macron a ainsi déclaré : « Nous qui avons vécu pendant plus de deux semaines dans un pays où on avait le sentiment que quelque chose avait changé [...] on n'a pas envie que la vie reprenne ses droits. Parce qu'au fond, la vie, c'est ce qu'on a vécu ces dernières semaines. C'est ça la vraie vie [...] et donc ça doit continuer. C'est ça le vrai visage de la France ».

Face aux critiques, le pouvoir et ses soutiens ont opposé une injonction à s'amuser sous peine d'être suspecté d'antipatriotisme. Les grands médias ont joué un rôle important dans la construction de cette parenthèse euphorisante et anesthésiante, se succédant pour faire l'éloge des Jeux et vanter leur capacité à réparer les fractures du pays, à rassembler. Un discours vite endossé par l'extrême droite qui



n'a cessé de se donner des airs populaires en célébrant joyeusement les victoires françaises. Tout le long, nationalisme et capitalisme ont fait bon ménage.

DES JEUX, SANS LE PAIN

Malgré des discours initialement très défiants et combattifs, dans un contexte de fortes tensions post-élections législatives, force est de constater que les oppositions ne sont pas parvenues à résister efficacement contre les JO. Si les syndicats comme la CGT se félicitent d'avoir amélioré la sécurité sur les chantiers et régularisé certains travailleurs sans-papiers, il s'agit tout de même d'un cache-misère. Face aux 35 000 policiers et gendarmes mobilisés, aux caméras de surveillance, aux barrières installées partout et aux interdictions de manifester, les quelques initiatives de protestation comme celles des mineurs isolés et sans-abris sur la place de la Bastille ou celles de collectifs comme Saccage 2024 n'avaient aucune chance de réussir. Il aurait fallu que se lève un mouvement massif, impossible à ignorer, ce qui n'est tout simplement pas arrivé.

En effet, les mobilisations anti-JO de Paris ont été particulièrement peu audibles, y compris par rapport aux mobilisations précédentes des Jeux de Londres ou de Tokyo. La peur de la répression,

l'opportunisme ou la persistance d'une certaine aura positive autour des Jeux semblent avoir clairement empêché un plus large sursaut au sein du peuple de gauche. Alors que les collectifs étatsuniens s'organisent déjà pour contrer les prochains JO à Los Angeles, la transmission de la mémoire militante semble plus que nécessaire pour apprendre de ces échecs. **ab**

1. Rappelons pourtant que près de 20 % des logements à Paris sont vides ou occupés occasionnellement comme résidence secondaire (soit 262.000 logements).

2. 90 % des prostituées de rue en France seraient étrangères selon un rapport parlementaire de 2011.

3. L'État a d'ailleurs dû se résoudre à créer un fond de dédommagement.

POUR ALLER PLUS LOIN

Paris 2024 : Une ville face à la violence olympique, Jade Lindgaard, Éditions Divergences, 2024, 168 p.

NOlympians - Inside the Fight Against Capitalist Mega-Sports in Los Angeles, Tokyo and Beyond, Jules Boykoff, Fernwood Publishing, 2020, 196 p.

TRENTE ANS D'INSURRECTION AU CHIAPAS

Photo : León Muñoz Santini

Texte : Nicolas Lacroix ◀

L'année 2024 marque le trentième anniversaire du soulèvement zapatiste au Chiapas, l'un des États les plus pauvres du Sud du Mexique.

Initié en 1994 lors de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ce soulèvement se présente comme « *l'une des premières manifestations de la résurgence des luttes sociales et de la pensée critique*¹ » à l'orée du XXI^e siècle. Il survient dans un contexte alors marqué par la consolidation de l'ordre néolibéral que consacrent l'effondrement de l'URSS et la restructuration des économies nord-américaines sous l'égide des gouvernements Reagan, Mulroney et de la Madrid et Salinas de Gotari (Mexique).

Dans la nuit du 1^{er} janvier 1994, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), composée pour l'essentiel de militant·es autochtones, déclare la guerre au gouvernement fédéral du Mexique et occupe temporairement les villes d'Altamirano, de Chanal, de Las Margaritas, d'Ocosingo et de San Cristobal de Las Casas. L'action de l'EZLN apparaît alors comme l'aboutissement d'un processus de luttes et de revendications initié par les mobilisations autochtones et paysannes qui ont émergé au Chiapas au cours des années 1970 et qui s'inscrivent dans le prolongement de l'histoire de la résistance au colonialisme. « *Nous sommes le produit de 500 ans de lutte* » déclarent les Zapatistes dans leur premier communiqué. À la différence d'autres mouvements de guérilla, l'EZLN cherche moins à prendre le pouvoir qu'à impulser par le bas une transformation radicale de l'organisation politique, sociale et économique de la société. Si

l'État fédéral choisit d'y répondre en se livrant à une guerre de basse intensité contre l'EZLN et ses bases d'appui, le mouvement zapatiste parvient néanmoins à entamer un processus de construction de l'autonomie à même les communautés où il est implanté, et contribue à redéfinir la place des peuples autochtones au sein de la société mexicaine.

Cette « révolution invisible », qui s'étend sur un territoire de 35 000 km², continue encore aujourd'hui de s'opposer à l'État fédéral mexicain et de nouer des liens avec celles et ceux qui luttent contre le capitalisme à travers le monde. Alors que persiste la menace de violence de la part des forces armées et des groupes paramilitaires, le mouvement zapatiste doit également composer avec la relance de projets de développements de grande ampleur et leurs impacts sociaux et écologiques, et avec l'emprise grandissante des cartels sur la région. En espérant que le Chiapas insurgé saura y faire face. ▶

1. Jérôme Baschet, *La rébellion zapatiste*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2019 (2005), p. 14.





L'INACTION FACE AU GÉNOCIDE DE LA PALESTINE

UN ACTE DE COMPLICITÉ

Rehab Nazzal et Norma M. Rantisi*

Nous entrons maintenant dans le dixième mois du génocide perpétré par Israël contre le peuple palestinien assiégé et occupé. Ce génocide est une extension de plus de sept décennies de dépossession coloniale et d'apartheid infligés aux Palestinien·nes.



Un enfant du camp de réfugiés de Nur Shams hissant le drapeau de la Mohawk Warrior Society, juin 2024, Photo : Rehab Nazzal

Nous entrons maintenant dans le dixième mois du génocide perpétré par Israël contre le peuple palestinien assiégé et occupé. Le génocide est une extension de plus de sept décennies de dépossession coloniale et d'apartheid infligés aux Palestinien·nes. Au cours de ces derniers mois, les Palestinien·nes ont subi d'horribles pertes en vies humaines, avec plus de 38800 morts documentés et des milliers restant sous les décombres, la dévastation de près de 70% des logements de Gaza et la destruction d'institutions et d'infrastructures essentielles au maintien de la vie, allant des établissements de santé aux écoles en passant par les systèmes

d'assainissement, d'eau et d'électricité. Dans l'ombre de cette oblitération et du renforcement du siège de Gaza, en Cisjordanie, le nettoyage ethnique, l'accaparement des terres et les attaques violentes des forces d'occupation israéliennes et des colons armés ont atteint des niveaux sans précédent.

L'exemple de deux camps de réfugié·es urbains dans le nord de la Cisjordanie soulève de nombreuses questions sur la complicité du Québec et du Canada dans la violence infligée aux Palestinien·nes. Face à cela, le mouvement de solidarité mondiale peut jouer un rôle essentiel pour mettre fin à ce violent système de peuplement colonial.

VIOLENCES COLONIALES ET DESTRUCTIONS

Alors que les yeux du monde sont rivés sur Gaza, en Cisjordanie, les forces d'occupation israéliennes ont accéléré l'expropriation de terres avec le vol de 2370 hectares en 2024, ont étendu les colonies de peuplement illégales, ont construit de nouveaux postes de colonisation – entraînant le déplacement de 19 communautés – et ont exacerbé le confinement et l'isolement des communautés palestiniennes par l'utilisation, entre autres, de barrières en fer. Cet enfermement est aggravé par le nombre croissant de points de contrôle qui entravent la mobilité des Palestinien·nes. Les Forces d'occupations israéliennes (FOI) et les colons armés ont intensifié leurs attaques contre les Palestinien·nes depuis octobre 2023, causant le meurtre de plus de 550 Palestinien·nes, l'emprisonnement de plus de 9500 personnes et l'accélération de la démolition de maisons.

Il y a eu des raids militaires quasi quotidiens contre les communautés palestiniennes dans toute la Cisjordanie, mais le ciblage des camps de réfugié·es palestinien·nes a été particulièrement vicieux. Les FOI utilisent régulièrement des bulldozers D9 et des véhicules blindés pour envahir les camps et détruire les infrastructures comme les routes, les conduites d'eau et d'égouts, les lignes électriques ainsi que des sites culturels et patrimoniaux. Les camps de réfugié·es, établis après la Nakba de 1948 comme hébergements temporaires jusqu'à ce que les réfugié·es puissent retourner sur les terres et les maisons d'où ils et elles avaient été déplacé·es de force, ont été particulièrement ciblés dans le but d'écraser leur résistance et leur lutte pour le retour. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA), qui a été créé pour superviser les camps et garantir les droits des réfugié·es, y compris le droit au retour, n'a pas été épargné par l'offensive. Les attaques d'Israël contre l'UNRWA représentent une attaque directe contre les droits des Palestinien·nes.

Lors de notre visite dans les camps de réfugié·es de Jénine et de Nur Shams à la fin de juin et au début de juillet 2024, nous avons été témoins de la destruction qui reflète ce que les résidents locaux appellent la «petite Gaza». Le camp de réfugié·es de Jénine, qui a été rasé lors de la deuxième Intifada en 2002 et reconstruit à nouveau, a été soumis à plusieurs reprises à la violence des FOI, notamment lors des massacres de janvier et juillet 2023. Depuis octobre dernier, plus de 80 raids militaires ont laissé le camp en ruines. La plupart des habitant·es ont été déplacé·es, leurs maisons ont été incendiées, bombardées, ou partiellement à entièrement détruites. Bien que ce camp s'étende sur moins de 0,5 km² et qu'il dispose déjà de deux cimetières complets, en janvier 2024, un troisième cimetière a été construit sur un terrain initialement destiné à l'agrandissement du Théâtre de la Liberté de Jénine.

Lors de notre promenade dans le camp de réfugié·es de Nur Shams juste après l'un des raids militaires d'Israël, nous avons été horrifiées par l'ampleur des destructions, qui comprenaient des dizaines de maisons bombardées ou incendiées, des magasins, une garderie, une salle de sport, ainsi qu'un centre de l'UNRWA. Les rues – y compris l'intégralité de la rue principale – ont été détruites par des bulldozers. Les conduites d'eau souterraines ont été perforées et les réservoirs d'eau ont été détruits ou percés

par des impacts de balles. Les affiches des martyrs se trouvaient sur presque toutes les structures verticales qui restaient encore debout. Une semaine seulement après notre visite, les FOI ont de nouveau envahi le camp, causant des destructions encore plus importantes, laissant 300 familles sans abri.

Au cours de ces raids, les camps sont attaqués non seulement par les forces terrestres, les véhicules blindés et les tireurs embusqués, mais aussi par des hélicoptères et des drones. Les habitant·es des camps ont témoigné que des drones armés et de surveillance survolent régulièrement leur espace aérien. Alors que certains drones émettent des bruits irritants 24 heures sur 24, d'autres sont silencieux et mortels et sont utilisés pour assassiner des Palestinien·nes. L'une des façons les plus illégales et les plus trompeuses par lesquelles l'armée s'infiltré dans les communautés palestiniennes est l'utilisation de «Musta'ribeen», des unités spéciales israéliennes qui se déguisent en Palestinien·nes, comme dans le cas de l'hôpital Ibn Sina à Jénine, où ils se sont déguisés en personnel hospitalier et en civils.

Dans ces conditions de confinement, de surveillance et de raids militaires, les Palestinien·nes continuent d'exercer leur droit à l'autodéfense en utilisant tous les moyens disponibles. Cela comprend l'utilisation de pierres et d'explosifs artisanaux, le blocage des rues avec des blocs de ciment et la couverture des allées étroites des camps avec des tissus ou des bâches pour bloquer la vision des drones.

COMPLICITÉ DES GOUVERNEMENTS

Alors que le monde regarde en direct le massacre des Palestinien·nes par Israël à Gaza et en Cisjordanie, les gouvernements du Québec et du Canada sont non seulement indifférents, mais aussi complices du génocide en cours à plusieurs niveaux: par le silence des fonctionnaires, la couverture politique, le soutien ►



Le lieu de sépulture des deux frères, Mohammad et Ayman Gazawi, qui ont été assassinés par les FOI dans leurs lits d'hôpital. Enterrés ensemble dans le nouveau cimetière du camp de réfugiés de Jénine, 2024. Photo: Rehab Nazzal



Un enfant du camp de réfugiés de Nur Shams hissant le drapeau de la Mohawk Warrior Society, juin 2024, Photo : Rehab Nazzal

matériel (y compris les pièces d'armes) et l'alimentation du racisme anti-palestinien à travers le pays. Ici, au Québec, le premier ministre François Legault a récemment annoncé que, malgré la violence actuelle, il irait de l'avant avec son projet d'ouvrir un bureau à Tel-Aviv afin de renforcer les liens avec Israël. De plus, le Régime de rentes du Québec, géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) investit actuellement 14,2 milliards de dollars dans 87 entreprises liées à Israël, dont le fournisseur d'armes Lockheed Martin. Le Canada considère depuis longtemps Israël comme un allié central au Moyen-Orient. Et bien que le Canada ait récemment voté en faveur d'un cessez-le-feu à l'ONU et se soit engagé à imposer un embargo sur la vente d'armes à Israël, il continue de donner suite aux contrats d'armement qui avaient déjà été approuvés. De plus, l'embargo n'inclut pas l'achat d'armes à Israël. Le Canada favorise également les investissements financiers par le biais de l'Accord de libre-échange Canada-Israël (ALÉCI), qui comprend des avantages pour les entreprises situées dans les colonies illégales de Cisjordanie. Enfin, les allègements fiscaux accordés aux organisations caritatives qui soutiennent directement la construction illégale de colonies israéliennes constituent une autre forme de soutien matériel.

Une telle complicité n'est pas surprenante compte tenu des pratiques coloniales, suprémacistes et impérialistes des gouvernements sur l'île de la Tortue. Mais un mouvement massif est en cours pour contester cet ordre violent. De nombreux observateurs ont soutenu que le mouvement mondial de solidarité avec la Palestine a atteint des sommets en termes de portée et d'échelle. La persistance des manifestations, des campements d'étudiant-es et des actions de solidarité depuis octobre 2023 ainsi que la diversité des acteurs-rices impliqués mettent en lumière l'injustice du système juridique international. Ils ont aussi mis en évidence la

complicité de la plupart des gouvernements occidentaux dans le génocide et le rôle des grands médias dans la suppression de la parole palestinienne et l'amplification des mensonges israéliens au mépris de la déontologie journalistique. Ce mouvement de solidarité mondiale aspire non seulement à une Palestine libre du fleuve à la mer pour tous-tes les habitant-es du territoire, mais aussi à mettre fin au système plus large qui continue de coloniser, d'exploiter, de monopoliser et de détruire des vies humaines et non humaines ainsi que l'environnement.

L'histoire nous a appris que les actions collectives des peuples peuvent réaliser ce que les puissances militaires destructrices ne peuvent pas faire. La solidarité mondiale avec la lutte des Sud-Africains contre le système de l'apartheid, par exemple, a réussi à faire pression sur les États pour qu'ils cessent de fournir des armes à ce régime et imposent des sanctions économiques, ce qui a conduit à la fin du système de l'apartheid.

Le récent arrêt de la Cour internationale de justice déclarant que les pratiques israéliennes en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza sont illégales et doivent cesser, constitue une preuve supplémentaire du potentiel d'un tel mouvement. Notre défi, cependant, est de poursuivre cette lutte par le biais d'une solidarité collective et intersectionnelle constante capable de soutenir le mouvement actuel et de servir de base à la justice en Palestine, sur l'île de la Tortue et au-delà. 

* Rehab Nazzal est une artiste multidisciplinaire d'origine palestinienne basée à Tiohtiaké/Montréal et à Bethléem, en Palestine. Son travail traite des effets de la violence coloniale sur le corps et l'esprit des peuples colonisés, sur la terre et sur d'autres vies non humaines.

CHANGER DE CLASSE SOCIALE : TROIS MODES D'EMPLOI

Claude Vaillancourt ◀

Les récits de transfuges de classes captivent, au Québec comme ailleurs. L'aventure singulière d'individus qui vont à l'encontre de ce qu'on leur avait assigné à la naissance, une vie dure et pauvre, et qui connaissent le succès, a un aspect rassurant. Mais ces récits dénoncent surtout la rigidité d'un ordre social dont on ne sort jamais indemne.

Au printemps dernier, ce type d'histoires s'est enrichi de trois nouveaux titres: *Rue Duplessis* de Jean-Philippe Pleau, *Pourquoi je n'écris pas* de Benoît Jodoin et *Cécile et Marx* de Michel Lacroix. Dans chacun de ces livres, les auteurs racontent un parcours nécessairement singulier, mais qui comprend aussi d'importants recoupements.

Les histoires de mobilité sociale ont été écrites en si grand nombre ces dernières années qu'elles ont attiré l'attention des critiques. *Tahir et venger* de Laélia Véron et de Karine Abiven, est sur le sujet un livre éclairant dont le contenu, appuyé sur un vaste corpus français, parvient à révéler de nombreux points communs entre les récits de transfuges de classe.

Ces récits sont marqués par le témoignage d'un individu qui raconte son expérience personnelle et intime. Leur but est, comme le dit Jean-Philippe Pleau, d'en tirer des «vérités» sociologiques, à partir de «*phénomènes qui dépassent largement nos vies ordinaires*». Ces transfuges ont connu la «*pauvreté économique, culturelle et politique*» et se sont hissés dans une classe intellectuelle qui leur donne, entre autres, la possibilité de témoigner de leur évolution.

Ces témoignages sont aussi caractérisés par l'impression d'avoir trahi les personnes avec lesquelles ils et elles ont grandi et par l'expérience de la honte: celle de leur ignorance, de leur origine trop humble, puis la honte d'avoir honte, causée par l'impression d'avoir méprisé leur milieu et leur famille. Ce qui ne les empêche pas d'être critiques, de dénoncer un racisme, une homophobie et une

ignorance (justifiée toutefois) qui heurtent profondément leurs valeurs. L'école et la rencontre de professeur-es marquant-es sont la plupart du temps ce qui permet aux transfuges d'amorcer leur mutation et de sortir du carcan de la pauvreté.

Ces récits sont enfin marqués par une sorte de «*réconciliation avec les parents, avec le milieu d'origine, avec soi-même*», comme le souligne Laélia Véron. Ils leur permettent ultimement de venger leurs proches «*en leur offrant un espace de représentation, en leur rendant une parole publique dont ils et elles sont privées*».

Les transfuges de classe partagent aussi des références: le sociologue Pierre Bourdieu, mais surtout le trio de figures tutélaires qui ont exploré le genre avec le plus de succès en France: Annie Ernaux, Didier Éribon et Édouard Louis, cités avec régularité par Pleau, et Jodoin (moins chez Lacroix), et auxquels s'ajoutent Fernand Dumont et Caroline Dawson, qui soulèvent auprès des auteurs québécois une grande admiration.

L'ouvrage de Laélia Véron et de Karine Abiven scrute si attentivement les récits des transfuges de classe qu'on a l'impression qu'elles agissent comme des personnes qui révèlent comment on fait des tours de magie. Selon elles, tous ces récits sont marqués par des points de vue et des considérations similaires, par des étapes obligatoires qui en viennent à perdre leur pouvoir de fasciner tant leur fabrication est semblable et prévisible.

Néanmoins, ce point de vue rationnel et critique sur ces œuvres n'oublie pas de souligner qu'elles se distinguent aussi par leur forte charge émotive, par

des récits bien menés, souvent captivants et qui apportent toujours d'importantes nuances sur la question. C'est le cas des trois auteurs québécois qui ont récemment exploré ce nouveau genre littéraire.

UN ROMAN QUI N'EN EST PAS UN

Jean-Philippe Pleau qualifie son livre *Rue Duplessis* de «roman». Mais, après avoir utilisé ce mot, il ajoute toujours par la suite: (mettons). Du genre: *admettons qu'il s'agit d'un roman, même si ce n'est pas vraiment le cas, parce qu'en fait, je raconte uniquement la vérité*. Pourtant, des trois auteurs mentionnés, il est celui qui emprunte le plus au roman, tant son récit est maîtrisé, accumulant les anecdotes et offrant des personnages bien esquissés, surtout lui-même et ses parents. Il utilise habilement l'humour, l'autodérision et un certain attendrissement qui détonnent quelque peu dans les récits de transfuges de classe.

Même s'il prétend révéler des vérités sociologiques, Pleau sort rarement de sa propre histoire et ne se lance pas dans des explications sur les causes de la pauvreté. Toute sa démonstration repose sur son propre cas, laissant aux personnes qui le lisent le travail de déduction nécessaire pour comprendre plus largement le phénomène. En se concentrant sur sa relation avec ses parents, comme l'a fait avant lui Annie Ernaux, il donne à son récit une belle émotivité qui le rend très attachant.

Cette relation est marquée par un instinct protecteur et une anxiété extrême qui ont mené ses parents, par exemple, à lui imaginer un grand nombre de maladies et à consulter obstinément et sans raisons ▶

valables des professionnel·les de la santé. Une pareille anxiété se reconduit inévitablement sur l'enfant qui la subit. Pleau montre bien à quel point se débarrasser de toutes les conséquences néfastes des obsessions de ses parents a été une longue et difficile bataille.

L'auteur attribue cette anxiété à la pauvreté et à l'ignorance: se sentant dépourvus devant un monde hostile, incapables d'en comprendre les codes et les réalités complexes, ses parents considéraient celui-ci comme une source inépuisable de dangers et voulaient mettre leur enfant à l'abri. Une hypothèse qui se tient, mais qui n'est pas entièrement satisfaisante. L'anxiété sévère est un trouble de la personnalité qui se

retrouve dans toutes les classes sociales, avec des conséquences très semblables à celles décrites par l'auteur. Son expérience singulière, qu'il raconte très habilement, est d'avoir fait face à deux maux, la pauvreté et les peurs malades de ses parents, et d'avoir réussi à surmonter avec adresse ce double obstacle à son émancipation.

ÉCRIRE OU NE PAS ÉCRIRE ?

Alors que Jean-Philippe Pleau raconte son passage d'une classe à une autre, Benoît Jodoin nous situe au moment où sa mutation est accomplie. Il donne assez peu de détails sur sa vie familiale, sur ses origines ou encore sur d'éventuels traumatismes subis pendant l'enfance. Son écriture est

fine, de haut niveau, dotée d'un excellent sens de la formule, pas de celle qui pourrait être aisément comprise par les gens du milieu qui a vu grandir l'auteur. Et cela contrairement à Pleau qui parsème son récit d'expressions populaires, comme la réminiscence d'un passé avec lequel il veut renouer. Le texte de Jodoin est rempli de nombreuses citations d'auteurs et d'autrices très souvent issues du milieu universitaire, qui constituent désormais sa famille intellectuelle.

Comme la majorité des transfuges de classe, Jodoin blâme la pauvreté dans laquelle il a vécu parce qu'elle est un frein important à l'émancipation des gens: «*Je viens d'une culture de l'empêchement, de la*

Photo: Thomas Hawk (CC BY-NC 2.0)



honte, de l'excuse.» Ce qui, dans son cas, l'a empêché d'être écrivain. Écrire *Pourquoi je n'écris pas* l'a sûrement aidé à vaincre à la fois un blocage et une fatalité. Il le reconnaît en admettant l'aspect paradoxal de son projet, qu'il qualifie de contradiction performative: «*écrire pour expliquer pourquoi je n'écris pas et, ce faisant, invalider ma propre conviction*».

Jodoin n'évacue surtout pas les sources politiques des problèmes qu'il révèle. Il considère les *cultural studies* comme une approche riche pour réfléchir à toutes les questions d'exclusion, y compris ce qui se relie à sa propre histoire. Cette approche permet de s'interroger sur les normes sociales, les dynamiques du pouvoir dans le langage et les violences engendrées par la colonisation. «*Je cherche une écriture qui solidarise*», affirme-t-il. Pour lui, son engagement au sein du mouvement queer a été une façon d'y arriver.

L'un des aspects les plus convaincants de la démonstration de Jodoin est un certain rappel à l'ordre, surtout lorsqu'il démontre, à l'aide de nombreux exemples, les efforts supplémentaires que font les transfuges pour se hisser à un certain niveau, avec les difficultés bien réelles que cela implique, et à quel point tout cela relève d'une profonde injustice.

NE PAS SE RENIER, S'ENGAGER

Michel Lacroix ne semble pas avoir traversé des épreuves aussi marquantes que Pleau et Jodoin. Ses excellentes performances à l'école l'auraient tout naturellement destiné à changer de classe sociale. Il affirme que son enfance et sa jeunesse dans la pauvreté n'ont pas causé de grands traumatismes. Il garde de cette époque d'heureux souvenirs, des moments de joie, ce qu'évoque la pensée de sa grand-mère Cécile, une femme forte, rassurante bien que non instruite, qui sera le fil le reliant constamment à son passé. Le sous-titre de son livre, *Héritage de liens et de luttes*, montre bien que son défi de transfuge ne consiste pas tant à s'accommoder d'une confrontation troublante entre deux mondes, mais bien à assumer son héritage même si son parcours intellectuel l'a beaucoup changé.

LISTE DES TITRES

- Laélia Véron, avec Karine Abiven, *Trahir et venger. Paradoxes des récits de transfuge de classe*, La découverte, 2024
- Jean-Philippe Pleau, *Rue Duplessis : ma petite noirceur*, Lux éditeur, 2024
- Benoît Jodoin, *Pourquoi je n'écris pas*, Triptyque, 2024
- Michel Lacroix, *Cécile et Marx, héritages de liens et de luttes*, Varia, «Proses de combat», 2024

Celui-ci est tout de même impressionnant: d'humble fils de cultivateur, il est devenu professeur de littérature à l'UQAM, suivant un itinéraire semé d'obstacles qu'il a franchis non sans s'épargner des difficultés considérables. Le niveau d'éducation élevé qu'implique sa profession ne doit surtout pas, selon lui, le couper de son milieu d'origine. Voilà pourquoi il nous rappelle constamment le lien (évoqué par le titre de son livre) entre sa grand-mère Cécile et Marx, le plus fulgurant et le plus politique de ses maîtres, dont la lecture fut pour lui «*un éblouissement*». Ces deux composantes de lui-même restent inextricablement liées.

Si l'essai de Lacroix est bel et bien le récit d'un transfuge de classe, il se rapproche davantage de l'autobiographie intellectuelle, puisqu'il couvre de nombreux autres sujets. L'auteur raconte ses apprentissages, plus spécifiquement comment il est passé d'universitaire écrivant des articles scientifiques à intellectuel engagé soutenant les causes les plus progressistes. Son moment de révélation a été la grève étudiante de 2012, qui l'a fait sortir de son «*sommeil dogmatique*». Ce sont des textes reliés à ce mouvement qui lui ont permis «*d'assumer enfin, offensivement, une identité militante*».

Avec une humilité et une attitude critique devant sa condition d'homme blanc privilégié, Lacroix nous raconte ses apprentissages en lien avec le marxisme, le féminisme, l'anticolonialisme, ramenant tout à sa démarche personnelle, comme pour humaniser son expérience. On ne peut s'empêcher ici de penser que l'auteur agit dans ces «*leçons de radicalisation*» comme le premier de classe qu'il a

toujours été, s'appliquant studieusement à bien reproduire les discours radicaux dans leur orthodoxie sans que jamais on ne puisse le prendre en faute.

Des trois transfuges de classe mentionnés dans le présent article, il est sans doute celui qui cherche le plus à redonner à ce dont il a pu profiter. Et cela, par un engagement profond, nécessaire pour lui, qui lui permet à la fois d'expliquer les causes des inégalités, mais aussi d'adopter des comportements qui contribuent à soutenir les changements souhaités. Tout cela est raconté avec une belle modestie, avec émotion mais sans théâtralité, dans une langue imagée et accessible.

UNE VIE ENTRE DEUX MONDES

La complémentarité de ces trois récits montre bien que l'expérience des transfuges de classe se décline de façon différente, malgré d'importants points communs. On peut toujours mettre l'accent sur un aspect particulier de cette aventure: la nécessité de comprendre son histoire familiale chez Pleau, la volonté de situer son expérience personnelle dans le prisme des *cultural studies* chez Jodoin, l'affirmation d'un devoir militant apparu pour équilibrer l'acquisition de privilèges chez Lacroix.

Tous trois interpellent les personnes qui n'ont pas changé de classe, tant les favorisées que celles qui subissent encore l'exclusion et la marginalité. Leur point de vue sur ces deux mondes demeure précieux, un privilège inattendu pour eux qui établissent ainsi de stimulants parallèles et qui se questionnent avec tant de pertinence sur la notion de privilège. 

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre !
www.ckut.ca

NI VIERGE NI PUTAIN



Élise Thiébaud, Elléa Bird, *Vierges* – La folle histoire de la virginité, Le Lombard, 96 p. 2024
André-Philippe Côté, *Ama*, Moelle Graphik, 246 p., 2024

L'histoire de la virginité, loin d'un sujet aride relevant d'un fantasme patriarcal, est au contraire un reportage intemporel et vivant du tandem d'autrices. Par exemple, de découvrir que la mécon-

naissance de l'anatomie et le désir de contrôler la sexualité des femmes ont généré des élucubrations telles que l'hymen serait un dispositif passif pour protéger les enfants d'infections ou, mieux vaut en rire, éviter d'y introduire de petits objets! La question de l'acceptation que les anatomies d'hymen sont aussi variées que celles de seins, de visages, de pénis et de corps, entre autres, permet de valider les diktats religieux quant à sa préservation; tel un sceau de « fraîcheur ». Outre la mythologie et l'histoire méconnue-silencieuse, le livre, qui ne manque pas d'humour sarcastique, explore sous le mode d'une quête personnelle, la découverte de la sexualité féminine pervertie par des non-dits, des faussetés quand ce n'est pas un désir de liberté à réprimer vaille que vaille. Un trésor de connaissances ayant un effet de démystification tout en favorisant une réappropriation diverse en termes de sexualité. Le québécois Côté, mieux connu pour ses talents de caricaturiste au journal *Le Soleil*, est également l'auteur de moult BD (*Baptiste le clochard*, *Victor et Rivière*, *Castello*, etc.). L'art, une de ses passions, revient avec emphase dans cette BD libératrice mettant en scène Ama, une métisse qui mettra toutes ses énergies et sa créativité à explorer l'art pour en dégager une œuvre unique et avant-gardiste qui refuse les chapelles. Anthropomorphique (des humains à têtes d'animaux), cette œuvre sise dans les années 30 adopte le style enquête et flash-back, pour, peu à peu, vriller dans une vie, peut-être pas si fictive quand on songe à l'effacement de bien des créatrices dans l'Histoire. Par delà les embuches et les tentatives pour la domestiquer, voire la dominer, *Ama* se révèle une ode à la nécessité d'un art qui ose, à la liberté de penser, de créer et à la différence!

COMME DES BÊTES



Salomé Parent-Rachdi, Deloupy, *Amour, sexe et Terre promise*, Les Arènes BD, 157 p. 2024
Marc Tessier, Jean-Pierre Chansigaud, *Bacchus de l'extase*, Moelle Graphik, 208 p., 2024

L'opposition Israël-Palestine ne semble jamais vouloir avoir de cesse et se voit encore compliquée par des agendas politiques viciés, d'où l'idée pour le moins

étonnante de Salomé Parent-Rachdi (co-autrice du podcast *Tu ne tairas point* sur les violences sexuelles commises par des rabbins au sein de la communauté juive en France) de passer par le biais de l'amour qui déjoue les interdits, les va-t-en-guerre et les ayatollahs de partout pour s'émanciper malgré les dangers inhérents à sortir du rang. Ce reportage, qui offre un angle inédit au conflit, donne la parole à pas moins de seize personnes aux parcours inattendus, qu'ils soient queers, trans-religieux ou autre, pour mesurer l'importance d'un sentiment qui ébranle la haine et la violence dans son aspect intime et ultime quant à sa capacité de fissurer des discours figés. La sexualité explorée dans *Bacchus* risque souvent de s'échouer dans la pornographie même si les vapes de drogues, d'alcool et les méandres de la mythologie apportent quelques dérives à cette double approche BD, dessinée par Chansigaud, et celle en photo BD du scénariste Marc Tessier pilotant ce projet autour de Dimitri Mavreas aka Bacchus, un artiste canadien ayant été directeur artistique pour la revue *Penthouse* à la fin des années soixante. Le livre se présente comme une première monographie de celui décrit comme un pionnier de l'autofiction réaliste et du photomontage « adulte ». Disons que ce travail, évoquant pourtant une période de « révolution sexuelle », au regard de la mouvance actuelle qui rebrasse les repères de genres, laisse parfois perplexe avec un chouia de simplisme nostalgique ou daté.

APARTHEID ET ESCLAVAGE



Benoît Collombat et Grégory Mardon, *Dulcie, Futuropolis*, 304 p., 2023

Appollo et Téhem, *Vingt-décembre – Chroniques de l'abolition*, 160 p., 2023

L'assassinat de Dulcie September, représentante de l'African National Congress (ANC) en France en plein Paris le 29 mars 1988, est resté impuni. Cette

femme emblématique de la lutte contre l'apartheid promu par Pretoria était devenue extrêmement embêtante; surtout pour les marchands d'armes et la coopération nucléaire qui faisait fi, en catimini, de l'embargo international imposé à l'Afrique du Sud. En 300 pages haletantes, on assiste à un polar géopolitique en

rencontrant moult personnes mêlées à cette saga obscure... En noir, blanc et gris, le dessin de Mardon concourt fortement à ce reportage fouillé, captivant et qui ne peut que contribuer à mettre de la pression sur l'État français dont le silence est révélateur de sa duplicité. L'autre livre remémore, sur le mode d'une fiction historique, la destinée d'Edmond Albius, un esclave qui a découvert le procédé artificiel de fécondation de la vanille en faisant ainsi la fortune des propriétaires de l'île de la Réunion. Le titre est lié à la date de l'abolition de l'esclavage... Qu'on se rassure, cette abolition fut très moralisatrice envers les esclaves qui se trouvaient voués à devenir très bas salariés (toujours violents) et, qui plus est en compétition avec des Indiens amenés sur l'île. Bref, plus ça change, plus le capitalisme trouve à s'adapter et à maintenir une exploitation rien de moins que féroce. L'histoire n'a ici rien de doux et seules des solidarités avec des marrons donnaient quelques espoirs à travers autant d'hypocrisie. Les créoles blancs bénéficiaient de la fraternité de couleur afin de mater la révolte des Blancs pour mieux se concentrer sur les noirs à maintenir sous le joug du carnet de travail obligatoire au cœur d'une abolition de pacotille.

TOUT FOU, TOUT FLAMMES



Thom, *Botanica Drama*, Pow Pow, 244 p., 2023

Cédric Loth, *Le petit ramoneur de Québec Misère noire*, Moelle Graphik, 152 p., 2023

Thom en est à son troisième roman graphique. Du beau et bien tranché dans un noir et blanc absolutiste aux allures de dessin animé animalier avec des thèmes contemporains incluant la perte d'inspiration, de la fin du monde et de la grande faucheuse, la mort. Avec un brio pas possible, dans *Botanica drama*, on assiste au prélude de la fin du monde dans la mesure où, le soleil, victime d'un abus d'alcool (!), ne se lève tout simplement pas, étant occupé à cuver. Ce ramdam crée un séisme planétaire ainsi qu'au village où la Mort, sa faux et une fragile petite fleur amie en sont profondément affectés. Ce récit, muet d'un bout à l'autre, ébloui par son élocution et une poésie facétieuse malgré une gravité certaine.

Loth, un touche-à-tout de génie qui a été caricaturiste (dès 1974 alors au *Devoir*), directeur artistique publicitaire, illustrateur et sculpteur, revient au gré de sa passion vers la BD. Il avait démarré internationalement avec *Atlantic City*, un polar qui avait même eu une publication dans la mythique revue *Métal Hurlant*; plus récemment son livre *Spray* – un bidule atypique avec un bébé graffiteur dans un Québec marginal autour du pont Jacques-Cartier ébahissait. Sa nouvelle création trouve sa source dans son logis du 8 terrasse Dufferin sis au cœur du Vieux-Québec. Que voici une relecture un tantinet hallucinée des batailles historiques qui s'y sont jouées, des deux solitudes, des petites gens (Dickens, *Misérables*, etc.), mais aussi des scandaleusement riches et du KKK! Hors normes sur toute la ligne l'œuvre se trouve à chevaucher

l'album jeunesse, la BD, le carnet d'esquisses et le livre de contes, mais pas que. En effet, la narration se trouve être, en soi, un monumental feu d'artifice!

DIALECTIQUE VIVANTE



Sophie Yanow, *Les contradictions*, Pow Pow, 210 p., 2024

Baudoin et Lepage, *Au pied des étoiles*, Futuropolis, 264 p., 2024

Yanow, une artiste américaine qui a connu le Printemps érable en vivant un temps au Québec, propose ici une incursion dans le monde queer et militant pour en débusquer les contradictions. L'idée se trouve fort positive en n'occultant pas les aléas d'un cheminement quotidien. L'amour, les voyages, la consommation, et la nutrition sont autant de défis dénués de cohérence et d'absolu que la société tente de nous faire avaler par des parcours tracés d'avance, la publicité, l'éducation formatée, etc. En somme, dans un noir et blanc à la fois dépouillé, mais quasi architectural, l'autrice nous propose une jonglerie invitant à l'introspection et à mieux mesurer nos choix et nos combats. Notre sphère intime devrait certes être en adéquation, ou susciter des réflexions, avec nos velléités politiques. Notre seconde proposition va bien au-delà d'un livre sur les étoiles. Dans le cadre changeant d'une invitation de José Olivares, un professeur de physique d'origine chilienne, d'aller dans les déserts d'Atacama où se trouvent les plus grands observatoires du monde, nous assistons éberlués à un dialogue d'auteurs sur la vie. Lepage, qui est connu pour ses reportages BD – notamment dans le Grand Nord – et Baudoin, son aîné qui se trouve un précurseur de la BD autobiographique et, surtout, l'auteur aux poésies périlleuses, vont échanger, via des approches de dessins fondamentalement différentes, sur l'état du monde, de l'amour, de la politique de combat au Chili et tutti quanti. Un inclassable grandiose! 



Illustration : Ramon Vitesse

RECENSIONS

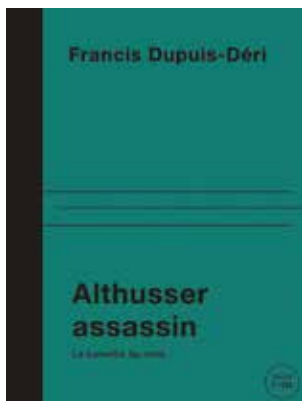


LES HOMMES ET LE FÉMINISME, FAUX AMIS, POSEURS OU ALLIÉS ?
Francis Dupuis-Déri, éditions du remue-ménage, 2023, 123 p.

Aux mêmes et fécondes éditions du remue-ménage, Francis Dupuis-Déri distingue différents comportements masculins face aux luttes des femmes, qu'ils soient personnels, professionnels ou militants. Ils illustrent la complaisance ou l'opposition émanant d'hommes

qui cherchent à apporter leur soutien à la cause. Ce livre cherche à ébranler certaines convictions qu'ont les hommes concernant leurs capacités à se joindre aux luttes féministes. Et pour peu que l'on donnerait suite aux suggestions faites dans l'ouvrage, le résultat risquerait d'être plutôt rafraîchissant. S'il fournit une foule de conseils à ceux qui souhaitent épouser la cause des femmes, il ne se veut pas pour autant le guide du parfait proféministe. Dupuis-Déri y souligne avec humour les travers de leurs conduites et demeure intraitable quant aux stratégies machistes qui pointent souvent dans leurs façons d'interagir, malgré la meilleure volonté. Malgré l'ensemble des postures plus ou moins maladroites ou nettement désagréables que des hommes adoptent dans l'intention d'agir en soutien aux femmes, l'auteur insiste sur le fait qu'ils doivent d'abord considérer que cette lutte n'est pas la leur et qu'une écoute attentive plutôt qu'une prise de parole intempestive peut faire d'eux de meilleurs alliés. Dupuis-Déri mentionne, dans son «Petit guide de *disempowerment*», un ensemble d'écueils qui les guettent. Il promeut aussi des pratiques invitant les hommes à identifier leurs biais sexistes pour mieux les démonter et circonscrire ainsi leur place dans les luttes féministes. Déconstruire un patriarcat séculaire n'est pas si aisé, mais l'auteur explique aussi comment certains hommes dans l'histoire ont pu apporter des contributions positives aux luttes féministes. Le livre suggère ainsi que l'on peut tendre vers la déconstruction d'une masculinité jalouse de ses privilèges et qui maintient des rapports d'oppression et de domination avec les femmes. Les hommes devraient aspirer à percevoir et analyser leurs propres comportements dans une perspective critique et à se défaire des modèles fondés sur des attitudes sexistes. Enfin, l'auteur n'hésite pas à pratiquer l'autodérision pour évoquer ses propres faux pas et quelques-unes de ses maladroites. Ainsi, ce regard porté par un homme sur lui-même et sur ses comportements masculins tient lieu d'incitation à l'adoption de réflexes autocritiques.

Isabelle Larrivée ◀



TOULA DRIMONIS, NOUS, LES AUTRES
Traduction de l'anglais par Mélissa Verreault, Editions Somme Toute, 2024, 272 p.

Dans un Québec moderne, aux prises avec un gouvernement caquiste qui s'entête à instrumentaliser l'immigration à des fins basement politiques, il est impératif d'entendre les voix des personnes migrantes ou immigrées, qu'elles

soient de première, de deuxième ou de troisième génération. Il est impératif de connaître leurs histoires, de s'ouvrir à la simple et à la crue réalité qu'il y a derrière ces sempiternels débats de chiffres – expressions de peur et d'insécurité – des rêves et des drames. Il y a d'innombrables succès et d'innombrables échecs. Bref, il y a des vies humaines. À cet égard, le livre de Toula Drimonis est une contribution majeure dans la construction d'un Québec plus empathique, plus inclusif, plus ouvert, moins figé, et otage d'un passé mythifié.

«Je suis ici pour vous parler de nous, pour une fois», écrit-elle. À tous-tes de: «s'arrêter, de se tirer une bûche et de prêter l'oreille». Il y a deux récits dans ce que nous raconte Toula Drimonis. Dans un premier temps, elle nous parle de son père, de sa mère et des conditions qui ont prévalu à leur migration au Canada au début des années 1960. Leur parcours, qui fut celui de bien d'autres, implique du travail acharné qu'ils ont dû accomplir pour reconstruire leur vie, élever leurs enfants, leur assurer une stabilité financière et une éducation, les intégrer dans leur nouvel environnement. Toula Drimonis nous raconte aussi la réalité des immigrant-es de seconde génération, québécois-es, canadien-nés ou d'ailleurs, cachant souvent leurs multiples identités, et combattant tant bien que mal l'image d'invités perpétuels qu'on leur renvoie plus ou moins consciemment. Elle dresse ainsi un éloquent plaidoyer démontrant la richesse du métissage: «la pluralité n'est pas une menace à la cohésion sociale. C'est un accroissement et un cadeau dans un monde en constant changement». *Nous, les autres* est un ouvrage très précieux à l'heure où l'on s'apprête à passer d'une ère d'obsession identitaire maladroite et grotesque à une ère fascisante passablement plus agressive. Toula Drimonis nous invite: «à la patience, la foi et l'ouverture à la différence».

Jacques Brisson ◀



LA RUÉE MINIÈRE AU XXI^e SIÈCLE. ENQUÊTE SUR LES MÉTAUX À L'ÈRE DE LA TRANSITION

Célia Izoard. 2024. Éditions de la rue Dorion.

Dans cet ouvrage, la philosophe et journaliste Célia Izoard fait tomber le masque de la transition écologique via la notion de « régime minier ». Il s'agit d'un système, compris comme un pilier du capi-

talisme mondial, qui vise l'exploitation industrielle de la nature dans l'intérêt du maintien de la domination bourgeoise, tributaire des relations coloniales et impérialistes. Elle associe à ce système politique une cosmologie extractiviste, c'est-à-dire l'ensemble des croyances développées pour légitimer cette hégémonie. Cette cosmologie repose en partie sur la pensée grecque et chrétienne, la philosophie de la révolution scientifique du XVII^e, la conquête des Amériques et le mythe de l'*homo faber*.

Izoard fait ensuite le portrait de l'intensification de l'exploitation minière en Occident. Avec la raréfaction des ressources, les gisements sont en effet au cœur d'enjeux géopolitiques cruciaux et l'exploitation minière est érigée comme l'avenue salutaire pour réduire les émissions de carbone. À ce propos, elle démonte l'opposition entre énergies fossiles polluantes et métaux propres en montrant que l'exploitation des deux vont de pairs et qu'ils concourent de la même logique. Izoard étudie aussi l'accroissement de l'extraction des métaux inutiles à la transition écologique et qui servent en définitive à nourrir l'industrie numérique, bancaire et de l'armement. La ruée minière soi-disant « écologique » est un mythe qui ne vise que la poursuite de la surconsommation et de l'accumulation capitaliste. Son enquête internationale des conditions sociales et environnementales des mines au Maroc, au Chili ou en Espagne est tout aussi consternante.

L'ouvrage termine avec des pistes d'action qui laissent entrevoir une longue lutte. Après avoir déboulonné les mirages de certaines solutions telles que le recyclage des métaux et des déchets miniers, Izoard nous invite à contester le régime minier en sabotant ses infrastructures, en se débarrassant de son téléphone intelligent (symbole de la minéralisation de notre quotidien), en participant à des processus démocratiques de grande ampleur et en approfondissant la solidarité internationale. Tout cela s'inscrit dans la lutte pour la décroissance minérale.

Samuel Raymond ◀



ALTHUSSER ASSASSIN, LA BANALITÉ DU MÂLE **Francis Dupuis-Déri, éditions du remue-ménage, 2023, 79 pages.**

Dans ce court ouvrage, l'auteur revient sur un événement survenu à Paris au début des années 1980 : le meurtre d'Hélène Legotien par son mari, Louis Althusser. L'intérêt d'une relecture de cet événement repose d'abord sur le fait d'y introduire la subjectivité d'Hé-

lène Legotien en évoquant sa vie de sociologue engagée dans la résistance et de militante politique. Dans la foulée, Dupuis-Déri en profite pour dénoncer la dépolitisation et la banalisation d'un féminicide tendant à innocenter Althusser, immédiatement pris en charge et protégé par l'École normale supérieure où il enseignait. Le diagnostic de démence apposé par des experts permettra d'atténuer aux yeux du public la gravité de son geste et d'obtenir une inculpation réduite d'homicide involontaire.

Rappelons enfin qu'Althusser a aussi bénéficié de l'empathie ou de la compréhension de plusieurs de ses amis célèbres qui continueront de soutenir sa notoriété des décennies plus tard (Debray, Negri, Rancière), ou d'en appeler à revisiter son œuvre (Derrida, Barthes) sans jamais que le meurtre ne soit évoqué. Pour Dupuis-Déri, l'effacement de la violence d'Althusser est le résultat d'une approche psychologisante de l'homme et des motifs de l'acte conduisant à victimiser le meurtrier (une interprétation qui sera d'ailleurs utilisée par Althusser lui-même dans son autobiographie). Les réflexions féministes subséquentes présentées par Dupuis-Déri ont permis de restituer le féminicide en tant que phénomène social et de dévoiler les « stratégies d'occultation », dont parle Patrizia Romito, qui servent à dissimuler les violences masculines contre les femmes.

Isabelle Larrivée ◀




**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**
ALEJANDRA ZAGA MENDEZ
 DÉPUTÉE DE VERDUN
 4110 rue Wellington, bureau 301 Verdun, H4G 1V7
 Alejandra.ZagaMendez.VERD@assnat.qc.ca
 514-766-7509




Un commun
numérique
québécois



pour collaborer
et partager



des savoirs
ouverts.

En
commun



encommun.io



REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



sodep
 revues culturelles
 québécoises
 SODEP.QC.CA

ARTS DE LA SCÈNE
 ARTS VISUELS
 CINÉMA
 CRÉATION LITTÉRAIRE
 CULTURE ET SOCIÉTÉ
 HISTOIRE ET PATRIMOINE
 LITTÉRATURE
 MUSIQUE
 THÉORIES ET ANALYSES



LE MOUTON NOIR
 JOURNAL INDÉPENDANT PLUS MORDANT QUE LE LOUP
 moutonnoir.com



ETIENNE GRANDMONT



Député de Taschereau

Porte-parole du 2e groupe d'opposition
en matière de Développement économique régional



Dans notre enseignement



Mon syndicat, bien plus qu'une convention



Fédération de
l'enseignement
collégial (CSQ)

fec.lacsq.org



**Pour être
bien accompagné
dans vos finances**

Une caisse dédiée aux
travailleuses et travailleurs
syndiqués affiliés à la FTQ.

Prenez rendez-vous
dès aujourd'hui avec
un membre de notre
équipe-conseil en
balayant le code QR.



Desjardins
Caisse des Travailleuses
et Travailleurs unis

La Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis c'est:

- Les travailleuses et travailleurs représentés par un syndicat affilié à la FTQ;
- Les employés, retraités et dirigeants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et de ses organisations affiliées ou qui lui ont été affiliées;
- 15 membres du conseil d'administration représentant le milieu syndical;
- Assurance de groupe avec La Personnelle : Tarifs de groupe exclusifs en assurance auto, habitation et entreprise

Découvrez les nombreux avantages de faire affaire avec Desjardins!

Desjardins est une coopérative de services financiers qui appartient à ses membres.

- Une force humaine et collective représentant **7,5 millions de membres et clients et clientes**
- Un levier pour le mieux-être économique et social de tous les membres et le développement économique de leur milieu.
- Des excédents qui retournent en grande partie aux membres et à la collectivité sous forme de ristournes individuelles et collectives, pour un total de 518 M\$ en 2022^{1,2}.

Données marquantes de la Caisse pour 2022

16 085
membres particuliers
et entreprises

Actif de
693 M\$

Excédents d'opération de
8,1 M\$

1,3 M\$
retourné à la collectivité dont
1,1 M\$
en ristournes

Excédents avant ristournes
aux membres de
7,1 M\$



Avec vous à chaque étape de la vie

Infirmières | Infirmières auxiliaires |
Inhalothérapeutes | Perfusionnistes cliniques

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  **CSN**

 Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN

www.ccm-m-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177



«OUIN...» ÇA VEUT DIRE NON.

Si tu doutes de la sécurité d'un chantier,
d'un environnement de travail ou d'une tâche,
tu as le droit de dire non.

L'article 12 de la LSST prévoit qu'un travailleur ou une travailleuse a le droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou psychologique ou peut avoir pour effet d'exposer une autre personne à un semblable danger physique ou psychologique.



EN SAVOIR PLUS
ftq.qc.ca/droit-de-refus



à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne ababord.org/abonnements
ou en remplissant ce formulaire.

FORMULES ABONNEMENTS

- | | |
|---|-------|
| ☐ Abonnement individuel 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement de soutien 1 an/4 numéros | 65 \$ |
| ☐ Abonnement individuel 2 ans/8 numéros | 90 \$ |
| ☐ Abonnement étudiant-es et faible revenu 1 an/4 numéros | 30 \$ |
| ☐ Abonnement institutionnel 1 an/4 numéros | 75 \$ |
| ☐ Abonnement communautaire 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement numérique 1 an/4 numéros | 35 \$ |
| ☐ Abonnement numérique de soutien 1 an/4 numéros | 50 \$ |
| ☐ Abonnement international 1 an/4 numéros | 90 \$ |
| ☐ Don de soutien | |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon
et votre chèque à l'ordre de:

SODEP (Revue À Babord !)
Service d'abonnement
7420 rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2N3



**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**

SCFP

Syndicat canadien de
la fonction publique FTO

Une force pour
les services publics

de demain



scfp.qc.ca



SCFP-Québec



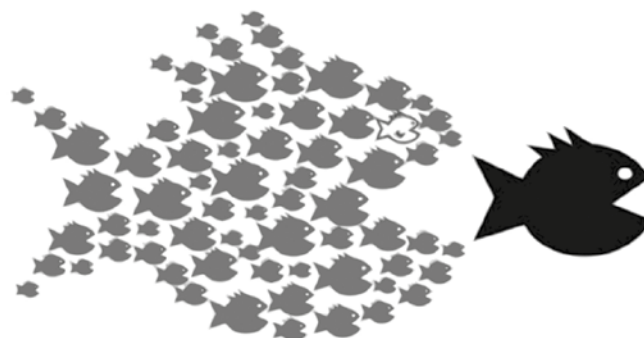
@SCFPQuebec



SCFP-Québec

Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les
transactions financières - libre-échange



Devenez membre
dès aujourd'hui !

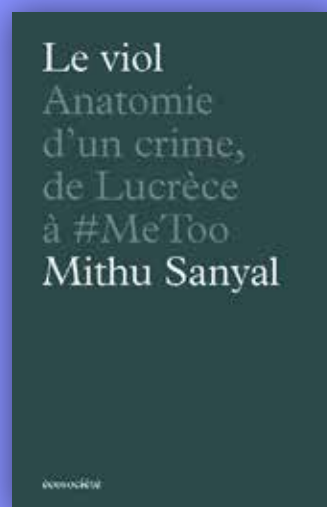
www.quebec.attac.org

IRIS

Institut de recherche
et d'informations
sociéconomiques



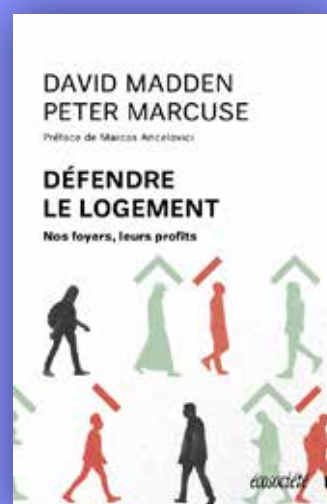
Pour comprendre l'horreur à Gaza, il faut rappeler l'histoire de la mainmise graduelle du mouvement sioniste sur la terre de Palestine et remettre les pendules à l'heure.



Une analyse historique, sociale et juridique passionnante qui révèle combien notre regard sur le viol est teinté de stéréotypes. Un futur classique du féminisme.



Et si l'écosabotage gagnait à faire partie de l'arsenal tactique des écologistes? Une réflexion sur l'activisme, suivie d'un manuel pratique.



La « crise du logement » est l'état normal du marché immobilier. Un ouvrage majeur sur le processus de marchandisation du logement.

CULTIVER LES SAVOIRS OUVRIR LES POSSIBLES



à  babord !

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER
ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG